





THIBAULT LE TEXIER, *LA MAIN VISIBLE DES MARCHÉS. UNE HISTOIRE CRITIQUE DU MARKETING*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, 2022, 645 P., ISBN 978-2-7071-9924-9

Marie-Emmanuelle Chessel

Belin | « Revue d'histoire moderne & contemporaine »

2022/3 n° 69-3 | pages 208 à 210

ISSN 0048-8003 ISBN 9782410025750 DOI 10.3917/rhmc.693.0210

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et- contemporaine-2022-3-page-208.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Belin. © Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La cour comme système: théorie politique et constructions sociales du pouvoir

À propos de: Leonhard Horowsкі,

Au cœur du palais. Pouvoir et carrières à la cour de France, 1661-1789, traduit de l'allemand par Serge Niémetz, Rennes et Versailles, Presses universitaires de Rennes et Centre de recherche du château de Versailles, 2019 [2012], 466 p., ISBN 978-2-7535-7617-9

Élie HADDAD

Il faut saluer la parution du livre de Leonhard Horowski en français: la traduction impeccable de Serge Niémetz donne l'occasion de revenir sur ce volumineux ouvrage à l'écriture serrée, issu d'une thèse parue en allemand en 2012, incontournable pour quiconque travaille sur la cour ou la haute noblesse du règne de Louis XIV à la Révolution. Ouvrage qui n'est en outre que la partie émergée d'un iceberg dont il faut découvrir l'ampleur en consultant la prosopographie (en allemand) de 737 pages, accompagnée d'une notice d'emploi (traduite) de 50 pages et d'un index de 36 pages téléchargeables en ligne¹. Toutes les hautes charges curiales auxquelles pouvait prétendre la noblesse d'épée, définies au chapitre 3, sont incluses: celles des maisons du roi, de la reine, des enfants et petits-enfants de France (791 personnes), des ministères (301 personnes), des maréchaux de France (116 personnes), des grands commandements militaires (114 personnes), des gouvernements de province (avec les lieutenants généraux des grands gouvernements – 542 personnes), les cardinaux et les archevêques de premier plan (52 personnes), les principales ambassades (124 personnes). S'y ajoutent les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit (610 personnes) et, à la fin, les détenteurs des principaux rangs – enfants et petits-enfants de France, princes du sang, princes légitimés, princes étrangers, pairs ecclésiastiques, duc et pairs, ducs vérifiés (308 personnes). Comme de nombreux nobles ont détenu plusieurs charges et apparaissent à de multiples reprises, un système de renvoi permet de circuler dans la prosopographie, organisée par charges.

^{1.} Sur le site du Centre de recherche du Château de Versailles: https://chateauversailles-recherche. fr/francais/publications/publications-papier/collection-aulica/coll-aulica-no11-au-coeur-du-palais.html.

Un précieux index permet en outre de faire des recherches par nom. Pour chaque personnage sont indiqués les dates d'obtention et de perte de charge, le nom du protagoniste avec ses principaux titres féodaux utilisés comme nom usuel et, autant que possible, les dates précises des changements de nom usuel, ses dates de naissance et de mort, des renseignements sur son rang et ses autres charges et dignités, le statut de sa famille paternelle, ses parentés et alliance (jusqu'au 3° degré canon, parfois au-delà), des indications sur le ou les époux-épouses, des renvois aux enfants du protagoniste.

Pour établir cela, L. Horowski a dépouillé les registres de la Maison du roi, les brevets de retenue, les états des maisons des reines, des princes et des princesses, consulté des correspondances aux Archives nationales, plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, notamment dans la Collection Dangeau, épluché la *Gazette de France* et le *Mercure de France*, mais aussi de nombreux mémoires, des correspondances imprimées, des prosopographies déjà existantes. Cette énumération donne une idée de la masse de travail considérable qui a présidé à cet ouvrage et on ne saurait insister assez sur le caractère hautement précieux de la documentation ainsi mise à la disposition des historiens travaillant sur la grande noblesse et le pouvoir sous l'Ancien Régime. Ne serait-ce que pour cela, l'ouvrage de L. Horowski fera date.

LA DÉLIMITATION DE L'ENQUÊTE

Cette masse documentaire est mise au service d'une analyse et d'une démonstration d'histoire sociale en rupture avec les approches culturalistes de la cour comme avec les approches socio-historiques fondées sur les travaux de N. Elias². Si l'on peut contester le fait de ramener la pensée d'Elias à la vulgate qui en est généralement retenue sous l'idée de «domestication de la noblesse», il n'en reste pas moins que la thèse du sociologue allemand est en effet fondée sur une compression chronologique qui fait de la cour de Louis XIV une mécanique voulue par le roi tout en valant bien au-delà du règne de ce dernier. A contrario, Horowski défend l'idée que la cour, comme système social complexe, a nécessairement entraîné une dynamique propre qui ne peut se mouler dans les éventuelles intentions de son premier ordonnateur (si tant est que les choses puissent être posées ainsi). L'œuvre de J. Duindam est à l'arrière-plan de cette perspective³, mais Horowski y ajoute une démarche prosopographique à même de renseigner comment se faisaient les relations entre la cour et les institutions politiques (gouvernement, administration, armée). L'idée affirmée est en effet que le milieu des grands courtisans formait une classe sociale dont il faut étudier les individus, leurs possibilités de maintien, leurs parcours, afin

^{2.} Norbert ELIAS, La Société de Cour, Paris, Flammarion, 1985 [1969].

^{3.} Jeroen DUINDAM, Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

de comprendre comment leur pouvoir pouvait s'imposer collectivement sur le reste de la société. Au sein de la cour, il y avait des acteurs principaux, secondaires, et des figurants, il faut les identifier comme il faut déterminer quels étaient les groupes dominants et comment ils étaient structurés. Si E. Le Roy Ladurie avait proposé des pistes en ce sens⁴, Horowski réfute sa démonstration renvoyée à une simple analyse de Saint-Simon, lequel avait une perspective politique biaisée.

La chronologie embrasse la longue période qui, à partir du début du règne personnel de Louis XIV et jusqu'à la Révolution, voit une grande stabilité dans les charges supérieures des Maisons du roi et de la reine. C'est en effet par les charges que l'auteur définit la cour, ces charges que l'on recherchait pour les émoluments, les privilèges et le prestige qu'elles conféraient, mais surtout pour le grand crédit qu'elles donnaient, source de pouvoir (chapitre 4). Bien conscient du caractère très hétéroclite de celles-ci, l'auteur en délimite un noyau central dont le choix dépend de critères exposés au chapitre 3: nomination directe par le roi (ou la reine) et ordres donnés par celui-ci; serment d'entrée entre les mains du roi ou de la reine; pouvoir de commandement sans équivoque sur les titulaires des charges inférieures dépendantes de la leur; exercice de fonctions à proximité directe du roi. Ce dernier critère est essentiel: la possibilité d'observer le roi sur de longues durées conférait une capacité à avoir part de manière informelle ou indirecte aux décisions d'attribution des charges. Cela permettait également d'obtenir des informations et de les faire circuler, notamment dans sa parentèle et parmi ses alliés, et donnait une capacité à faire avancer les affaires de ceux qui étaient éloignés de la cour. Pour la cohérence, quelques charges subalternes répondant à ces critères sont exclues, comme celles de premier médecin ou de confesseur du roi. Sont donc retenues au total trente et une charges dans la Maison du roi, dix dans celle de la reine, trois dans l'éducation des princes et neuf dans les différentes grandes maisons des enfants ou petits-enfants de France, qui ne sont pas établies durant toute la période. Horowski justifie l'adjonction dans la base prosopographique des ducs et pairs ainsi que des chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit par le fait que ces dignités sont en quasi-totalité détenues par des personnes titulaires ou dont des parents ou alliés sont titulaires des charges mentionnées. Les charges féminines, moins nombreuses, sont incluses dans l'ensemble.

Toutes ces charges ont été attribuées 797 fois au cours de la période étudiée à 692 personnes (496 hommes et 196 femmes). C'est cet ensemble qui nourrit la prosopographie, fondement empirique de l'analyse, d'une érudition étour-dissante, laquelle se manifeste dans les notes qui forment un second texte par leur ampleur: un texte dans lequel se concentrent tous les exemples mettant en jeu les personnes elles-mêmes pour appuyer et préciser le propos du texte

^{4.} Emmanuel LE ROY LADURIE (avec la collaboration de Jean-François FITOU), Saint-Simon ou le système de la Cour, Paris, Fayard, 1997.

principal. Ce second texte est fondé sur d'innombrables mentions trouvées dans les mémoires et les correspondances, lesquelles sont contextualisées précisément et interprétées grâce à la connaissance précise des charges, des fonctions qu'elles confèrent, de leur histoire et de leurs titulaires successifs, des rapports de force qui président à leur exercice et à leur transmission à différents moments. Le renvoi de ces événements en note évite de surcharger le développement de récits qui risqueraient de noyer le propos principal et de créer une impression de recueil d'anecdotes. Leur analyse en fonction du thème développé permet au contraire d'affiner la compréhension du fonctionnement de la cour. C'est ce second texte qui donne toute sa densité à l'analyse de la prosopographie dont l'étude quantitative seule ne serait pas à même de fournir l'ensemble des facteurs qui permettent de comprendre, par exemple, les mécanismes de la transmission des charges, comme on peut s'en convaincre en lisant – là encore un exemple parmi cent autres – la note 80, p. 200-201, qui relate les déboires de Madame de Saint-Maigrin à qui son beau-père, La Vauguyon, avait fait miroiter en 1766 une charge de dame d'atours de la future dauphine. Celle-ci ne voulut pas de la prétendante, et le roi dut s'incliner, nommant en compensation Madame de Saint-Maigrin dame d'atours de la comtesse de Provence.

Le revers, si revers il y a, c'est que chaque extrait est pris comme un fait, sans être replacé dans le contexte d'écriture ou de publication qui est le sien, qui mettrait parfois de la distance par rapport à ce que les acteurs disent (ainsi quand Chamillart écrit à d'Hozier son éblouissement vis-à-vis de la cour, p. 168, n. 20, exemple parmi bien d'autres). Car les acteurs, ainsi que le montre Horowski, ne cessent jamais d'être pris dans les jeux politiques de la cour, ce qui signifie que toutes leurs actions, tout ce qu'ils écrivent, tout ce qu'ils publient, font publier ou laissent publier, doit aussi s'apprécier à l'aune de ces jeux politiques dans lesquels ils sont engagés.

LE SYSTÈME SOCIAL DE LA COUR

L'un des acquis majeurs du livre résulte de l'étude de la transmission des charges qui démontre que la mobilité sociale, à ce niveau supérieur, alla en diminuant au cours de la période. L'analyse des survivances est centrale de ce point de vue: elle montre le faible nombre de familles qui parvinrent à se maintenir, c'est-à-dire, selon les critères déterminés par l'auteur, dont quatre membres au moins furent titulaires de charges avec une présence minimale de 50 ans à la cour. 49 familles sont dans ce cas sur 252 présentes de façon significative (chiffre qui exclut les 60 familles n'ayant obtenu une charge que pour une fille ou une veuve), soit 19,4% du corpus. Mais elles pèsent 442 des 692 personnes nommées, soit 63,9%. Le tableau de la p. 186 résume le fait que plus on avance dans la période, plus le poids des familles anciennement installées à la cour se renforce et plus se réduisent les nouvelles entrées. Alors même que les souverains cherchèrent à limiter les survivances, celles qu'ils accordèrent se concentrèrent dans le groupe des principales familles cumulant

les charges sur la période. Horowski conclut (p. 187) que ce n'est donc pas dans le choix des monarques qu'il faut chercher les raisons de cette fermeture de la cour, mais dans le fonctionnement du système lui-même qui induisait ce qu'il appelle une «sclérose», laquelle prend racine dans le règne de Louis XIV, lorsqu'il devint impossible d'obtenir des charges de commandement à l'armée ou en province en dehors de la cour, et que les princes, ducs et maréchaux ne considérèrent plus les hautes charges comme inférieures à leur dignité. Il s'agit bien là d'une politique mise en place par Louis XIV consistant à faire en sorte que ces hautes charges de cour fussent désormais attribuées à des Grands, ce qui entraîna alors pour le moins la surprise des commentateurs, et suscitait encore la rage de Saint-Simon au siècle suivant (mentionnée p. 203), laquelle montre que ce dernier avait bien compris les enjeux de ces nominations: attacher les Grands à la cour et à la personne du roi, les placer sous son contrôle direct tout en leur faisant bénéficier de ses grâces ou subir ses disgrâces. Une fois ces charges tombées dans l'escarcelle des ducs et pairs, il n'était plus question pour ces derniers de les voir leur échapper. Le système liait les Grands mais aussi le roi qui voyait ses choix restreints à quelques familles éminentes.

Malgré tout, même pour les familles appartenant au gratin du gratin, a fortiori pour les autres, la reconduction des hautes charges n'était pas systématique, leur cumul était rare, il pouvait s'écouler des années avant d'en retrouver une. Cela créait une incertitude pour ces familles engagées dans une compétition féroce pour l'obtention de ces postes de pouvoir. La démonstration va dans le sens d'un renforcement de l'idéologie dynastique de la maison dans ces milieux courtisans (bien qu'il ne faille pas prendre au pied de la lettre certains textes comme celui en note p. 188). Horowski a peut-être tendance à surestimer la continuité de la possession des charges, ainsi lorsqu'il se concentre sur les familles qui sont parvenues à en obtenir plus de quatre sur une durée supérieure à 50 ans, soit, rappelons-le, 49 au total. Il trouve malgré tout dans cet ensemble 18 cas de non-transmission familiale sans compensation sur 176 successions comparables dans la maison royale durant les 128 années couvertes par l'étude, soit 10 % de cas de perte sèche d'une charge. Si on inclut les autres maisons, ce chiffre passe à 21,1% (110 cas sur 507 au total). Si de plus on ajoute les cas où un titulaire ne laissait pas d'héritier direct agnatique, on trouve dans les 28 charges laïques de la Maison du roi 83 cas sur 206 (40,3%) qui se firent avec un plein changement, sans relation de parenté entre les deux titulaires (p. 189). La discontinuité n'avait donc rien d'exceptionnel. Contrairement à ce que Horowski écrit de manière trop tranchée p. 205 («si le roi prenait toutes les décisions, il n'en prenait finalement aucune»), le roi disposait encore d'une marge de manœuvre. Un arbitrage entre deux personnes était encore un choix aux conséquences importantes pour les concernés, pour leur parenté et pour les factions auxquelles ils appartenaient. Mais il est vrai que les choix du monarque dans la désignation des nouveaux titulaires se restreignirent à un milieu de plus en plus étroit.

C'est l'autre grande démonstration du livre que de déterminer les gagnants et les perdants de ce système. Si Horowski montre que le cercle des premiers

s'étendit au-delà de la grande noblesse, c'est cependant bien la masse qui fut perdante, celle des hobereaux et des nobles moyens désormais privés de relais à la cour et non-intégrés aux anciennes clientèles qui structuraient le pouvoir des Grands et de la «noblesse seconde» dans les provinces. Les principaux courtisans pouvaient faire pourvoir dès leur jeune âge leur fils d'une charge de colonel qui leur conférait un avantage décisif en termes de carrière sur tout le reste de la noblesse, puisque c'est à partir de ce grade que les possibilités d'avancement s'accéléraient. En outre, la possession de charges civiles de cour en sus, exercées par quartier, leur permettait de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier, contrairement à la petite et moyenne noblesse d'épée, et de diluer ainsi les risques financiers inhérents aux charges militaires et à l'exercice de la guerre. Les hautes charges de commandement de la maison militaire du roi restèrent entre les mains de l'aristocratie de cour, la «noblesse seconde», quelle que fût son ancienneté, ne parvenant pas à s'y hisser – seule exception, la charge de capitaine des mousquetaires qui, de ce fait, fut désertée par les ducs et pairs et déclina.

Horowski revisite également les rapports entre aristocratie de robe et aristocratie d'épée, en soulignant que le poids des ministres de robe ne fut jamais équivalent au XVIII^e siècle à celui qu'ils avaient acquis sous Louis XIV et en montrant la plus grande fragilité des familles robines, marquées par une plus faible longévité dans les postes et une difficulté structurelle à s'allier avec les grandes familles d'épée. On ne vit plus d'importantes dynasties ministérielles après 1715 et, si concurrence il y eut entre la robe et l'épée pour les secrétariats d'État aux finances et à la guerre en raison de leur intérêt stratégique pour les pratiques de patronage, ce ne fut pas le cas pour la plupart des autres ministères qui n'intéressaient pas les aristocrates d'épée car ils les considéraient comme incompatibles avec leur état, ce qui relativise le fait qu'ils en aient été écartés. Seule la Guerre était, au fond, essentielle à l'épée qui parvint à mettre la main dessus.

Selon Horowski, les relations matrimoniales entre la noblesse ministérielle et la noblesse d'épée, peu nombreuses, furent une manière d'instaurer une coopération stratégique entre les deux groupes: les ministres avaient besoin des nobles d'épée pour l'obtention de charges curiales et militaires indispensables à leur famille mais auxquelles ils ne pouvaient prétendre en raison de leurs origines robines; les nobles d'épée, quant à eux, avaient ainsi accès aux formes administratives et bureaucratiques du pouvoir qu'ils rejetaient pour leur propre maison. C'est peut-être trop séparer les deux univers de pouvoir: au Conseil du roi entraient tant des ministres que des grands nobles d'épée. Les placets circulaient dans les ministères et à la cour, obtenir une charge de commandement supposait d'activer des réseaux aussi bien ministériels que courtisans, puisque toutes ces personnes pouvaient avoir l'oreille du roi. Enfin il faut considérer le cognatisme de la parenté derrière les discours purement patrilinéaires. L'alliance créait des relations postulées de solidarité que l'auteur considère d'ailleurs – il place Maurepas du côté de l'épée en raison de

son alliance et de sa famille maternelle. En outre, par l'alliance, la finance et la robe s'approchaient des plus hautes charges, ce que l'auteur montre aussi (par exemple p. 177, n. 80), même si cet accès était médié. L'importance des liens tissés par les femmes à travers l'alliance conduit donc à nuancer cette dichotomie entre ministres et courtisans. Horowski insiste à juste titre sur la différence entre les nobles de robe, indépendants pour la plus grande majorité d'entre eux de la cour, et les nobles d'épée qui y jouaient leurs carrières par la faveur du roi. La cour fut toujours favorable à ces derniers, affirme-t-il, et jamais le roi ne préféra la robe à l'épée... sauf pour les postes ministériels : exception de taille trop minorée par l'auteur.

C'est sans doute parce que les catégories sociales utilisées figent quelque peu la société dans les termes de l'époque («épée», «robe», «épée d'assimilation» pour celle qui ne peut prouver une grande ancienneté) que la démonstration concernant les rapports au sein des différents groupes aristocratiques paraît trop tranchée. L'auteur justifie cet usage en s'appuyant sur la pertinence hiérarchique de ces assignations pour les gens de l'époque, mais la tendance à ne voir dans ces termes que des qualifications fonctionnelles, et donc à les considérer comme des groupes sociaux (p. 61), alors qu'ils étaient aussi et avant tout des assignations et des prises de position sur la noblesse des uns et des autres, produit quelques biais. Par là, le texte finit par coller à l'idéologie de la supériorité de l'épée. Rien n'indique mieux cette adhésion que la croyance que porte l'auteur aux généalogies élaborées par les généalogistes de cour et à l'ancienneté de la noblesse d'épée par rapport à la noblesse de robe, malgré la démonstration faite naguère par Robert Descimon⁵. C'est ainsi que, p. 176, Horowski justifie de prendre la robe comme une catégorie sociale par le fait que la connaissance généalogique des acteurs du temps était suffisamment longue pour que chacun conserve en mémoire la «basse extraction» de ces familles, tandis qu'aux pages précédentes, il attribue le qualificatif d'«ancienne noblesse d'épée» à certaines familles, ce qu'il faudrait vérifier à chaque fois, car on connaît même des ducs et pairs qui avaient des origines marchandes, ce que Saint-Simon ne manquait pas de relever.

Or, si cette idéologie était bien réelle, elle n'empêchait pas que nombre de robins n'avaient aucune envie de passer à l'épée et l'auteur donne lui-même des exemples de familles qui concentraient tous les investissements dans la perpétuation de l'office au sein de la patrilignée, reléguant les cadets dans l'armée. Qu'une fraction de la noblesse soit parvenue à imposer socialement l'idée de l'adéquation entre ancienneté et épée, et donc la supériorité de celleci, est une chose; que tous les nobles de robe aient partagé cette idéologie en est une autre, qui ne fut jamais générale. Le biais de l'analyse vient sans doute aussi du fait que l'approche par les charges laisse de côté un autre fondement

^{5.} Robert DESCIMON, «Élites parisiennes entre XV° et XVII° siècle. Du bon usage du Cabinet des Titres», Bibliothèque de l'École des chartes, 155-2, 1997, p. 607-644.

de la domination nobiliaire, que partagèrent les nobles d'épée comme les nobles de robe – particulièrement après la fixation des prix des offices pour ces derniers – à savoir la terre et la dignité qu'elle conférait.

La démonstration prouve donc que la simple opposition entre robe et épée est insuffisante, sauf à restreindre le terme «épée» à l'aristocratie de cour, ce que l'ouvrage fait parfois par commodité, mais ne se comprend que parce qu'il traite de l'espace du palais. Car il était évident, pour les contemporains, que le terme d'«épée» portait avec lui une revendication de noblesse ancienne partagée à tous les niveaux de puissance et de fortune du second ordre, du moins chez ses membres qui se reconnaissaient, y compris idéalement, dans le service du roi par les armes. En la matière, si l'entourage royal ne se tenait pas entièrement à l'écart de la chose militaire, il y risquait cependant moins sa vie que bon nombre de nobles de moindre envergure – cela le leur fut suffisamment reproché, quand bien même certains d'entre eux payèrent de leur personne, et parfois de leur vie, sur le champ de bataille.

FACTIONS ET PARENTÉ

À partir de cette analyse des charges, Horowski propose dans les deux derniers chapitres une reconstitution des factions à la cour et une évaluation du poids de la parenté dans celles-ci. Un long chapitre restreint volontairement la présentation de l'histoire événementielle à celle des factions, ce qui minore les options politiques de celles-ci. Il est frappant que de nombreuses notations renvoient aux sentiments de haine, d'amitié, ou aux raisons psychologiques des acteurs pour expliquer leurs choix et leurs comportements au sein des rivalités de cour, lesquelles côtoient des considérations politiques plus éparses et, surtout, l'affichage des liens familiaux. L'ensemble, très long, très détaillé, n'échappe pas au risque d'une relation très classique de l'histoire de cour et, parfois, à quelques dérapages (comme la mention du parc au cerf p. 272, moyen pour le roi de «satisfaire ses besoins physiques»). Surtout, les lignes de force se perdent dans cette histoire très détaillée et donnent, au fond, une impression tout autre de l'affirmation de l'auteur: à savoir que des événements très circonstanciels, voire anecdotiques, de la vie de cour, auraient autant d'importance que les liens familiaux ou la politique des factions. Il faut faire un effort sérieux pour trouver, dans ce vaste récit détaillé, les rapports de force structurants et leurs déplacements au cours des près de 130 ans étudiés.

Heureusement, c'est l'objet du dernier chapitre que d'analyser de manière plus générale le rôle de la parenté dans ces factions. Horowski part pour cela de l'idée d'une contradiction entre le principe de cohésion patrilignager et les relations de parenté cognatiques dans la structure des familles, en s'appuyant notamment sur le postulat que la famille agnatique était la seule dont les frontières étaient stables et claires. S'il est vrai que, notamment dans la plus haute aristocratie, la perpétuation du patronyme et l'idéal patrilignager furent puissants, il ne faut pourtant pas en conclure à une telle homogénéité entre les discours idéologiques

et les faits. Les innombrables querelles de revendication de droits et d'héritages entre toutes ces personnes prises dans des relations de parenté et d'alliance ne rendaient pas évident le maintien des solidarités patrilignagères, quoi qu'en aient dit les discours de l'époque. Les jeux entre noms de famille et noms de maison ou de terre montrent d'ailleurs que le patronyme n'était pas le seul principe d'identification, même si, pour les plus grandes familles, la connaissance de ce patronyme derrière les titres (un Guéméné ou un Soubise était Rohan, par exemple) faisait partie du savoir indispensable d'un courtisan. Les exemples pris par Horowski lui-même montrent à quel point le patrilignage ou même la «famille agnatique» n'avait pas une existence patente ou, pour parler comme les anthropologues, ne formait pas un groupe discret. Il est d'ailleurs frappant que, sur 254 mariages d'une héritière, seuls 24 se firent avec un cousin de même nom, alors qu'il s'agissait là de la manière évidente de maintenir un patrimoine au sein du patrilignage. Les raisons sont sans doute multiples: Horowski mentionne l'absence de disponibilité de cousins, les conflits existants ainsi que le différentiel de rang – les cousins moins bien pourvus faisaient-ils partie du patrilignage lorsqu'ils risquaient de ternir sa grandeur? Il faudrait y ajouter la part des relations nouées avec des familles maternelles et avec les familles alliées qui pouvaient conduire à préférer une transmission hors du nom⁶.

Ce qui domina, ce fut d'abord et avant tout le principe linéaire de la succession de père en fils aîné (ou tenant lieu de l'aîné), laquelle nécessitait de conserver autant que possible l'unité entre les frères et sœurs pour préserver la patrilignée, mais ne conduisait que plus difficilement à forger l'unité du patrilignage. Cet idéal se heurtait aux intérêts différenciés des lignes ainsi qu'à leurs parcours sociaux divergents. La centralité de la ligne aînée se marque dans l'énorme endogamie des alliances contractées par les principaux détenteurs de charge (81,5% des nobles d'épée de ce groupe se marient dans la noblesse d'épée): les mésalliances sont rares. Plus généralement, la moitié des mariages se fait entre familles détentrices de charges à la cour.

Privilégier la famille agnatique passe toujours par le fait de considérer les filles comme des «enfants de deuxième classe», suivant l'expression employée p. 311. Or, la faveur au féminin et les transferts par les femmes n'étaient pas sans importance⁷. Le travail même de Horowski permet d'ailleurs là encore de contester cette idée: la grande différence qui se fit au sein des milieux de la haute et de la moyenne noblesse sous le règne de Louis XIV et de ses successeurs sépara les aînés *et* aînées des cadets et cadettes. Il fallait en effet bien marier les fils aînés à des partis semblables, du moins si on ne cherchait pas à «fumer ses terres». Et pour cela, il fallait que les aristocrates marient leur fille aînée au même niveau

^{6.} Voir l'exemple des Beringhen et des Vassé dans Élie HADDAD, «Kinship and Transmission within the French Nobility, Seventeenth and Eighteenth Centuries: The Case of the Vassé», French Historical Studies, 38-4, 2015, p. 567-591. Notons que Horowski a tendance à confondre alliance et parenté cognatique, signe du prisme patrilignager de son analyse. Mais pour Ego, les deux ne se confondaient pas. 7. Voir Flavie LEROUX, Les Maîtresses du roi. De Henri IV à Louis XIV, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020.

social, ce que les chiffres de Horowski confirment: il compte 283 mariages de filles de détenteurs de charges, c'est-à-dire autant que de mariages de descendants mâles (p. 336). 85% d'entre elles sont mariées dans la noblesse d'épée, le reste à de la noblesse étrangère, ce qui avait pour avantage de masquer partiellement une éventuelle régression. Elles étaient richement dotées et obtenaient en général bien plus que les filles cadettes mais aussi que les garçons cadets. Rien ne montre mieux cette relégation des cadets et des cadettes, les grands perdants du système matrimonial et successoral mis en place au XVII^e siècle, que le fait que, sur 307 mariages conclus entre 1661 et 1789, Horowski n'en trouve que sept dans lesquels un cadet fut marié en étant placé en position d'héritier de la maison maternelle éteinte ou d'une branche collatérale en voie d'extinction, contre trente mariages de cadets sans conséquence pour le patrimoine de la maison – il faudrait ajouter tous ceux qui furent voués au célibat.

L'étude de la famille agnatique et des mariages est suivie de celle des relations cognatiques dont l'importance se traduit dans les nombreuses mentions de cousinages qui parsèment la description de la vie de cour et de ses factions⁸. Le tout aboutit à faire émerger cinq critères structurels dans les affinités familiales: la préférence aux agnats, et ensuite aux parents qui n'étaient séparés que par un changement de nom; le rang formel ou le statut informel des personnes; l'équivalence entre alliance et consanguinité dans la reconnaissance de la parenté tant qu'un «programme dynastique commun» existait entre les deux familles alliées, c'est-à-dire tant que demeurait une descendance au mariage; le recouvrement des parentés anciennes par les nouvelles qui conduisait à renouveler, si intérêt il y avait à cela, une alliance avec une autre maison afin de maintenir sa pertinence sociale et politique, et à la renouveler de préférence avant que l'éloignement générationnel ne l'eût faite tomber dans un relatif oubli; enfin, plus petit dénominateur commun de ces critères, le pouvoir des partis en présence était bien entendu pesé, à condition qu'une basse naissance ne disqualifiât pas entièrement une maison.

Si l'on peut discuter la hiérarchie de ces cinq critères et leur détail, c'est le mérite du livre d'Horowski que de démontrer leur relative pertinence et d'en tirer des conséquences pour l'analyse de la vie politique de la cour. Horowski note, et c'est un point essentiel, que malgré les conflits, inhérents au système, qui agitaient les familles agnatiques, on ne trouve jamais de père et de fils, et presque jamais de frères, s'opposant dans des factions différentes à la cour. Les intérêts bien compris des individus exigeaient de tenter de récupérer le plus possible de biens des héritages mais supposaient que ces conflits de succession ne vinssent pas mettre en cause les solidarités politiques plus vastes dont dépendaient les prébendes qui assuraient la fortune des grandes familles courtisanes, et donc leur maintien: «toutes les activités de la noblesse de cour sont orientées en fonction d'un projet dynastique», écrit Horowski p. 319.

^{8.} On notera l'erreur dans la manière de compter les degrés de parenté et dans le schéma récapitulant ces derniers, donné p. 376-377.

L'ensemble conférait en effet au système d'alliance un caractère flexible et instable, tant en raison de ses propriétés intrinsèques que du fait qu'il était dépendant de la distribution du pouvoir à la cour, laquelle découlait de la fayeur du roi (p. 356). Il était d'ailleurs utile de conserver un fonds d'alliances dormantes réactivables si nécessaire en fonction des évolutions des rapports de force et des positions à la cour. Un milieu aussi étroit supposait par ailleurs d'éviter de contracter des inimitiés mortelles et irréparables. Aussi Horowski interprète-t-il le jeu des factions d'abord et avant tout comme résultat de l'opportunisme des aristocrates en fonction de leurs projets dynastiques. Les querelles idéologiques n'étaient que marginales dans les choix des uns et des autres, et seules quelques cas exceptionnels purent amener à former des coalitions autour de questions politiques, coalitions qui ne furent jamais durables. Horowski le montre par exemple pour l'attitude vis-à-vis de l'Espagne après la mort de Louis XIV. Le projet de société établi autour de Fénelon, Beauvillier et Chevreuse fut une exception non-durable. Le centre des factions était d'ailleurs instable en raison du décalage qui existait entre la transmission des charges au sein des familles et la qualification pour prendre la tête d'une faction: un fils ne succédait généralement pas à son père à la tête d'une telle faction et celle-ci évoluait dans le temps. Pour Horowski, les nobles de cour n'avaient au fond que fort peu d'intérêt pour la politique mais défendaient uniquement les intérêts dynastiques de leur maison, de leurs parents et de leurs alliés, et les dynasties ministérielles firent de même. Cet intérêt dynastique nécessitait de jouer le jeu de l'obtention des charges curiales et donc de conserver autant que possible des charges qui n'étaient pas héréditaires, ou bien d'en obtenir d'autres, et donc de rester à la cour. Cela dit, l'auteur lève lui-même l'ambiguïté possible autour du terme de «politique» en en donnant une définition contextuelle, qui renvoyait aussi bien à l'État et au gouvernement qu'à «la capacité des individus à atteindre ses buts propres» (p. 71): les deux sphères n'étaient pas séparables, du moins à partir du moment où l'on se situait au niveau des charges supérieures de la monarchie. La logique du pouvoir était structurellement organisée en mêlant des aspects publics et des aspects domestiques. Les factions ne s'expliqueraient pas si différents groupes, différentes maisons, n'avaient été en concurrence pour la définition de politiques qui favorisaient plus ou moins leurs intérêts au détriment d'autres.

FONDEMENTS IDÉOLOGIQUES ET FONDEMENTS SOCIAUX DU POUVOIR

La focalisation du livre sur les charges et non sur l'argent ou les terres afin de déterminer la faveur, les ressources et le pouvoir des courtisans relève de l'impossibilité de mener une étude détaillée des fortunes de toutes ces personnes (p. 74). Mais cela conduit Horowski à penser les charges comme le seul critère permettant d'appréhender la hiérarchie interne de la cour, même s'il indique que trois éléments entraient en jeu dans celle-ci: la faveur du roi, le statut ou le rang de la noblesse et la possession des charges. Il faut pourtant préciser que la faveur devait nécessairement s'accompagner de gratifications en charges ou

en terres conférant une dignité. Une tension en résulte dans l'explication du rapport entre hautes charges et familles titrées. Horowski note que les familles ducales concentrent ces hautes charges mais indique aussi qu'elles permettent à des familles d'accéder à la dignité ducale (p. 176). Souligner le fort lien entre les deux est donc parfaitement justifié, mais il faut alors bien voir que cette logique circulaire autorisait une certaine mobilité sociale, ce que les chiffres montrent d'ailleurs : si les ducs et pairs sont surreprésentés dans la détention de ces charges de cour, la moitié d'entre elles allèrent tout de même à des non ducs.

L'une des difficultés de l'analyse tient à la confusion entre des caractérisations etic (le statut, pensé comme agrégat de l'ancienneté de la noblesse, des titres, de la fortune, du pouvoir, etc.) et des notions *emic* (le rang), ainsi qu'à la compréhension de la hiérarchie comme stratification sociale. La comparaison avec le livre récent de F. Cosandey est éclairante sur ces aspects⁹. L'ordre hiérarchique des préséances ne correspondait pas à une stratification sociale. Topologique, il s'adaptait aux différentes cérémonies du pouvoir et les critères mobilisés par les acteurs pour affirmer leur rang renvoyaient à des systèmes de légitimation différents et diversement articulés (possessions de fiefs de dignité, offices, ancienneté, ordre de naissance, etc.). Quelques contradictions disparaissent si l'on adopte cette perspective. Ainsi, Horowski affirme à la fois que l'ordre des préséances devait être accepté, et qu'en cela il ne devait pas être arbitraire, mais en même temps que la multiplicité des situations et des critères faisait qu'il n'y avait jamais que des indices de rang et que ceux-ci étaient donc arbitraires (p. 91-92). De même trouve-t-il que le «flou régnait» en matière de critères d'ordonnancement mais quelques lignes plus loin il considère que le système des rangs était «relativement stable» (p. 95). Ce n'est pas ainsi que fonctionnait le système et le fait que les querelles ne pussent jouer qu'à un degré d'écart montre qu'il n'y avait pas là qu'arbitraire, mais une grammaire commune au sein de laquelle les acteurs pouvaient cependant arguer de différentes dignités pour tenter de l'emporter en fonction du lieu où se faisait l'ordonnancement.

C'est cette grammaire qui n'est pas maîtrisée par l'auteur, notamment la différence entre droits réels et droits personnels, essentielle pour comprendre les qualités prises par les acteurs. Il est ainsi frappant qu'Horowski renvoie la dignité de duc à une qualité inhérente à la personne, et non à la détention d'un fief (par exemple p. 96). Que le roi ait fait des ducs à brevet ne change rien à l'affaire: ces derniers passaient derrière les détenteurs d'un fief et l'ordre de préséance était fonction de l'ancienneté de la détention du duché. Ce n'est pas parce que la dignité de duc passait de père en fils qu'elle était personnelle au sens juridique du terme: cette transmission était médiée par celle du duché, elle était donc réelle.

^{9.} Fanny Cosandey, Le Rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime, Paris, Gallimard, 2016.

Il est vrai que la dialectique entre réel et personnel évolua au cours de la période moderne, ce qui complexifie la donne. Mais de ce point de vue, justement. Horowski a tendance à projeter des réalités du XVIII^e siècle sur les siècles précédents. Ainsi, il n'est pas exact de dire qu'il n'y avait aucune hiérarchie entre les fiefs de dignité (p. 93). Que celle-ci ait loin d'avoir été rigide n'empêche pas que, à partir du règne d'Henri III, un ordre ait été instauré qui mettait les duchés au sommet, suivis des marquisats, des comtés, des vicomtés et des baronnies. Dans les faits, des titres anciens demeurèrent attachés à des domaines qui pouvaient paraître plus avantageux et mériter une dignité supérieure – les cas ne furent pas rares de nobles demandant au roi une telle érection à un titre plus élevé. Réserver le terme de «personne titrée» aux seuls ducs revient à faire abstraction de cette organisation par laquelle la dignité des fiefs se communiquait à la personne. Il est également vrai que le titre de marquis commença à se démonétiser dans les qualifications sociales ordinaires à mesure qu'il se répandit comme terme de courtoisie sous le règne de Louis XIV. Les acteurs n'en conservèrent pas moins la hiérarchie des titres lorsqu'ils étaient liés à la possession d'un fief de dignité. Même quand les nobles se mirent à désigner les cadets avec le nom de la terre possédée par l'aîné, au XVIII^e siècle et pas avant, comme le pense Horowski, ce fut en respectant cette hiérarchie des dignités: le marquis de Vassé, de la branche aînée, lequel possédait en effet le marquisat de Vassé, s'adressait au comte de Vassé, de la branche cadette de sa maison – lequel ne possédait évidemment pas de comté de Vassé. De rares mentions de ce genre de pratiques existent pour la seconde moitié du XVIIe siècle, mais elles étaient encore moquées.

Derrière ces considérations, c'est le rapport entre les fondements idéologiques et l'effectivité des relations de pouvoir qui est en jeu. Tout à sa volonté de montrer que le système de la cour échappa à l'emprise de son ordonnateur et que le roi n'en fut pas le maître-horloger, Horowski entend séparer théorie (justifications idéologiques) et pratique: la première est renvoyée à un essentialisme ou à un culturalisme fallacieux (p. 32) tandis que, du point de vue pratique, l'auteur affirme que les décisions royales pour renforcer son pouvoir seraient restées lettres mortes. L'exemple le plus marquant est celui de la limitation à trois ans des charges de gouverneurs de province, jamais appliquée. Mais on ne saurait se fonder là-dessus pour invalider l'ensemble des politiques mises en place par les Bourbons, ce dont l'auteur a conscience d'ailleurs. Ainsi se réfère-t-il également aux recherches de noblesse, mais en écartant les théories politiques qui fondent ces enquêtes, il minimise le monopole désormais exercé par la monarchie sur les voies de l'anoblissement et les transformations de la noblesse qui résultèrent du compromis de ces enquêtes¹⁰.

^{10.} R. DESCIMON, «Chercher de nouvelles voies pour interpréter les phénomènes nobiliaires dans la France moderne. La noblesse, "essence" ou rapport social?», Revue d'histoire moderne & contemporaine, 46-1, 1999, p. 5-21; Rafe BLAUFARB, «Nobles, Aristocrats, and the Origins of the French Revolution», in Robert M. SCHWARTZ, Robert A. SCHNEIDER (éd.), Tocqueville and beyond. Essays on the Old Regime In Honor of David D. Bien, Newark, University of Delaware Press, 2003, p. 86-110.

L'interprétation des honneurs de la cour souffre d'un même biais. On ne peut étendre l'exigence de preuves remontant à la date de 1400 au règne de Louis XIV sur la foi d'une vague mention de Madame de Sévigné (p. 111). Cette limite n'apparut qu'en 1732 et ne fut codifiée qu'en 1759, comme l'indique l'auteur lui-même. Auparavant, de petits nobles venaient aussi à la cour pour différentes raisons (les mémoires mentionnent cela) mais ils n'avaient pas besoin de se faire enregistrer. En revanche, à partir de 1759, ils purent utiliser cet enregistrement comme preuve d'ancienneté et s'en prévaloir dans la vie sociale. Horowski considère que les personnes reçues aux honneurs de la cour sans faire leur preuve mais par grâce royale ne le furent qu'en raison de leurs fonctions, lesquelles, à part pour les ministres, signaient de toute facon une ancienne appartenance à la noblesse d'épée. Mais c'est faire peu de cas, précisément, de la logique de l'ancienneté qui était devenue critère de distinction nobiliaire, de la mobilité sociale qui avait vu des familles changer d'état et intégrer la haute épée, et des changements dans la conception même de la noblesse qui faisaient que les qualifications anciennes ne correspondaient plus aux nouvelles et que des états jugés autrefois compatibles avec la vie noble paraissaient désormais antinomiques avec le statut nobiliaire. De sorte que la grâce royale trouvait à s'exercer véritablement, tout comme le contrôle tatillon des généalogistes des ordres du roi¹¹.

La nature des charges de cour et l'évolution de leur attribution fut ellemême un puissant instrument dans la main du roi. Ces charges n'étaient pas vénales, au sens de la vénalité légale instituée sous le règne de François Ier et qui avait fini par caractériser les offices de justice, lesquels avaient progressivement acquis la nature quasi-héréditaire grâce aux facilités de transmission qu'assurait le droit annuel instauré en 1604. Les charges de la maison du roi ainsi que de nombreux autres offices relevaient d'une «vénalité coutumière »12: en théorie non vénales, elles se vendaient et s'achetaient sans que les rois n'y trouvent rien à redire, ce que vint confirmer la mise en place de brevets de retenue par lesquels le monarque, par grâce, garantissait un montant minimum de rachat d'un office pourtant censé être non-vénal. Ce brevet de retenue ne correspondait pas nécessairement au prix de la charge, contrairement à ce qui est dit p. 117 mais que vient corriger la p. 118. On ne saurait donc penser ces charges de cour comme d'une «nature héréditaire incomplète» (p. 119). Elles étaient dans la main du roi qui pouvait à tout moment les récupérer. Les transmettre à un fils supposait son agrément et donc de rester en faveur.

^{11.} É. HADDAD, «Classement, ancienneté, hiérarchie: la question de la définition de la noblesse à travers la querelle entre les Chérin et les Mesgrigny à la fin du XVIII^c siècle», in Gilles CHABAUD (éd.), Classement, déclassement, reclassement de l'Antiquité à nos jours, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2011, p. 259-281.

^{12.} R. DESCIMON, «La vénalité des offices et la construction de l'État dans la France moderne. Des problèmes de la représentation symbolique aux problèmes du coût social du pouvoir», in ID., Jean-Frédéric SCHAUB, Bernard VINCENT (éd.), Les Figures de l'administrateur. Institutions, réseaux, pouvoirs en Espagne, en France et au Portugal, XVI^e-XIX^e siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p. 77-93.

Si la survivance accordée là encore par faveur garantissait cette transmission de père en fils, Horowski montre que les monarques en usèrent avec une certaine modération, conscients qu'ils étaient d'hypothéquer de la sorte des moyens de contrôle pour l'avenir. Comme le note l'auteur p. 171, cela nécessitait pour les individus et pour leurs familles de maintenir une présence à la cour, dans la proximité du roi, donc de conserver les charges ou d'en obtenir de nouvelles. Il y avait là un puissant moyen de maintenir ces grandes maisons qui, désormais, ne pouvaient plus fonctionner indépendamment de la cour.

Une tension parcourt donc l'ensemble du livre: d'un côté il affirme que les familles dépendaient de la faveur du roi pour l'obtention et le maintien des hautes charges sur lesquelles reposait leur pouvoir, de l'autre que le roi n'était pas le cœur du système de la cour. Cette tension se résout si l'on accepte de ne pas séparer l'analyse des pratiques du pouvoir de leurs justifications. L'exemple de la politique à adopter vis-à-vis des membres de la famille royale est éclairant: le roi était au fond tenu d'accepter les demandes de la reine, des princes et des princesses de son sang, car il ne pouvait réduire le poids de ces derniers vis-à-vis des courtisans. Ce n'étaient pas seulement les membres du sang royal qui devaient montrer qu'ils pouvaient satisfaire des courtisans pour conserver leur importance, c'était le roi qui devait les maintenir à ce niveau. Le roi était lui aussi tenu par le système qui fondait son pouvoir (p. 152). La perspective développée par F. Cosandey pour analyser les préséances l'explique bien: elle ne cherche pas dans la sociologie de la cour les mécanismes de son pouvoir mais insiste sur la manière dont le système est organisé en fonction d'une construction des rangs qui fait du roi la pierre de touche du système, d'où sa prise en compte de l'idéologie politique de l'absolutisme (le roi a pouvoir absolu), non comme réalité de l'exercice d'un pouvoir tout-puissant, mais comme fiction nécessaire de l'organisation du pouvoir dont les courtisans ont besoin pour assurer leurs propres prérogatives. Et de fait, c'est bien vers le roi que sont tournées toutes les attentes des courtisans dans l'ensemble des lettres et des mémoires cités par Horowski. Le refus de la notion d'absolutisme ne conduit pas nécessairement à une plus grande clarté dans l'appréhension des pouvoirs sous l'Ancien Régime.

Reste que Horowski emporte la conviction lorsqu'il montre qu'il y eut un compromis entre la haute noblesse et le monarque. Il retrouve là une idée bien connue, défendue par exemple par W. Beik ou K. Béguin, sur les bases sociales de l'absolutisme¹³. K. Béguin avait montré à travers l'exemple des Condés que le devoir d'obéissance était plus lucratif que le devoir de révolte¹⁴.

^{13.} William BEIK, Absolutism and Society in Seventeenth-century France. State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc, Cambridge, Cambridge University Press, 1985; Katia BÉGUIN, «Louis XIV et l'aristocratie: coup de majesté ou retour à la tradition?», Histoire, économie & société, 19-4, 2000, p. 497-512.

^{14.} K. BÉGUIN, Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle, Seyssel, Champ Vallon, 1999.

Mais dans le débat actuel sur l'absolutisme comme collaboration sociale des élites, le mérite du livre de Horowski est d'entrer dans le détail et de préciser les limites des gagnants du système. N. Elias n'aurait sans doute pas dit autre chose et on regrettera l'interprétation de l'idée de domestication de la noblesse comme une privation de pouvoir: le sociologue raisonnait quant à lui en termes de subordination du pouvoir de la noblesse (surtout de la haute noblesse) à l'autorité du monarque désormais placée hors de la sphère des pairs (primus inter pares). Comme le disait déjà F. Billacois en 1976, la fameuse crise de la noblesse déboucha, pour la frange supérieure de celle-ci, sur une subordination qui la transforma en aristocratie – ce qu'elle perdit en autonomie, elle le gagna en puissance et en richesse¹⁵. Horowski montre que cela conduisit à drainer les ressources du royaume vers la cour et à affaiblir la noblesse movenne comme la petite noblesse sur laquelle J. Dewald a insisté¹⁶. L'aristocratie de cour avait bien tout intérêt au maintien d'un système qui, s'il la contraignait à la dépendance vis-à-vis de la vie de cour et de la faveur du roi, lui procurait des avantages considérables.

Horowski postule que l'argent n'était pas une ressource suffisante pour accéder à la très haute dignité, comme le montrent les parcours des financiers. Mais de fait ces derniers échappent à son analyse alors que leur place dans le système devint cruciale. On ne pourrait expliquer sinon que des ducs et pairs aient accepté de marier leurs fils avec des filles de la finance (faisant de ces dernières des duchesses et des mères de ducs), ni les relations étroites qui purent se nouer entre ces financiers et les milieux ministériels. C'est que ce monde de la haute aristocratie était aussi un monde de la dette, ce que le roi n'ignorait pas, lui qui signait les contrats de mariage et pouvait voir les montants des dots recherchées par les courtisans qui l'entouraient. Horowski a raison de souligner que, hormis la faillite des Rohan-Guéméné, aucune maison aristocratique ne s'effondra sous l'Ancien Régime. Il fallut cependant pour cela que des dettes parfois colossales fussent sans cesse épongées par des alliances accompagnées de riches dots et par la faveur du roi qui faisait pleuvoir gratifications et charges rémunératrices¹⁷, cette «faveur capitalisée» qui était la monnaie de Versailles, pour reprendre l'expression de Horowski (p. 75), et dont ces aristocrates étaient dépendants. Mais le roi lui-même était dépendant des financiers pour ses affaires. L'argent était devenu un redoutable

^{15.} François BILLACOIS, «La crise de la noblesse européenne (1550-1650): une mise au point», Revue d'histoire moderne & contemporaine, 23-2, 1976, p. 258-277.

^{16.} Jonathan DEWALD, «Régime nobiliaire en région avancée: essai d'un bilan», in Ariane BOLTANSKI, Alain HUGON (éd.), Les Noblesses normandes (XVI^e-XIX^e siècle), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 289-301; ID., «Rethinking the 1 Percent: The Failure of the Nobility in Old Regime France», American Historical Review, 124-3, 2019, p. 911-932.

^{17.} Alain GUERY, «Les finances de la monarchie française sous l'Ancien Régime», *Annales ESC*, 33-2, 1978, p. 216-239, notamment p. 231.

convertisseur de dignités dans tous les domaines¹⁸. Avec des limites, certes, mais suffisamment pour relativiser la puissance sociale de la cour enserrée dans des relations de crédit qui nécessitaient impérativement le maintien des finances royales, du système financier inégalitaire qui les approvisionnait, des opérateurs qui le faisaient fonctionner. Il n'est pas étonnant que ce soient les finances et le lien entre impôt et représentation politique qui aient concentré les revendications au cours du XVIII^e siècle¹⁹. La crise de la fin de l'Ancien Régime sonna le glas de ce système sur lequel était fondée l'organisation des pouvoirs.

Alliant une érudition éblouissante et un questionnement de grande ampleur qui ouvre sur les évolutions générales de la monarchie d'Ancien Régime, Leonhard Horowski a réalisé un livre incontournable pour quiconque s'intéresse au monde du pouvoir de l'Ancien Régime. Comme il l'indique, la seule chose que cette perspective ne peut expliquer, c'est pourquoi ce compromis finit par se briser. C'est que, quoi qu'en aient pensé les élites nobiliaires, la vie du royaume ne se résumait pas à la cour et la Révolution ne saurait s'expliquer uniquement par la crise de 1787-1789: d'autres forces plus puissantes travaillaient la société française à une autre échelle que celle de la cour, des forces qui creusaient les contradictions de l'absolutisme que les Grands, tout orientés vers le maintien des fondements de leur domination, ne virent que tard, dont ils tâchèrent de se sortir en se ralliant au rejet de l'absolutisme, entraînant finalement la chute du système qui les avait si généreusement payés depuis plus d'un siècle.

Élie HADDAD CNRS CRH-RHiSoP (EHESS) 54 boulevard Raspail 75006 Paris haddad@ehess.fr

^{18.} R. DESCIMON, «Nobles de lignage et noblesse de service. Sociogenèses comparées de l'épée et de la robe (XV^e-XVIII^e siècle) », in ID., É. HADDAD (éd.), Épreuves de noblesse. Les Expériences nobiliaires de la haute robe parisienne (XVI^e-XVIII^e siècle), Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 277-302.

^{19.} Michael KWASS, «A Kingdom of Taxpayers: State Formation, Privilege and Political Culture in Eighteenth-Century France», *The Journal of Modern History*, 70-2, 1998, p. 295-339; ID., *Privilege and the Politics of Taxation in Eighteenth-Century France: Liberté, Égalité, Fiscalité*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2000. Voir aussi A. GUERY, «Raison financière et raison politique d'Ancien Régime», *La Pensée politique*, dossier «Écrire l'histoire du XX^e siècle. La politique et la raison», 2, 1994, p. 228-241.

Relire *Mein Kampf*: de l'opportune édition critique d'un livre abject

À propos de: **Florent Brayard, Andreas Wirsching (Éd.),** *Historiciser le mal. Une édition critique de* Mein Kampf,
Paris, Fayard en collaboration avec l'Institut für Zeitgeschichte, 2021, 864 p.,
ISBN 978-2-213-67118-5

Jean SOLCHANY

Tout lecteur, aussi aguerri soit-il, ne peut qu'avoir un mouvement de recul avant d'ouvrir *Historiciser le mal*. L'ouvrage frôle en effet les trois kilos et son format gigantesque rend sa manipulation hasardeuse. En outre, ses pages truffées de notes foisonnantes comme ses très denses introductions de chapitre n'augurent guère d'une lecture facile. Son objet, surtout, suscite la répugnance. Car il s'agit de la réédition, encadrée par un très important appareil critique, du livre politique le plus abject de l'histoire du XX^e siècle: *Mein Kampf*. Le choix de ne pas faire apparaître sur la couverture le nom de son auteur et de reléguer son titre en petits caractères dans le sous-titre dit à la fois l'enjeu et la difficulté de l'entreprise.

Proposée à l'achat le 2 juin 2021, co-dirigée par Florent Brayard et Andreas Wirsching, cette publication est le fruit d'une coopération franco-allemande qui a pris la forme d'un double travail collectif. D'abord celui d'une équipe d'historiens allemands qui, sous la houlette de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich (Institut für Zeitgeschichte), ont travaillé quatre années durant à une édition critique de *Mein Kampf*. Sa parution, en janvier 2016, a rencontré un écho considérable en Allemagne et dans le monde¹. La même année, un partenariat établi entre Fayard et l'Institut für Zeitgeschichte venait donner un nouveau souffle au projet d'une édition française qui remontait à 2011. L'équipe française autour de Florent Brayard s'est alors lancée dans l'adaptation de la version allemande, avec, à certains égards, des améliorations par rapport au

^{1.} Christian HARTMANN, Thomas VORDERMAYER, Othmar PLÖCKINGER, Roman TÖPPEL (éd.), *Hitler*. Mein Kampf. *Eine kritische Edition*, Munich-Berlin, Institut für Zeitgeschichte, 2 tomes, 2016 (désormais: *HMKKE*).

concept initial, parallèlement à l'enjeu crucial d'une nouvelle traduction de *Mein Kampf*, confiée à Olivier Mannoni, traducteur expérimenté s'il en est².

Il faut souligner la rigueur éthique de cette entreprise éditoriale. Les bénéfices de la commercialisation d'*Historiciser le mal* sont reversés à la fondation Auschwitz-Birkenau. L'ouvrage, qui n'a pas fait l'objet d'une campagne de promotion, n'est pas disponible en librairie, mais seulement sur commande. Enfin, le prix, 100 euros, paraît de nature à dissuader les acheteurs du dimanche. En revanche, un exemplaire est mis gratuitement à la disposition des bibliothèques qui en font la demande. Avec ces précautions, on se situe aux antipodes de la désastreuse réédition italienne de *Mein Kampf*, en 2016, mais dans sa version mussolinienne de 1937, sous la forme d'un supplément publié dans le très à droite *Il Giornale*, sans appareil critique, simplement précédé d'une courte introduction historique³.

Republier *Mein Kampf* n'allait pas de soi. Sur le plan scientifique déjà. Fallait-il braquer les projecteurs, une fois de plus, sur un Hitler déjà surexposé? D'un point de vue éthique également. Ne prenait-on pas le risque de respectabiliser *Mein Kampf* en lui faisant les honneurs d'une édition critique de grand style, un genre habituellement réservé aux grands auteurs? Les choix éditoriaux pour rendre le texte hitlérien accessible tout en le mettant à distance n'avaient, en outre, rien de facile ni d'évident. Les inquiétudes et polémiques n'ont pas manqué, notamment en Allemagne. Mais cette édition critique d'une source pas comme les autres doit être considérée comme une réussite, qui intervient à un moment opportun, dans un contexte de crise de la démocratie et de poussée de l'extrême droite, de montée de la xénophobie et de résurgence de l'antisémitisme, de crise de l'information et de floraison des complotismes. Un moment opportun dont il faut toutefois interroger le caractère tardif. Il aura en effet fallu attendre presqu'un siècle après sa parution et 70 ans après la chute du III^e Reich pour que *Mein Kampf* fasse l'objet d'une édition critique.

DE LA DISGRÂCE D'UNE NAISSANCE TARDIVE: UNE ÉDITION SOUS LE FEU DE LA CRITIQUE

De l'histoire du nazisme, il est souvent dit, à raison, qu'elle est l'une des plus investies au monde. Pas moins de 80 biographies ont déjà été consacrées à Hitler. La somme de l'historien britannique Ian Kershaw, parue il y a un quart de siècle déjà, n'a en rien cassé une dynamique qui semble même

^{2.} Florent BRAYARD, Andreas WIRSCHING (éd.), *Historiciser le mal. Une édition critique de* Mein Kampf, Paris, Fayard en collaboration avec l'Institut für Zeitgeschichte, 2021 (désormais: *HLMEC*). L'édition a été établie par Anne-Sophie Anglaret, David Gallo, Johanna Linsler, Olivier Baisez, Dorothea Bohnekamp, Christian Ingrao, Stefan Martens, Nicolas Patin, Marie-Bénédicte Vincent et avec la participation de Dorit Brixius, Jörg Echternkamp, Andreas Guidi, Marie-Pierre Harder, Aurélie Audeval, Diane Carron, Ugo Pagini, Nicolas Thervet. Des éditions critiques ont également vu le jour aux Pays-Bas en 2018 et en Pologne au début de 2021.

^{3. «&}quot;Il Giornale". "Mein Kampf" in Kiosk», Die Zeit, 19 juin 2016.

s'amplifier ces dernières années⁴. De très nombreuses éditions de sources ont accompagné le mouvement, des discours d'Hitler avant 1933 à l'agenda d'Himmler en passant par le journal de Goebbels⁵. Le *Deuxième Livre*, rédigé par Hitler en 1928 comme prolongement de *Mein Kampf*, mais jamais publié de son vivant, l'a été dès 1961 après la découverte du manuscrit par l'historien américain Gerhard L. Weinberg⁶. Seul *Mein Kampf* est resté à l'écart de ce travail d'édition, une situation pour le moins paradoxale renvoyant au statut hors norme de l'ouvrage, mais aussi au dispositif juridique qui a longtemps restreint sa diffusion.

Après que *Mein Kampf* a été interdit de publication en 1945, le gouvernement militaire américain a transféré les droits détenus par Eher Verlag, l'éditeur attitré du NSDAP, à l'État libre de Bavière, plus exactement à son ministère des Finances. Dès lors, les autorités bavaroises n'ont eu de cesse d'empêcher toute réédition, en se fondant non pas sur le droit pénal et les dispositions pour lutter contre l'incitation à la haine raciale, mais sur le droit civil et les règles relatives au droit d'auteur. Cette volonté politique a permis d'interdire toute reparution en Allemagne, mais aussi parfois hors d'Allemagne, avec un succès il est vrai plus limité, *Mein Kampf* continuant par exemple de paraître dans les pays anglo-saxons. Elle a également conduit à limiter l'impact des éditions plus ou moins sauvages, en recourant à tous les moyens possibles, parfois peu orthodoxes. C'est ainsi qu'en 1997, la RFA fait acheter tous les exemplaires de deux éditions espagnoles de *Mein Kampf*, afin d'éviter leur diffusion en Amérique latine⁷.

La logique d'interdiction de *Mein Kampf* est tôt entrée en collision avec l'aspiration à l'établissement d'une édition critique. À la fin des années 1960, deux projets de publication d'extraits de *Mein Kampf*, l'un en Autriche, l'autre en RFA, ce dernier soutenu par Helmuth Krausnick, directeur à l'époque de l'Institut für Zeitgeschichte, échouent à la suite de l'action du ministère des Affaires étrangères et du gouvernement régional bavarois. À la fin des

^{4.} Ian KERSHAW, Hitler, Paris, Flammarion, 2020 [1998]. Parmi les publications récentes: Brendan SIMMS, Hitler. Le monde, sinon rien, Paris, Flammarion, 2021 [2019]; Peter LONGERICH, Hitler, Paris, Perrin, 1999 [1995]; Wolfram PYTA, Adolf Hitler. Der Künstler als Politiker und Feldherr. Eine Herrschaftsanalyse, Munich, Siedler, 2015; Hans-Ulrich THAMER, Adolf Hitler. Biographie eines Diktators, Munich, Beck, 2018; Volker ULLRICH, Hitler. Une biographie. L'ascension 1899-1939, Paris, Gallimard, 2017 [2013]; et ID., Adolf Hitler. Die Jahre des Untergangs 1939-1945. Biographie, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 2018.

^{5.} INSTITUT FÜR ZEITGESCHICHTE (éd.), Hitler. Reden, Schriften, Anordnungen. Februar 1925 bis Januar 1933, 17 volumes, Munich, Saur, 1992-2003; Joseph GOEBBELS, Journal, 4 tomes, Tallandier, 2005-2009 [1993-2005]; Uwe LOHALM, Wolfgang SCHEFFLER, Peter WITTE (éd.), Der Dienstkalender Heinrich Himmlers 1941/42, Hambourg, Christians, 1999; Matthias UHL, Thomas PRUSCHWITZ, Martin HOLLER (éd.), Die Organisation des Terrors: der Dienstkalender Heinrich Himmlers 1943-1945, Munich, Piper, 2020.

^{6.} Gerhard L. WEINBERG, Das Zweite Buch. Ein Dokument aus dem Jahr 1928, Stuttgart, DVA, 1961. Sur le Deuxième Livre, voir Othmar PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches: Adolf Hitlers «Mein Kampf». 1922-1945, Munich, Oldenburg, 2011 [2006], p. 161-164.

^{7.} Sur l'interdiction de Mein Kampf, voir HMKKE, op. cit., p. 9, et HLMEC, op. cit., p. I; Sven Felix KELLERHOFF, «Mein Kampf». Die Karriere eines deutschen Buches, Stuttgart, Klett-Cotta, 2015, p. 289-308.

années 1970, Eberhard Jäckel et Gerhard L. Weinberg, pourtant l'un et l'autre particulièrement qualifiés pour le mener à bien, n'ont pas plus de réussite dans leur projet d'édition critique, Martin Broszat, le successeur de Helmuth Krausnick, ayant refusé de le soutenir⁸. Dans les années 1990, alors que le *Deuxième Livre* fait en revanche l'objet d'une nouvelle édition, la situation est toujours bloquée⁹. En 2000, Ian Kershaw s'interroge : «Pourquoi le livre reste interdit en Allemagne est pour moi une grande énigme »¹⁰. En 2008, Hans-Ulrich Wehler regrette la «tabouisation» de *Mein Kampf*¹¹. Au final, la seule édition critique à avoir vu le jour, en 1994, est une édition israélienne, très partielle au demeurant¹².

Cependant, au début des années 2010, la perspective de voir Mein Kampf tomber dans le domaine public, 70 ans après la mort de l'auteur et conformément à la législation européenne, change la donne. À partir du 1er janvier 2016, le ministère bavarois des Finances ne pourra plus s'opposer à une réédition. Certes, le livre d'Hitler n'avait jamais disparu, disponible chez les bouquinistes, sans compter les nouvelles possibilités de téléchargement et d'achat sur le Net¹³. L'heure n'en est pas moins au débat, certains réclamant la prolongation de l'interdiction au-delà de 2016, selon des modalités dont le fondement juridique s'avère toutefois délicat à établir. Au début de 2012, le Land de Bavière se résout à solliciter l'Institut für Zeitgeschichte afin d'établir une édition critique de Mein Kampf, avec un financement d'un demi-million d'euros à la clef. Mais le processus ainsi enclenché se révèle chaotique. À la fin de 2013, les autorités bayaroises reviennent sur leur décision, envisageant même de nouveau d'interdire l'ouvrage. S'il est justifié par l'inquiétude que suscite la réédition de Mein Kampf auprès de survivants de la Shoah, notamment en Israël, s'il est approuvé par Charlotte Knobloch, vice-présidente du Congrès juif mondial et ancienne présidente du Conseil central des Juifs en Allemagne, ce revirement suscite également de nombreuses critiques, alors que la communauté scientifique semble soutenir le projet d'édition, à l'instar de l'association

^{8.} Pour plus de précisions, voir S. F. KELLERHOF, «Mein Kampf». Die Karriere..., op. cit., p. 291-292.

^{9.} Institut für Zeitgeschichte (éd.), Außenpolitische Standortbestimmung nach der Reichstagswahl. Juni-Juli 1928 (Hitler. Reden, Schriften, Anordnungen Bd. 2-A), München 1995.

^{10.} Süddeutsche Zeitung, 19 octobre 2000.

^{11.} Hans-Ulrich WEHLER, Deutschland-Funk, 7 mai 2008 (www.deutschlandfunkkultur.de/historiker-haelt-kritische-neuausgabe-von-mein-kampf-fuer-100.html).

^{12.} Moshe ZIMMERMANN, Oded HEILBRONNER (éd.), Mein Kampf: Chapters from Adolf Hitler's Ma'avaki [en hébreu], Jérusalem, 1994. Il faut toutefois noter que le livre publié en 1966 par Werner Maser comprenait des extraits de Mein Kampf. En 1974, Christian Zentner a publié une collection d'extraits de l'ouvrage hitlérien, une centaine de pages accompagnées d'une cinquantaine de pages de commentaires, sans que les autorités bavaroises réagissent. Sur ce dernier point, voir S. F. KELLERHOF, «Mein Kampf». Die Karriere..., op. cit., p. 303. Werner MASER, Hitlers Mein Kampf. Entstehung, Aufbau, Stil, Änderungen, Quellen, Quellenwert, kommentierte Auszüge, München, Bechtle-Verlag, 1966; Christian ZENTNER (éd.), Hitlers Mein Kampf: Eine kommentierte Auszwahl, Munich, List-Verlag, 1974.

^{13.} Marion NEISS, «"Mein Kampf" nach 1945. Verbreitung und Zugänglichkeit», Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, 60-11, 2012, p. 907-914.

des historiennes et des historiens¹⁴. Les autorités de Bavière assouplissent de nouveau leur position et l'Institut für Zeitgeschichte peut mener le travail à son terme. Aussi n'est-ce pas sans une certaine gravité que l'édition critique est présentée à la presse le 8 janvier 2016. Mais la présence de Ian Kershaw et son éloge du travail réalisé ne suffisent pas à désamorcer les critiques qui accompagnent la parution¹⁵.

Le plus impitovable pourfendeur de l'ouvrage a été Jeremy Adler. Spécialiste internationalement renommé de littérature allemande et professeur émérite au King's College de Londres, poète et essayiste percutant, le fils de Hans Günther Adler, survivant et historien pionnier de la Shoah, a réagi dès le 7 janvier 2016. Dans une analyse qui a le mérite de poser des questions fondamentales, mais dont le sens de la nuance n'est pas la vertu première, il s'insurge contre une édition accusée de mettre un «ouvrage sans valeur et pitoyable» au même niveau qu'Homère et Platon, la Bible et le Talmud, et dont le seul résultat sera la diffusion des idées hitlériennes. Il reproche également aux auteurs de ne « pas même savoir ce qu'est une édition critique ». Un an plus tard, dans un article intitulé «Le mal ne se laisse pas neutraliser», il renouvelle ses attaques, critiquant jusqu'à la couverture de l'ouvrage, d'une couleur grise qui rappellerait l'uniforme feldgrau de la Wehrmacht, jusqu'au titre en caractères bruns qui feraient écho aux chemises du même ton¹⁶. L'édition critique contribuerait ainsi à une esthétisation du fascisme, au même titre que Leni Riefenstahl ou Albert Speer. Ses manquements supposés feraient le lit de l'antisémitisme : «La tentative pathétique des éditeurs d'apporter la preuve que les juifs auraient pourtant contribué à la culture occidentale se lit comme une disculpation antisémite». Bien des propos hitlériens sur le rapport des juifs à l'argent resteraient non commentés, puisque les renvois à d'autres notes de l'ouvrage se référant à cette

- 14. Bayerisches Staatsministerium für Bildung und Kultus, Wissenschaft und Kunst. Pressemitteilung Nr 155, 11 décembre 2013, Wissenschaftsminister Spaenle: « Schandschrift "Mein Kampf" löst bei den Opfern und ihren Angehörigen großen Schmerz aus» / « Aus Respekt vor den Opfern zieht Bayern Auftrag für historisch-kritische Edition von Hitlers "Mein Kampf" zurück», «Bayern will "Mein-Kampf"-Ausgabe stoppen», Die Welt, 10 décembre 2013; « Pressemitteilung. VHD unterstützt Editionsvorhaben des Instituts für Zeitgeschichte von Hitlers "Mein Kampf" », 19 décembre 2013 (www.historikerverband.de/presse/pressemitteilungen/vhd-unterstuetzt-editionsvorhaben-des-institutsfuer-zeitgeschichte-von-hitlers-mein-kampf.html). Voir également S. F. KELLERHOF, «Mein Kampf». Die Karriere..., op. cit., p. 306-308.
- 15. Sur la page Web de l'Institut für Zeitgeschichte dédiée à l'édition critique de Mein Kampf, le lecteur pourra trouver des liens vers de nombreux articles parus avant et après la publication de l'édition critique: «Dokumentation Mein Kampf in der öffentlichen Diskussion» (www.ifz-muenchen.de/aktuelles/themen/edition-mein-kampf/dokumentation-mein-kampf-in-der-oeffentlichen-diskussion/). Voir également le dossier spécial consacré à la polémique dans le bulletin de l'institut historique allemand de Londres: «Hitler Mein Kampf: A Critical Edition. The Debate», avec la traduction en anglais de nombreux commentaires laudateurs ou critiques: Bulletin. German Historical Institute London, 1, 2017, p. 7-111. Pour une présentation en français du projet éditorial allemand: Andreas WIRSCHING, «Pour une édition critique de Mein Kampf», Esprit, 421-1, 2016, p. 102-111.
- 16. Jeremy ADLER, «Das Absolut Böse», Süddeutsche Zeitung, 7 janvier 2016; ID., «Das Böse lässt sich nicht neutralisieren», Süddeutsche Zeitung, 4 janvier 2017. En 2018, l'auteur a rassemblé dans un ouvrage toutes les interventions qu'il a consacrées à l'édition critique: J. ADLER, Das Absolut Böse. Zur Neuedition von Mein Kampf, Brême, Donat Verlag, 2018. Les citations sont extraites de ce livre.

question font défaut, «de telle sorte que, précisément sur ce sujet, l'édition peut parfois sembler antisémite». Et Jeremy Adler de conclure: «Tout ceci donne l'impression qu'il s'agit d'antisémitisme subventionné par l'État »¹⁷.

D'autres voix plus mesurées sont elles aussi critiques. Dans une déclaration publiée le jour de la parution, le président du Congrès juif mondial, Ronald S. Lauder, s'il souligne le caractère bien intentionné du projet éditorial et le besoin des historiens comme des étudiants de travailler sur Mein Kampf, ne voit pas la «nécessité» pour ce faire d'une édition annotée, qualifiée de «nonsens »¹⁸. L'historien israélien Moshe Zimmermann, spécialiste de l'histoire des juifs allemands et de l'antisémitisme, co-éditeur de l'édition critique israélienne parue en 1994, regrette un manque de professionnalisme dans le traitement de l'antisémitisme et un travail d'annotation jugé parfois lacunaire ou insuffisant¹⁹. Non moins sévère, le journaliste et historien allemand Götz Aly dénonce une édition critique qui se perdrait dans l'érudition et n'expliquerait pas comment Hitler a réussi à séduire les Allemands²⁰. Lors du congrès de l'association des historiennes et historiens de septembre 2016, Ulrich Herbert, autre grande figure de la recherche allemande sur le nazisme et ses crimes, critique l'édition critique²¹. Du côté de Peter Longerich, historien éminent de la Shoah, auteur d'un Himmler, d'un Goebbels et d'un Hitler, l'appréciation se fait plus positive, saluant la contextualisation de Mein Kampf dans l'histoire du NSDAP au milieu des années 1920. Mais les comparaisons entre les perspectives tracées par Hitler dans son ouvrage et l'histoire du régime nazi de 1933 à 1945 sont jugées moins convaincantes. In fine, Peter Longerich doute que le livre « quasiment illisible » d'Hitler devienne accessible par l'adjonction d'un appareil de notes bien plus volumineux encore que le texte lui-même²².

Certes, les commentaires positifs n'ont pas manqué. Spécialiste du nazisme et de sa mémoire, Norbert Frei salue la réussite d'un travail de contextualisation et d'historicisation²³. Son collègue Wolfram Pyta évoque une édition de source «irremplaçable»²⁴. L'historien américain Alan E. Steinweis, un élève de Gerhard L. Weinberg, s'insurge contre les propos jugés outranciers de Jeremy Adler, se dit convaincu, comme de «nombreux universitaires juifs de par le

^{17.} J. Adler, $Das\ Absolut\ B\"{o}se..., op.\ cit.,$ p. 63, 65 et 67.

^{18. «}Lauder: "Mein Kampf" should be left in poison cabinet of history'», World Jewish Congres website, 8 janvier 2016 (www.worldjewishcongress.org/en/news/lauder-mein-kampf-should-be-left-in-poison-cabinet-of-history-1-5-2016).

^{19.} M. ZIMMERMANN, «On the Advantage and Disadvantage of the 2016 Model of "Mein Kampf" », Yad Vashem Studies, 44-2, 2016, p. 203-219, reproduit dans «Hitler – Mein Kampf: A Critical Edition. The Debate», op. cit.

^{20.} Götz ALY, «"Mein Kampf", wissenschaflich eingesargt", Berliner Zeitung, 11 janvier 2016, reproduit dans «Hitler – Mein Kampf: A Critical Edition. The Debate», op. cit.

^{21. «}Hitler ist wieder da – finden auch Historiker», Die Welt, 24 septembre 2016.

^{22.} P. LONGERICH, «Die wissenschaftliche Edition eines folgenschweren Machwerks», Neue Zürcher Zeitung, 16 février 2016.

^{23.} Norbert FREI, «Hitler-Biographen haben wir genug», Süddeutsche Zeitung, 11 janvier 2016.

^{24.} W. PYTA, «Für massenwirksam hielt er nur das gesprochene Wort», Frankfurter Allgemeine Zeitung, 29 janvier 2016.

monde», de la légitimité du travail réalisé par l'Institut für Zeitgeschichte et met en garde contre l'impression selon laquelle les analyses de Jeremy Adler constitueraient une sorte de «point de vue juif» sur le sujet²⁵. Dès le 8 janvier 2016, par l'intermédiaire d'une déclaration de son président, Josef Schuster, le Conseil central des Juifs en Allemagne, s'il s'est inquiété d'éventuelles rééditions de *Mein Kampf*, a pour sa part déclaré ne rien avoir à objecter à une «édition critique et commentée», les connaissances sur l'ouvrage étant jugées importantes pour «expliquer le nazisme et la Shoah»²⁶. Au total, la tonalité positive semble l'avoir emporté dans les innombrables commentaires d'un travail qui a reçu en 2016 le prix «Recherche en responsabilité» de la Leibniz-Gesellschaft, alors que la polémique a progressivement perdu de son intensité.

Reste que des réticences profondes ont été exprimées par des historiens de premier plan. Dans la préface du petit ouvrage publié en 2018 par Jeremy Adler pour rassembler ses prises de position, Saul Friedländer lui apporte son plein soutien. Wolfgang Benz, autre spécialiste éminent de l'antisémitisme, ne voit dans le travail de l'Institut für Zeitgeschichte qu'une sorte de « (re) mise en scène monumentale» (monumentale Reinszenierung) aussi « inutile » que la «reconstruction du Berliner Schloss »²⁷. Il aurait été à vrai dire étonnant qu'aucune polémique ne survienne dans un pays qui a connu depuis les années 1980 de violentes secousses historico-mémorielles. Ces dernières ont d'ailleurs revêtu une dimension de plus en plus transnationale, quand elles n'ont pas eu leur épicentre hors d'Allemagne, à l'instar des remous suscités par Les Bourreaux volontaires d'Hitler de Daniel Goldhagen ou Les Bienveillantes de Jonathan Littell²⁸. On pouvait donc escompter que le projet d'une édition critique française fasse lui aussi couler de l'encre.

De fait, en septembre 2015, un article de *Livre Hebdo* sur les difficultés du projet d'édition française, puis, début octobre, une dépêche de l'AFP annonçant de manière erronée la sortie de l'ouvrage pour 2016, ont suffi à mettre le feu aux poudres²⁹. Dans une lettre ouverte à Sophie de Closets, la directrice de Fayard, où il vient de publier *L'Ère du peuple*, son dernier ouvrage, Jean-Luc Mélenchon

^{25.} Alan E. STEINWEIS, «Adlers Behauptung muss mit allem Nachdruck widersprochen werden», Süddeutsche Zeitung, 12 janvier 2017, reproduit dans «Hitler – Mein Kampf: A Critical Edition. The Debate», op. cit.

^{26.} Déclaration de Joseph Schuster, 8 janvier 2016 (www.zentralratderjuden.de/aktuelle-meldung/statement-zur-neu-edition-von-mein-kampf/).

^{27.} Wolfgang BENZ, compte-rendu de Jeremy Adler, *Das Absolut Böse*, paru dans *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 66-3, 2018, p. 291-293. Fortement endommagée au sortir de la guerre, la résidence des Hohenzollern dans la capitale a été rasée par les autorités est-allemandes, qui ont édifié à sa place le palais de la République. Après la chute du mur, un long débat a eu lieu sur le devenir de ce dernier. Il a finalement été décidé de le détruire et la résidence des Hohenzollern a été rebâtie à l'identique dans les années 2010.

^{28.} Voir Jean SOLCHANY, «Les Bienveillantes ou l'histoire à l'épreuve de la fiction», Revue d'histoire moderne & contemporaine, 54-3, 2007, p. 159-178, et ID., «De la régression analytique à la célébration médiatique: le phénomène Goldhagen», Revue d'histoire moderne & contemporaine, 44-3, 1997, p. 514-529.

^{29.} Laurent LEMIRE, «Mein Kampf, un pataquès français», Livres Hebdo, 1054, 18 septembre 2015, p. 22-25.

affirme qu'«éditer, c'est diffuser. La simple évocation de votre projet a déjà assuré une publicité inégalée à ce livre criminel». Il souhaite ne «rien avoir à faire avec qui s'abaisserait à ce nouveau crime contre l'esprit et le devoir le plus ardent à la mémoire de ceux que ce livre a assassinés» et termine par une admonestation solennelle: «Ne nous exposez pas à la honte d'avoisiner l'édition de cette ignominie» de la la position ouvre alors ses colonnes aux spécialistes du nazisme: si Christian Ingrao s'oppose frontalement à la position mélenchonienne, Johann Chapoutot se montre plus sceptique sur l'intérêt d'une édition critique, s'inquiétant qu'elle ne provoque un retour de l'hitléro-centrisme, une posture historiographique dépassée³¹. Le quotidien publie enfin une tribune d'Alexis Corbière qui, coiffé de sa double casquette d'insoumis et de professeur d'histoire, soutient la position de son chef: une édition de *Mein Kampf* chez un grand éditeur constituerait une «lourde faute morale» et «ferait sauter toutes les digues et tous les interdits moraux et implicites qui existent» d'alexis corbière qui existent soutes les digues et tous les interdits moraux et implicites qui existent » de la position de son chef: une édition de mein kampf chez un grand éditeur constituerait une «lourde faute morale» et «ferait sauter toutes les digues et tous les interdits moraux et implicites qui existent » de la professeur d'histoire, soutient la position de mein kampf chez un grand éditeur constituerait une «lourde faute morale» et «ferait sauter toutes les digues et tous les interdits moraux et implicites qui existent » de la professeur d'histoire qui existent professeur d'histoire qui existent professeur d'histoire qui exis

Mais l'inquiétude dépasse les rangs de La France Insoumise, sur fond de rumeur d'une sortie imminente de l'ouvrage, alors que Les Décombres de Lucien Rebatet viennent d'être réédités. Au micro de France-Culture, l'historien Benjamin Stora dénonce le 29 octobre 2015 une «sorte de fascination malsaine qui monte autour de cette question dans la société d'aujourd'hui». Sombrement sarcastique, il se demande s'il n'y aura pas bientôt une autre grande maison d'édition pour publier La France juive de Drumont ou Les Protocoles des sages de Sion, en «édition critique bien évidemment». Roger Cukiermann, le président du CRIF, dit beaucoup en vouloir à Fayard, se demandant pourquoi «ils se sont lancés dans cette aventure». Comme Benjamin Stora, sa collègue Annette Wieviorka regrette que l'édition de Mein Kampf, dont elle ne conteste pas le principe, ait été prise en charge par une grande maison d'édition, et non par un éditeur universitaire. Elle dénonce une «affaire commerciale», s'inquiète d'un livre que l'on pourra acheter au «relais Hachette ou à Carrefour», que les gens achèteront pour l'« avoir chez eux », « comme des reliques ». Elle se scandalise que les éditeurs ne soient plus gênés de «mettre des noms de nazis en premier plan». Seule Sabrina Goldmann, avocate de la LICRA, est plus positive sur l'édition en préparation³³. Au même moment, cinq historiens, Tal Bruttmann, Johann Chapoutot, Éric Fournier, André Loez et Gérard Noirel, plaident pour une publication en ligne afin de «limiter les usages nauséabonds du livre»

^{30.} Jean-Luc MÉLENCHON, «Non! Pas "Mein Kampf" quand il y a déjà Le Pen»!, Jean-Luc Mélenchon le blog, 22 octobre 2015 (https://melenchon.fr/2015/10/22/non-pas-mein-kampf-quand-il-y-a-deja-le-pen/).

^{31.} Christian INGRAO, «Lettre ouverte. "Mein Kampf": un historien répond à Mélenchon», *Libération*, 25 octobre 2015; Philippe DOUROUX, «Interview Johann Chapoutot: Cette focalisation sur "Mein Kampf" a l'inconvénient d'encourager une lecture hitléro-centriste du nazisme», *Libération*, 26 octobre 2015.

^{32.} Alexis CORBIÈRE, «Tribune. Il n'y a aucun intérêt à donner à lire "Mein Kampf" », *Libération*, 26 octobre 2015.

^{33.} Le Grand Rendez-Vous: «Mein Kampf, une publication à haut risque?», France Inter, 29 octobre 2015 (www.franceinter.fr/emissions/le-nouveau-rendez-vous/le-nouveau-rendez-vous-29-octobre-2015).

et d'«éviter un effet massif de diffusion» qui pourrait résulter de sa «visibilité nouvelle en librairie, légitimée en apparence par un éditeur majeur»³⁴.

De même que sa consœur allemande, l'édition critique française est donc présentée à la presse de manière assez solennelle, en mai 2021, dans les locaux du CNRS, par Sophie de Closets, Florent Brayard, Andreas Wirsching, Serge Klarsfeld et Olivier Mannoni. Ce jour-là, la directrice de Fayard déclare qu'il n'a jamais été question de réaliser une opération commerciale avec *Mein Kampf*. Serge Klarsfeld apporte son plein soutien à une «aventure éditoriale exceptionnelle et exemplaire». Il lui a semblé «normal, d'un point de vue historique, que ce texte fondateur soit disponible en français sous une forme acceptable», «normal même d'un point de vue moral, puisqu'Hitler a appliqué complètement son programme et qu'en conséquence il faut prendre les démagogues et les extrémistes au sérieux et ne pas les sous-estimer comme cela fut trop souvent le cas avec Hitler». Il salue une édition critique dont l'auteur n'est pas Hitler, mais les commentateurs Florent Brayard et Andreas Wirsching, dont le titre n'est pas *Mein Kampf*, mais *Historiciser le mal*, dont le texte est entouré par une multitude de notes qui forment un «bouclier protecteur» et dont la traduction restitue le caractère ennuyeux³⁵.

Les précautions mises en œuvre par Fayard ont sans nul doute contribué à la réception à bien des égards apaisée d'*Historiciser le mal*. Dans les colonnes de *L'Express*, Pierre Assouline salue ainsi un «sans-faute» et une «démarche exemplaire »³⁶. Jacques Fredj, le président du Mémorial de la Shoah, voit dans l'édition française «presque une mission d'utilité publique», observant que l'«histoire s'écrit avec les archives des bourreaux »³⁷. Quant à celles et ceux qui avaient exprimé leur inquiétude à la fin de 2015 en plein cœur de la polémique, ils disent également leur soulagement. «Toutes les critiques ont été prises en compte. Toutes », observe Annette Wieviorka. «Il n'y a pas de polémique à entretenir», constate Tal Bruttmann³⁸. Cet accueil sans tensions majeures rendait justice à un énorme travail d'érudition et de contextualisation.

Un énorme travail d'érudition et de contextualisation

Historiciser le mal est une adaptation de l'imposante édition allemande. Si Mein Kampf compte environ 750 pages, la kritische Édition fait plus que doubler la mise avec 1 966 pages réparties en deux lourds volumes et comprend plus de 3 500 notes, qui représentent un ensemble deux fois plus long que le

^{34. «}Republier "Mein Kampf"? Oui, mais en ligne», L'Obs, publié le 29 octobre 2015.

^{35.} Conférence de presse pour la présentation d'*Historiciser le mal*, 19 mai 2021 (www.youtube. com/watch?v=ZdHfHmBmZf8).

^{36.} Pierre ASSOULINE, «Historiciser... Mein Kampf», L'Express, 3 juin 2021.

^{37. «}Toute l'histoire de ma vie figure dans "Mein Kampf". Entretien avec Raphaël Esrail et Jacques Fredj», *Le Figaro*, 3 juin 2021.

^{38.} Florent GEORGESCO, «"Mein Kampf". Histoire d'une édition critique française», Le Monde, 26 mai 2021.

texte hitlérien proprement dit. Il aurait été absurde de ne pas tirer profit de ce travail réalisé par les meilleurs connaisseurs de l'idéologie nazie³⁹. Dans l'équipe coordonnée par Christian Hartmann figurent en effet Othmar Plöckinger, spécialiste de l'histoire de *Mein Kampf* et des débuts d'Adolf Hitler, et Thomas Vordermayer, historien des milieux de l'extrême droite *völkisch*⁴⁰. Dans *Historiciser le mal*, la reprise de l'appareil critique allemand a toutefois entraîné sa réduction, même si les notes représentent encore un volume équivalent au texte hitlérien. L'essentiel a été conservé, mais sous une forme condensée, avec quelques ajouts sur des points moins familiers au public français.

Ces très nombreuses annotations ne renvoient pas seulement à une exigence d'érudition. Loin de la «simple présentation passive d'une source historique», l'édition de Munich se veut critique au sens plein du terme, à la fois déconstruction d'un amalgame de réalités biaisées, de demi-vérités et de mensonges, et contextualisation d'une multitude de faits, de figures et de pensées largement inconnus de la plupart des lecteurs d'aujourd'hui. Les notes permettent de s'v retrouver dans un ouvrage confus qui aborde les thématiques les plus variées, des ravages de la syphilis aux erreurs de conception de la flotte impériale allemande en passant par la spécificité de la culture japonaise, un embrouillamini logorrhéique reflétant le formidable ego d'un leader extrémiste qui a transposé à l'écrit sa propension aux monologues interminables. Un travail sine ira et studio n'était pas envisageable; il fallait une approche qui «mette un terme une fois pour toutes à l'effet potentiel de ce symbole». L'édition française souhaite elle aussi offrir «toutes les informations nécessaires» à la «démythification» d'une «idéologie criminelle», contrer la «manipulation» d'une «vaste entreprise de propagande», «éviter qu'un lecteur non averti puisse aujourd'hui encore y succomber »41.

Historiciser le mal a également repris la mise en page de l'édition allemande, soucieuse de ne pas laisser le lecteur «seul» face à Hitler en organisant chaque double page de la manière suivante: d'un côté, sur la page de droite, le texte hitlérien avec, en marge, de temps à autre des mentions de modifications effectuées sur des éditions ultérieures de Mein Kampf; de l'autre, sur la page de gauche, des notes, proliférantes donc, qui peuvent parfois déborder en dessous du texte hitlérien figurant sur la page de droite. L'effet recherché était littéralement d'encercler Mein Kampf. Cette disposition n'est pas sans faire penser, soulignent les éditeurs, à la présentation du Talmud. Dans l'édition

^{39. «}Pourquoi rééditer Mein Kampf? Entretien avec Florent Brayard», sur le site Politika (www. politika.io/fr/article/pourquoi-reediter-mein-kampf-entretien-florent-brayard). Voir également HLMEC, op. cit., p. XXXV-XLV.

^{40.} O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit.; ID., Unter Soldaten und Agitatoren. Hitlers prägende Jahre im deutschen Militär 1918-1920, Paderborn, Schöningh, 2013; O. PLÖCKINGER (éd.), Quellen und Dokumente zur Geschichte von «Mein Kampf» 1924-1945, Stuttgart, Steiner, 2016; T. VORDERMAYER, Bildungsbürgertum und völkische Ideologie. Konstitution und gesellschaftliche Tiefenwirkung eines Netzwerks völkischer Autoren (1919-1959), Berlin, Oldenburg De Gruyter, 2016.

^{41.} HMKKE, op. cit., p. 12. HLMEC, op. cit., p. XVII.

française, le texte hitlérien se trouve à droite, mais aussi à gauche de chaque double page, dûment encadré à droite, à gauche et au-dessous par un essaim de notes. Indéniablement, en conférant à ces dernières une visibilité bien plus grande que le classique positionnement en bas de page, cette mise en page favorise une lecture interactionniste faite de constants va-et-vient entre le texte et l'appareil critique.

Guidé par cet agencement, le lecteur peut aborder un livre dont les conditions d'élaboration nous sont désormais bien connues⁴². Suite à l'échec de son coup d'État du 9 novembre 1923, Hitler est incarcéré dans la forteresse de Landsberg, du 11 novembre 1923 au 20 décembre 1924. Ses conditions de détention sont plus que confortables, puisque le directeur de la forteresse est un sympathisant aux petits soins. Les cellules et la salle commune sont décorées de croix gammées, Hitler peut recevoir qui bon lui semble, alors que s'entassent d'innombrables cadeaux (fleurs, alcools, gâteaux, livres...) envoyés par moult admiratrices et admirateurs⁴³. Pire encore, cette immobilisation forcée a favorisé une entreprise de rédaction à laquelle il ne se serait sans doute jamais astreint dans d'autres circonstances. Hitler confia même à Hans Frank que «Landsberg fut [s]on université aux frais de l'État »⁴⁴. Contrairement à ce qui a souvent été colporté, il a écrit *Mein Kampf* seul, tapant l'ouvrage à la machine, sur des feuilles de papier ornementées d'une croix gammée. Mais la rédaction s'est révélée plus ardue que prévu, s'étendant bien au-delà de son incarcération.

Hitler avait d'abord pensé à un «règlement de comptes» avec les responsables supposés de l'échec de son putsch. Mais en juin 1924, il s'oriente vers un livre plus ambitieux, à la fois autobiographique et programmatique. Il restreint les visites pour s'y consacrer pleinement. Lorsqu'il quitte Landsberg, le livre est très avancé et sa publication annoncée. Mais le calendrier n'est pas tenu. Le chef nazi a fort à faire pour garantir son avenir politique, craignant même une expulsion vers son pays d'origine. Dès lors, une évocation précise du putsch pourrait nuire à Hitler, qui décide, en mars-avril 1925, d'une nouvelle refonte de son ouvrage, désormais divisé en deux volumes, dont le premier paraît le 18 juillet 1925, et le second, largement rédigé à Berchtesgaden et à l'Obersalzberg, le 10 décembre 1926. C'est lors de cette dernière refonte que le titre, *Mein Kampf*, est choisi, avec comme sous-titre «Un règlement de comptes» pour le premier volume, et «Le mouvement national-socialiste» pour le second.

De *Mein Kampf*, il ne reste sans doute aucun manuscrit. Seuls une vingtaine de feuillets autographes, de passages rédigés ou de plans préparatoires ont été conservés⁴⁵. D'un livre qui a connu quelque 1122 éditions et a été imprimé à

^{42.} Voir O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit.; HMKKE, op. cit., p. 13-20, HLMEC, op. cit., p. IV-XI.

^{43.} HMKKE, op. cit., p. 19.

^{44.} Hans FRANK, Im Angesicht des Galgens. Deutung Hitlers und seiner Zeit auf Grund eigener Erlebnisse und Erkenntnisse, geschrieben im Nürnberger Gefängnis, Munich, Friedrich Albert Beck, 1953, p. 46 et sq. 45. HLMEC, op. cit., p. VII.

au moins 12,450 millions d'exemplaires jusqu'en 1945, dont 5 millions pour la période 1942-1944, le fait saillant est peut-être à quel point le texte initial a peu varié⁴⁶. Les améliorations ont été essentiellement stylistiques, ce dont l'édition critique allemande donne de nombreux exemples⁴⁷. Le choix a été fait de republier la première édition, la moins retouchée, donnant à voir un texte laborieux à bien des égards, mais qui peut néanmoins être considéré comme une réalisation de la part d'un autodidacte qui s'est lancé sur le tard dans un projet d'écriture somme toute ambitieux. C'est dans le décryptage d'un ouvrage mystificateur aux multiples facettes que l'appareil critique révèle toute son efficacité.

Pour mieux appréhender les «années viennoises» évoquées dans le chapitre deux du premier volume, le lecteur dispose ainsi de tous les éléments de contextualisation nécessaires. Les considérations hostiles à la social-démocratie sont accompagnées d'éclairages sur l'organisation, les leaders et la presse de ce parti dans l'Autriche-Hongrie du début de siècle. Les affabulations avérées sont démasquées, par exemple lorsqu'Hitler prétend avoir travaillé sur des chantiers de construction. La notion de communauté du peuple (Volksgemeinschaft) est resituée dans la polysémie qui est la sienne à une époque où bien des camps s'en réclament. Lorsque le futur dictateur affirme que jamais, dans la maison paternelle, il n'a été question des juifs, une note nous présente ce que l'on sait des convictions politiques d'Aloïs Hitler. Lorsque, dans un passage particulièrement odieux, Hitler décrit sa première rencontre supposée avec un juif, des informations nous sont fournies sur les populations juives de Linz et de Vienne, l'immigration juive en provenance de l'Est, les courants politiques antisémites et leurs leaders. Enfin, les notes nous mettent en garde contre le récit que fait Hitler de sa conversion à l'antisémitisme. En effet, les principaux spécialistes s'accordent à la voir survenir non pas à Vienne avant 1914, non pas pendant la guerre, mais dans la Munich radicalisée de l'immédiat après-guerre⁴⁸.

Entre d'autres termes, l'édition critique débusque les ruses et les silences d'un ouvrage aux ellipses parfois remarquables. Lui qui a toujours glorifié la guerre, Hitler ne dit pas grand-chose du premier conflit mondial, cherchant à dissimuler qu'il s'est rarement trouvé en première ligne. Alors qu'il a baptisé son

^{46.} O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit., p. 187-188; HMKKE, op. cit., p. 9.

^{47.} En termes de contenu, la seule évolution notable du texte hitlérien est la relativisation de la référence faite, dans la première édition, à la «démocratie germanique». Dans l'édition originale, ce concept incarne l'alternative que promeut Hitler face au parlementarisme, soit un chef qui dispose de l'autorité mais qui doit sa légitimité à une élection. Plus qu'une concession à l'air du temps démocratique, a «démocratie germanique» visait sans doute à répondre, a minima – le concept est très vague –, à l'aspiration à une forme de démocratie interne au sein du NSDAP. Dès 1930, la référence à la «démocratie germanique» est effacée du chapitre 12 du premier livre au bénéfice de la valorisation du leadership absolu du Führer. Elle est en revanche conservée dans le troisième chapitre. Voir HLMEC, p. XVIII et 84, HMKKE, op. cit., p. 286 (note 125) et p. 891 (note 74).

^{48.} Voir Brigitte HAMANN, La Vienne d'Hitler. Les années d'apprentissage d'un dictateur, Paris, Éditions des Syrtes, 2001 [1996]; Thomas WEBER, La Première Guerre d'Hitler, Paris, Perrin, 2012 et ID., Devenir Hitler. La fabrique d'un nazi, Paris, Armand Colin, 2021 [2016].

premier volume «Un règlement de comptes», il ne consacre qu'une maigre page aux événements de novembre 1923. L'appareil critique montre aussi comment Hitler a cherché à faire accroire qu'il se serait tôt engagé en politique, sous le choc de la défaite et du supposé coup de poignard dans le dos. Le leader nazi a ainsi conclu le chapitre consacré à la révolution allemande par une formule restée célèbre: « le décidais dorénayant de devenir homme politique » ⁴⁹. Deux ou trois notes au début du chapitre suivant révisent cette fiction: ayant rejoint son bataillon après sa sortie de l'hôpital militaire de Pasewalk le 19 novembre 1918, Hitler a été envoyé, début décembre, surveiller un camp de prisonniers de guerre à Traunstein. Dans Mein Kampf, il affirme être de retour à Munich en mars 1919. Mais c'est dès janvier que son unité y a été rapatriée. Or, la période cruciale dans l'histoire bavaroise qui va de la fin de la guerre à celle de la deuxième République des conseils, réprimée dans le sang par les corps francs en avril 1919, est à peine évoquée. Mein Kampf camoufle un Hitler beaucoup plus en retrait et attentiste qu'il ne l'a dit. Son entrée en politique tardive, à l'été 1919, résulte pour une part des circonstances, notamment son recrutement comme propagandiste au service de l'armée, sous la houlette du commandant Karl Mayr⁵⁰.

Mein Kampf était également un outil pour affirmer l'autorité d'Hitler sur la scène de l'extrême droite. Là aussi, les notes guident le lecteur dans le dédale d'une myriade de figures et d'organisations, démontent force exagérations dans les faits et gestes d'Hitler au sein de la nébuleuse extrémiste. Plus important encore, l'appareil critique situe les perspectives programmatiques de Mein Kampf, convoque tout l'aréopage des penseurs pangermanistes, racistes et völkisch, de Theodor Fritsch à Artur Dinter, en passant par Heinrich Class et Hans F. K. Günther, et s'efforce d'identifier les sources auxquelles a eu recours un Hitler peu enclin à les citer nommément afin d'accréditer l'image d'un autodidacte génial venu sauver l'Allemagne par la puissance de sa vision. Sur cette question délicate, l'édition critique a relancé la réflexion. Roman Töppel notamment a procédé à une réévaluation des sources qui ont inspiré Adolf Hitler dans la rédaction de ce qui est sans doute le chapitre le plus important de l'ouvrage, «Peuple et race», le chapitre 11 du premier volume⁵¹.

^{49.} HLMEC, op. cit., p. 235.

^{50.} Voir P. Longerich, *Hitler..., op. cit.*, p. 55; H.-U. Thamer, *Adolf Hitler..., op. cit.*, p. 57-67. 51. Roman Töppel, «"Volk und Rasse". Hitlers Quellen auf der Spur», *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 64-1, 2016, p. 1-35. Voir aussi O. Plöckinger, «Gottfried Feders Einfluss auf die wirtschafts- und staatspolitischen Vorstellungen der frühen NSDAP und auf Hitlers "Mein Kampf"», *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 105-4, 2018, p. 497-527. Voir également le numéro spécial que la *Revue d'Histoire de la Shoah* a consacré aux «racines intellectuels de *Mein Kampf*» (208-1, 2018, coordonné par Georges Bensoussan et Guillaume Dreyfus), avec des traductions en français des deux articles cités plus haut et de nombreuses autres contributions. De manière plus générale, la parution de l'édition critique en 2016 a contribué à relancer la réflexion sur Adolf Hitler et la nature du pouvoir qu'il a exercé: voir par exemple A. WIRSCHING, «Hitlers Authentizität. Eine funktionalistische Deutung», *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 64-3, 2016, p. 387-418.

Dans cette démarche de contextualisation, les propos antisémites d'Hitler, sur lesquels nous reviendrons, sont constamment décryptés, avec un système de renvois entre les notes pour éviter les répétitions. Des notions aussi odieuses que fumeuses sont par ailleurs restituées dans leur épaisseur historique, au-delà de la seule période nazie. Lorsqu'elle est reprise dans l'une des lois de Nuremberg pour persécuter les juifs, celle de «souillure raciale» (*Rassenschande*) a déjà une longue histoire. Reflétant à l'origine une angoisse raciste du métissage dans les colonies, mais désignant aussi, chez certains auteurs *völkisch*, les relations sexuelles avec les Slaves et les juifs de l'Est, le terme sert ensuite, durant la guerre mondiale et à son lendemain, à dénoncer l'utilisation de troupes coloniales par les forces alliées pour enfin, après 1933, servir la criminalisation des relations sexuelles entre juifs et non juifs⁵².

Le jeu d'allers et de retours entre le texte et l'appareil de notes autorise donc une lecture encadrée de Mein Kampf qui apporte beaucoup, même au lecteur très informé. Certains observateurs se sont toutefois interrogés sur la lisibilité de l'édition critique. Notre impression positive comporte à coup sûr une part de subjectivité et ne doit pas dissimuler la réalité d'un «coût d'entrée » relativement élevé. Mais ce constat vaut également pour bien d'autres ouvrages de sciences sociales, peut-être moins écrasants, mais dont la lecture ne mobilise qu'un nombre relativement restreint de spécialistes et de lecteurs motivés. Il serait donc injuste d'instruire un procès en illisibilité à l'encontre de Historiciser le mal, dont l'impact est aussi affaire d'interviews, de comptes rendus, de débats, en bref d'un buzz médiatique qui permet à tout un chacun de grappiller des éléments sur ce que la discipline historique a à dire sur Mein Kampf. Il faut également souligner que l'accessibilité de l'édition française est grandement facilitée par la présence d'introductions de chapitre qui proposent, pour chacun d'entre eux, un éclairage philologique sur ses conditions d'élaboration, un résumé suffisamment précis pour faciliter sa lecture et une analyse critique pour en dégager la signification. Cette réelle plus-value représente en volume l'équivalent du texte hitlérien. Mais l'édition française se distingue également de sa consœur allemande par le simple fait d'être adossée à une nouvelle traduction, qui vient mettre un terme à la situation insatisfaisante qui prévalait jusqu'alors: le lecteur francophone n'a longtemps eu d'autre choix que la traduction de 1934 des Nouvelles Éditions latines, dont il se vendait encore 2000 à 3000 exemplaires par an au milieu des années 2010⁵³.

Son histoire mérite d'être racontée tant elle est paradoxale⁵⁴. L'éditeur Fernand Sorlot semble en effet avoir obéi à des motivations ambiguës. Membre

^{52.} HLMEC, op. cit., p. 287.

^{53.} Adolf HITLER, Mon Combat, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1934.

^{54.} Voir *HLMEC*, op. cit., p. XXVIII-XIX; Antoine VITKINE, Mein Kampf, histoire d'un livre, Paris, Flammarion, 2020 [2009], p. 135-147. O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit., p. 549-560. Sur la réception française de Mein Kampf, voir le dossier coordonné par David GALLO et Nicolas PATIN, «La réception de "Mein Kampf" en France», Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, 40, 2020, p. 419-484.

du parti franciste de Marcel Buccard dans les années 1920, séduit par le fascisme mussolinien, l'homme est clairement antirépublicain. Certes, il veut dénoncer la menace incarnée par un leader extrémiste dont le livre programme présente la France comme l'ennemi mortel de l'Allemagne. Pour sa traduction non expurgée, il n'a d'ailleurs pas obtenu l'autorisation de l'éditeur allemand, Eher-Verlag. La LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme) a décidé de son côté de soutenir l'entreprise en versant à Fernand Sorlot une somme d'argent correspondant à la vente de 5 000 exemplaires. Les Nouvelles Éditions latines ont également publié des auteurs dénonçant le nazisme tels que l'émigré Konrad Heiden ou le germaniste Edmond Vermeil⁵⁵.

Mais leur catalogue comprend aussi des références moins recommandables, à l'instar d'Arthur Moeller van den Bruck, Walther Darré ou Hermann Göring, et des figures du fascisme italien comme Italo Balbo ou Guiseppe Bottai. Avec un autre philofasciste, Philippe de Zara, Fernard Sorlot édite en outre Le Front latin, revue qui, à la fin des années 1930, exalte la civilisation latine, romaine et chrétienne selon un credo qui récuse tout «racisme», mais n'est nullement incompatible avec l'antisémitisme. Fernand Sorlot publie d'ailleurs Les Cahiers anti-judéomaçonniques, dont le rédacteur en chef est Roger Duguet, alias l'abbé Boulin. Il est ainsi en cheville avec des réseaux catholiques très réactionnaires qui professent un antisémitisme particulièrement radical, dont la figure emblématique est Monseigneur Benigni⁵⁶. La traduction de Mein Kampf avait donc bien une finalité antisémite.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une édition pirate, attaquée en justice par Eher-Verlag sur demande expresse d'Hitler, et interdite en juin 1934⁵⁷. Mais le livre reparaît après 1945, avec une diffusion d'abord confidentielle, avant de connaître des rééditions sauvages. Alertée par un client des Nouvelles Galeries de Thionville qui avait eu la surprise d'y découvrir *Mein Kampf*, la LICA, en 1978, attaque les Nouvelles Éditions latines, dont l'orientation d'après-guerre est clairement extrémiste de droite et négationniste. En 1980, elle obtient de la cour d'appel de Paris l'insertion, dans chaque exemplaire de l'ouvrage, d'un avertissement de huit pages de couleur verte, en grande partie dues à la plume de Léon Poliakov. Mais sa diffusion n'est pas interdite.

Réalisée par Olivier Mannoni en collaboration avec l'équipe de l'édition critique, la nouvelle traduction est de grande qualité. En adéquation avec l'évolution de la traductologie, elle ne recherche pas la plus grande fluidité,

^{55.} Sur Fernand Sorlot et les Nouvelles Éditions latines, voir A. VITKINE, Mein Kampf, histoire d'un livre, op. cit., D. GALLO, N. PATIN, «"Mein Kampf" en France. Trajectoire d'un livre et d'un débat», et David LEFRANC, «Interdire "Mein Kampf" aux Français. Édition, droit et politique dans la France de 1934», in D. GALLO, N. PATIN (éd.), Francia..., op. cit., p. 419-425 et p. 459-471.

^{56.} Nina VALBOUSQUET, Catholique et antisémite. Le réseau de Mgr Benigni, 1918-1934, Paris, CNRS Éditions, 2020.

^{57.} Des exemplaires continuent toutefois de circuler sous le manteau. En 1938, Fayard publie *Ma Doctrine*, une version de *Mein Kampf* fortement abrégée et expurgée de ses passages anti-Français, autorisée par Eher-Verlag.

se montre beaucoup plus fidèle à l'original, s'efforce d'en restituer toute la lourdeur. Il fallait conserver ses répétitions et néologismes, ses formulations emphatiques, hasardeuses ou incorrectes, ses phrases au caractère alambiqué et à la longueur excessive, son abondant recours aux phrases interrogatives et aux particules modalisatrices (aber, doch, ja, nun, eben, ja überhaupt, nun einmal, etc.)⁵⁸. Bien des choix de traduction, explique Olivier Mannoni, sont en rupture avec ceux de 1934⁵⁹. Traduire völkisch par «raciste» dénaturait à l'excès la signification d'un terme difficilement traduisible, qui a donc été conservé dans sa version originale, à quelques exceptions près. Dans l'édition de 1934, la traduction systématique de Judentum par «juiverie» détournait le sens d'un terme qui, dans les textes savants de l'époque, désigne couramment l'ensemble des juifs. Lorsqu'Hitler y a recours, c'est donc aussi pour afficher une forme de «compétence». Mais à quelques reprises, lorsque Judentum apparaît dans une intention clairement antisémite, c'est bel et bien le terme «juiverie» qui a été retenu.

Certains mots ont été délicats à traduire, à l'instar de *Volkstum*, traduit par Peuple avec une majuscule et de *Volk*, traduit par peuple avec une minuscule. De même, *Vaterland* a été traduit par Patrie et *Heimat* par patrie. Si un astérisque renvoyant à la version originale est placé à la première occurrence de ces termes épineux, on se demande parfois, au fil de la lecture, quel est l'original allemand de tel ou tel terme. En outre, le lecteur un tant soit peu germaniste est nécessairement frustré de ne pas avoir accès, de temps à autre, à l'original allemand. Certes, il peut se reporter à l'édition allemande. Une édition bilingue était par ailleurs impensable. Mais la présence en annexe d'un chapitre en allemand, par exemple «Peuple et race», aurait permis de se faire une idée de la version originale. Elle n'aurait rajouté qu'une quarantaine de pages à un ouvrage qui en compte déjà 850.

Au vu du travail réalisé, la virulence des débats qui ont accompagné sa publication, notamment en Allemagne, peut surprendre. Mais la polémique est moins à imputer à l'édition critique en tant que telle qu'au statut exceptionnel d'un texte qui n'est pas une source comme les autres. Il est ainsi possible de saluer la réussite d'une édition critique, mais aussi, dans le même temps, de reconnaître une pertinence à certaines des critiques qui lui ont été adressées. Le nœud du problème est en réalité de savoir s'il est possible d'historiciser *Mein Kampf* sans dommages collatéraux sur le plan historique et politico-mémoriel, c'est-à-dire sans risquer de donner trop d'importance à un livre peut-être moins central qu'on ne l'a dit, sans risquer aussi, et c'est plus fondamental encore, de faire de la publicité inutile à des idées monstrueuses.

^{58.} Sur la philosophie de la nouvelle traduction, voir *HLMEC*, *op. cit.*, p. 29-35. 59. O. MANNONI, «Traduire *Mein Kampf*, un combat sans fin», 208-1, 2018, p. 351-363.

MEIN KAMPF OU L'HISTORICISATION IMPOSSIBLE?

L'inquiétude parfois exprimée que l'édition critique ne favorise le retour à une lecture excessivement hitléro-centrée du nazisme n'est pas à balayer d'un revers de main. Depuis les années 1990, l'historiographie s'est en effet considérablement affinée, avec la prise en compte du mode de fonctionnement du régime nazi, avec la mise en évidence des interactions meurtrières entre le centre et la périphérie, le sommet du pouvoir et les multiples rouages de l'appareil de l'État et du parti. Le rôle joué par la population sous le nazisme a également été réexaminé, au prisme des débats autour de la «communauté du peuple» (Volksgemeinschaft). Revenir à Mein Kampf, n'était-ce pas renouer avec une lecture datée de l'histoire s'incarnant dans les «grands hommes»? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de renverser la perspective, c'est-à-dire de partir non pas de l'état de la recherche, mais des représentations les plus communes du nazisme dans les mentalités collectives, avant de conclure à d'éventuels effets pervers découlant de l'attention renouvelée portée à Mein Kampf.

En effet, hors de la sphère universitaire, domine encore et toujours un hitléro-centrisme simplet. Cette focalisation excessive sur Hitler, aussi important que son rôle ait été, renvoie à un bruit médiatico-mémoriel qui s'alimente à de multiples sources, dont la production historique n'est pas la plus importante. Relevons par exemple la nature des critiques adressées à La Chute, le film qu'Oliver Hirschbiegel a réalisé en 2004 sur les derniers jours d'Hitler dans son bunker. Il est symptomatique que la plupart des reproches faits au metteur en scène, notamment en France, l'aient été à propos d'un Hitler jugé trop «humain». L'acteur suisse Bruno Ganz incarne pourtant un dictateur aux abois particulièrement fanatique se réjouissant jusqu'à ses derniers moments d'avoir exterminé les Juifs. En revanche, on s'est peu intéressé aux personnages plus secondaires, qui apparaissent sous un jour beaucoup plus favorable. Notamment Ernst-Günther Schenck, le médecin de la SS qui est le «héros» du film par son empathie pour les blessés, mais aussi le général de la SS Hermann Fegelein, le beau-frère d'Eva Braun campé en beau gosse noceur tragiquement assassiné par le régime. Ce parti pris problématique est resté largement sous les radars.

En d'autres termes, si elle ne risque guère d'instiller le doute chez les lecteurs un tant soit peu au fait de l'historiographie, l'édition critique peut en revanche contribuer à dissiper les certitudes mal étayées de tous ceux qui, aujourd'hui encore, pensent que le nazisme n'a jamais été que la mise en application d'un «programme» élaboré par Hitler dès le milieu des années 1920. Historiciser le mal met ainsi en garde contre le risque d'une téléologie gommant la complexité de l'histoire du III^e Reich. Si le propos n'est pas nouveau, l'appareil critique l'étaye au fur et à mesure de la lecture, en montrant jusqu'à quel point tel principe, tel objectif exposé dans Mein Kampf s'est traduit par des mesures concrètes après 1933. Les historiens expliquent depuis longtemps déjà qu'Hitler ne savait pas en 1925 que son régime, dont l'avènement était

alors à peine pensable, allait assassiner les juifs d'Europe dans un génocide à l'échelle continentale. Mais cette réalité est-elle si bien connue du grand public?

Si elle invite à ne pas considérer *Mein Kampf* pour ce qu'il n'est pas, à savoir une sorte de méta-explication du nazisme, l'édition critique n'en souligne pas moins toute l'importance d'un ouvrage qui n'a pas son équivalent dans l'histoire du XX^e siècle. Aucun autre leader n'a exposé avec autant de franchise et de brutalité sa vision du monde. Derrière le faux récit autobiographique aux allures de roman d'apprentissage, derrière les considérations sur l'histoire et la géopolitique, derrière le livre politique et le manuel de propagande, il y a la déclinaison d'un credo raciste supposé conforme aux «lois» de la «nature», l'apologie de la force au service de l'élimination de l'ennemi intérieur, et l'annonce de la conquête de l'espace vital. L'édition critique invite donc à considérer *Mein Kampf* pour ce qu'il est, à savoir une synthèse particulièrement radicale des idées véhiculées par les milieux de l'extrême droite nationaliste et *völkisch*. Roman Töppel estime ainsi qu'« Hitler utilisait des arguments beaucoup plus unilatéraux et radicaux que la plupart des auteurs qui l'ont influencé de manière avérée ou probable»⁶⁰.

En dernière analyse, la plus grande qualité de l'édition critique est aussi sa propriété la plus dérangeante: celle de permettre une confrontation directe avec un livre abject. Aucune introduction, aucun résumé, aucun commentaire ne peut remplacer l'expérience de la lecture de Mein Kampf, synonyme de plongée éprouvante dans un complotisme antisémite qui suinte la haine de bout en bout. Qu'il s'agisse de vitupérer contre le marxisme, la socialdémocratie, le syndicalisme, la presse, le capitalisme, le pacifisme, la «décadence» de la culture et le parlementarisme, ou au contraire de valoriser le fanatisme, la race aryenne, l'espace vital ou encore l'eugénisme, c'est toujours l'antisémitisme qui fonde le raisonnement. Le «Juif», plus encore que l'«Aryen», est le personnage principal du délire conspirationniste hitlérien. Des marins viennent-ils prêcher la révolution dans l'hôpital où Hitler est soigné dans les derniers jours de la guerre? Ils ont bien sûr à leur tête «quelques jeunes Juifs », des «Orientaux » accusés de s'être planqués à l'arrière. Hitler intervientil en 1919 en public pour l'une des premières fois de son existence, lors de la formation qu'il reçoit pour devenir propagandiste au service de l'armée? C'est évidemment pour contredire un participant qui «avait cru devoir rompre une lance pour les Juifs». La question du Tyrol du Sud, province germanophone rattachée à l'Italie après la disparition de l'empire austro-hongrois, sème-t-elle la division dans les milieux nationalistes, c'est encore le fait du «Juif», qui a chevauché ce «dada» «avec une habileté extraordinaire» pour empêcher un rapprochement germano-italien, pour dénigrer l'«homme» (i.e. Mussolini) et le «système» «qui ont, au moins à un endroit sur cette terre, osé se soustraire

^{60.} R. TÖPPEL, «"Peuple et Race". Aux sources de l'antisémitisme d'Hitler», Revue d'histoire de la Shoah, 208, 2018-1, p. 27-56, p. 56.

à l'étreinte judéo-maçonnique et opposer une résistance nationaliste à cet empoisonnement international du monde »⁶¹.

Tout, dans *Mein Kampf*, relève de la causalité diabolique étudiée par Léon Poliakov. Le chapitre «Peuple et race» comprend une longue «analyse» des étapes de la supposée conquête du pouvoir par les juifs, de la Germanie romaine à l'Allemagne contemporaine. Au stade ultime de sa quête du pouvoir, le juif jette le masque: «Le Juif du peuple, le démocrate, se transforme en Juif du sang et tyran des peuples». En Russie, «il a tué ou laissé mourir de faim quelque trente millions de personnes avec une sauvagerie véritablement satanique, parfois dans des souffrances inhumaines». L'issue du combat entre l'«Aryen» et le «Juif» ne concerne donc pas seulement l'Allemagne mais l'ensemble de l'humanité, ainsi qu'Hitler l'assène dès le deuxième chapitre:

«Si le Juif, s'appuyant sur sa profession de foi marxiste, l'emporte sur les peuples de ce monde, alors sa couronne sera la gerbe funéraire de l'humanité et cette planète errera de nouveau dans l'éther, vide de toute vie humaine, comme il y a des milliers d'années. La nature éternelle se venge inexorablement quand on transgresse ses commandements »⁶².

Mein Kampf s'inscrit dans un climat de recrudescence de l'antisémitisme au lendemain de la guerre, notamment en Allemagne, alors qu'au même moment, le faux des *Protocoles des sages de Sion* commence véritablement sa carrière par le biais de multiples traductions. Hitler s'y réfère, arguant de leur véracité⁶³. La jaquette de la première édition, avec un drapeau nazi entouré de serpents menaçants, résume la quintessence antisémite de *Mein Kampf*.

Monstrueux fil directeur, la haine des juifs s'exprime en des termes d'une grande violence, chargés de métaphores reptiliennes ou parasitologiques. Hitler regrette ainsi que le pouvoir impérial n'ait pas su, pendant la guerre, «passer à l'offensive contre toute la confrérie mensongère de ces Juifs empoisonneurs du peuple». Il aurait fallu, «alors que les meilleurs tombaient au front», «au moins à la maison exterminer la vermine». Mais faute d'action adéquate, «le serpent put donc désormais reprendre son travail». L'obsession fantasmatique de la préservation de la race – «les grandes cultures du passé n'ont disparu que parce que la race créatrice originelle s'est éteinte par empoisonnement de son sang» – se traduit par une hantise de la «bâtardisation», exprimée dans des passages particulièrement odieux: «Le jeune garçon juif aux cheveux noirs passe des heures à épier, une joie satanique sur le visage, la jeune fille ingénue qu'il souille avec son sang et ravit ainsi à son peuple»; «Si la beauté physique n'était pas aujourd'hui totalement reléguée au second plan par notre

^{61.} HLMEC, op. cit., p. 233, 247, 712, 523.

^{62.} HLMEC, op. cit., p. 368-369 et 80.

^{63.} Sur la dimension conspirationniste de Mein Kampf et la place qu'y occupent les Protocoles des Sages de Sion, voir Pierre-André TAGUIEFF, Hitler, les «Protocoles des Sages de Sion» et «Mein Kampf». Antisémitisme apocalyptique et conspirationnisme, Paris, PUF, 2020. Sur la poussée de l'antisémitisme en Allemagne au lendemain de la Première Guerre mondiale, voir P. Longerich, Antisemitismus. Eine deutsche Geschichte. Von der Aufklärung bis heute, Munich, Siedler, 2021.

mode chichiteuse, la séduction de centaines de milliers de jeunes filles par de répugnants bâtards juifs aux jambes torses serait totalement impossible »⁶⁴.

Enfin, l'antisémitisme se cristallise en des visions de meurtres, à l'instar du regret que l'État allemand n'ait pas su recourir à la force lorsque le besoin s'en est fait sentir. Pendant la guerre, il aurait fallu soumettre aux gaz toxiques «douze ou quinze mille de ces corrupteurs hébraïques du peuple». Le leader nazi annonce également qu'«un jour, une cour nationale allemande aura à juger et exécuter plusieurs dizaines de milliers de criminels », «responsables de la trahison de novembre et de tout ce qui va avec »65. Là encore, ce sont des juifs qui sont menacés. S'il ne faut pas surestimer la signification de tels propos, Mein Kampf montre néanmoins qu'Hitler n'hésite pas à plaider en faveur de tueries à grande échelle. Sans tomber dans les errements d'un intentionnalisme maximaliste, il faut rappeler l'importance cardinale de cet antisémitisme rédempteur, analysé par Saul Friedländer⁶⁶, dans la compréhension du phénomène national-socialiste et de sa radicalité foncière, comme le formule également *Historiciser le mal*: «Il n'y eut pas de ligne droite vers Auschwitz. Le présent ouvrage [Mein Kampf] constitua cependant une étape sur le chemin qui y conduisit»⁶⁷.

Les quelques citations qui précèdent étaient nécessaires pour rappeler la violence d'un texte qui ne se laisse pas «neutraliser» par un appareil critique, aussi important soit-il. En cela, Jeremy Adler a raison. Mais, dans le même temps, il a fondamentalement tort en affirmant que l'édition critique contribuera à ressusciter *Mein Kampf* et à diffuser les idées hitlériennes. Certes, l'effervescence médiatique autour de sa parution a jusqu'à un certain point replacé *Mein Kampf* sur le devant de la scène. Mais le livre n'en avait jamais disparu, on l'a rappelé. L'opinion n'a pas découvert *Mein Kampf*, loin s'en faut, avec la parution de l'édition critique. La vraie question soulevée par Jeremy Adler est en réalité celle de sa présence dans notre monde contemporain.

Pour tenter d'y répondre, il faut revenir non au pas au texte lui-même, mais aux appropriations dont il a fait et dont il fait encore l'objet. Qui furent et qui sont les lecteurs de *Mein Kampf*? La réponse à cette question n'est pas simple. Othmar Plöckinger a certes réfuté le mythe, très répandu dans l'Allemagne de l'après-guerre, d'un livre que personne ou presque n'aurait lu. *Mein Kampf* a été publié sous les formats les plus variés afin d'atteindre le plus grand nombre. Les mairies offraient le livre aux jeunes couples. La Dünndruck-Ausgabe, l'édition très compacte en un seul volume publiée sur du papier fin destinée aux soldats, a été imprimée à 850 000 exemplaires de 1940 à 1943. Jusqu'aux derniers jours, la lecture de *Mein Kampf* semble avoir été jugée importante par

^{64.} HLMEC, op. cit., p. 196, 334, 366, 460.

^{65.} HLMEC, op. cit., p. 777 et 609.

^{66.} Saul FRIEDLÄNDER, Les Années de persécution. Tome I: L'Allemagne nazie et les Juifs. 1933-1939, Paris, Éditions du Seuil, 1997, notamment p. 83-119.

^{67.} HLMEC, op. cit., p. XXVI.

les militaires: le 23 décembre 1944, le bataillon-école d'Erlangen s'enquiert ainsi auprès de la mairie de la disponibilité d'exemplaires de *Mein Kampf* pour les distribuer aux aspirants-officiers avant leur départ au front⁶⁸.

Mais la diffusion du livre a également buté sur certaines limites. Les emprunts en bibliothèque déclinent à la fin des années 1930. Bien des municipalités, des plus importantes, Berlin en tête, se font tirer l'oreille pour distribuer l'ouvrage aux jeunes mariés, arguant de difficultés financières. Certes, pendant la guerre, Mein Kampf est disponible en abondance, dans un contexte marqué par une soif de lectures et une ruée dans les librairies et les bibliothèques. Mais au-delà de la valorisation du livre par le régime, il reste difficile de reconstituer les sentiments des lecteurs. Sont-ils tous aussi enthousiastes que Martin Heidegger qui, en 1931, a chaudement recommandé à son frère Fritz un ouvrage dont il salue «l'instinct politique exceptionnel et sûr »⁶⁹? Les rapports clandestins adressés à la SOPADE, la direction du SPD en exil, livrent quelques éléments. Nombre d'Allemands sembleraient ainsi avoir une certaine connaissance, bien que sélective, de son contenu. Mais adhérent-ils à ce qu'ils lisent ou bien cherchent-ils, en 1933, à cerner les intentions de leur nouveau chef ou, en 1939, à décrypter ses visées belliqueuses? Pour l'édition destinée à la Wehrmacht, quelques témoignages évoquent des groupes de discussion autour du livre, mais aucune généralisation n'est possible. Les impressions de lecture demeurent mal connues⁷⁰. On peut toutefois supputer l'approbation des lecteurs de la mouvance nationaliste et völkisch. Restent les enseignements de deux sondages réalisés par les autorités d'occupation américaines en février 1946 et en novembre 1947 auprès d'un panel de 2000 personnes. D'après la première enquête, 23 % des sondés auraient lu Mein Kampf, 7 % dans son intégralité. D'après la deuxième, le pourcentage des lecteurs exhaustifs tombe à 5%, qui représenteraient tout de même entre 3 et 4 millions d'Allemands⁷¹.

Cerner la réception de *Mein Kampf* depuis 1945 n'est guère plus aisé. Si l'on peut considérer qu'un ouvrage de 700 pages est dissuasif aux yeux des jeunes néo-nazis, l'argument mérite d'être relativisé⁷². Quelques clics de souris suggèrent la force d'attraction qu'il conserve dans les cercles les plus extrémistes, aux effectifs il est vrai très réduits. Sur le site de National Vanguard, un groupuscule suprémaciste américain néo-nazi fondé en 2005 qui se réclame du «cosmothéisme», présenté comme la religion de la «civilisation européenne», et plaide pour un «nouveau monde blanc», un article du 29 mars 2022 intitulé «La révolution par en haut» commence par évoquer *Mein Kampf* et conclut

^{68.} O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit., p. 432.

^{69.} Martin Heidegger, lettre à Fritz Heidegger, 18 décembre 1931, in O. PLÖCKINGER (éd.), Quellen und Dokumente..., op. cit., p. 465-467.

^{70.} O. PLÖCKINGER, Geschichte eines Buches..., op. cit., p. 429, 440, 443, 444.

^{71.} R. TÖPPEL, «"Volk und Rasse"», art. cit., p. 4-5.

^{72.} Britta SCHELLENBERG, «Ist Hitlers "Mein Kampf" für junge Neonazis attraktiv? Die Entwicklung des deutschen Neonazismus im Schatten staatlicher Repression», Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, 60-11, 2012, p. 915-927.

par «comme toujours, Hitler avait raison». Un autre du 22 mars 2022 conteste la réalité de l'Holocauste et invite tous ceux qui souhaitent «comprendre le point de vue d'Hitler» à «acheter un exemplaire de son livre *Mein Kampf*». De sensibilité voisine, Chirstogenea.org, animé par William Fink, un extrémiste chrétien également membre de la League of the South, a mis en ligne une page intitulée «The Mein Kampf Project», avec de nombreux «documents» négationnistes permettant de «contextualiser» le livre d'Hitler⁷³. Plusieurs sites néonazis multilingues proposent *Mein Kampf* en téléchargement dès la page d'accueil. Au-delà, le livre continue d'être vendu et acheté un peu partout dans le monde via de nouvelles éditions. Dans certains pays, comme l'Inde ou la Turquie, il semble particulièrement diffusé, alors que les *Protocoles des sages de Sion* connaissent jusqu'à aujourd'hui une forte diffusion dans les pays arabes. En Égypte et en Iran, les pouvoirs en place ont favorisé la diffusion des textes nazis et négationnistes⁷⁴.

De manière plus générale encore, au-delà de ses appropriations à caractère plus ou moins explicitement antisémite, Mein Kampf est une référence familière de notre environnement, qui s'invite parfois dans le quotidien le plus récréatif, à l'instar d'un numéro de Mickey Maus-Magazin de 2005 qui a causé un certain émoi en Allemagne. On peut y découvrir Riri, Fifi et Loulou, les trois neveux de Donald, à la recherche de vieux portefeuilles dans une décharge où, entre autres débris, dont un tambour troué, gît un exemplaire de Mein Kampf. Après enquête des journalistes, il s'avère qu'il s'agit d'un comic strip déjà ancien, dessiné en 1948 par Carl Barks en personne, le créateur de Donald Duck, et que *Mein Kampf* figurait déjà dans l'édition originale⁷⁵. Plus problématique que cette saillie humoristique qui renvoie au contexte encore proche de l'Amérique en guerre, lorsque les héros de Disney étaient mobilisés contre l'Axe, une adaptation de Mein Kampf en manga a vu le jour au Japon en 2009. Sans la moindre introduction historique, reprenant pour l'essentiel le texte hitlérien, l'ouvrage, publié aux côtés d'adaptations de Goethe, de Kafka et de Marx, présente Hitler sous un jour plutôt sympathique⁷⁶. À l'inverse, des acteurs et cabarettistes comme Helmut Qualtinger et plus récemment Serdar Somuncu se sont emparés du texte hitlérien pour en faire des lectures qui permettent de le déconstruire. Aujourd'hui encore, Mein Kampf est présent dans nos imaginaires, et tout un chacun sait qu'il s'agit du livre d'Hitler. Mais l'ouvrage est-il susceptible de séduire au-delà des milieux néonazis?

^{73.} https://nationalvanguard.org/, https://mk.christogenea.org/.

^{74.} Voir Günther JIKELI, «L'antisémitisme en milieux et pays musulmans: débats et travaux autour d'un processus complexe», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 62-2/3, 2015, p. 89-114 (numéro spécial «Antisémitisme(s): un éternel retour?», coordonné par Marie-Anne MATARD-BONUCCI).

^{75.} Voir «"Mein Kampf" in Entenhausen», Der Spiegel, 1er avril 2005, également «Vergangenheitsreste in Entenhausen» (www.dw.com/de/vergangenheitsreste-in-entenhausen/a-1546720).

^{76. «} Mein Kampf als Comic. Lernen mit Hitler » et « Mein Kampf Manga. Hitler im Hosentaschenformat », Der Spiegel, 2 octobre 2009.

Bien des experts ont souligné avec raison le caractère indigeste d'un ouvrage à la construction erratique, aux répétitions nombreuses et aux digressions déconcertantes. Mais le spécialiste de littérature Helmut Kiesel se démarque des analyses du style hitlérien faites par nombre de biographes d'Hitler, Joachim Fest, Ian Kershaw ou encore Volker Ullrich, qu'il juge excessivement misérabilistes. À ses yeux, la prose hitlérienne est lourde, mais pas incompréhensible, les constructions de phrases sont souvent compliquées, mais pas incorrectes. Le style embrouillé n'est pas un signe d'impuissance, mais une stratégie d'écriture. Mein Kampf n'a pas été écrit par un branquignol, mais par un auteur conscient de ses effets⁷⁷. De fait, le livre n'est pas illisible. Le lire *in extenso* n'est d'ailleurs pas nécessaire pour s'en imprégner. Ses principales thématiques sont structurées par le grand récit antisémite. En dépit de sa lourdeur, Mein Kampf présente une réelle cohérence, comme l'a notamment souligné Barbara Zehnpfennig. Olivier Mannoni évoque pour sa part le caractère «hypnotique» de l'écriture hitlérienne. Il serait donc hasardeux, nous semble-t-il, de conclure à l'innocuité d'un livre démodé⁷⁸.

Loin d'être exagérées, les précautions qui ont entouré la publication d'Historiciser le mal apparaissent d'autant plus nécessaires que le monde a changé en l'espace de quelques années. On pourrait même soutenir que la question de savoir s'il fallait republier Mein Kampf est (encore) plus brûlante en 2021 qu'elle ne l'était en 2016. Depuis la victoire de Donald Trump, en effet, les « vérités alternatives » alimentent le complotisme de toute une frange radicalisée de la population aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Facilités dans leur diffusion par les réseaux sociaux, les récits les plus délirants semblent trouver leur auditoire. Née en 2017, la mouvance QAnon répand ainsi la vision d'un monde contrôlé par un mystérieux «deep state», par une «cabale maléfique» dont les crimes innombrables finiront par entraîner sa perte, à l'heure du «Grand réveil» (Great Awakening). D'après une enquête de 2021 du Public Religion Research Institute, 15 % des personnes interrogées croient que le gouvernement, les médias et les milieux financiers des États-Unis sont sous le contrôle d'un groupe de pédophiles satanistes responsables d'un trafic sexuel d'enfants à l'échelle mondiale, la proportion montant à 23 % parmi les sondés de sensibilité républicaine⁷⁹.

Ces nouveaux complotismes ne viennent pas occulter les anciens. Un peu partout dans le monde, l'antisémitisme continue de se propager, connaît même une recrudescence, sous d'anciens et de nouveaux visages, y compris en Europe, y compris en Allemagne, où le parti Alternative pour l'Allemagne a émergé

^{77.} Helmuth KIESEL, «Hitlers Stil in "Mein Kampf" », in O. PLÖCKINGER (éd.), Sprache zwischen Politik, Ideologie und Geschichtsschreibung. Analysen historischer und aktueller Übersetzungen von "Mein Kampf", Stuttgart, Steiner, 2019, p. 17-35.

^{78.} Barbara ZEHNPFENNIG, *Hitlers Mein Kampf. Eine Interpretation*, Munich, Fink, 2002; O. MANNONI, «Traduire *Mein Kampf.* Un combat sans fin», art. cit., p. 356.

^{79. «}Understanding QAnon's Connection to American Politics, Religion, and Media Consumption», 2021, www.prri.org/research/qanon-conspiracy-american-politics-report/.

sur la scène politique fédérale lors des élections législatives de 2017. Pour 50 % de ses sympathisants, les juifs exerceraient une trop grande influence sur le monde⁸⁰. Plus récemment, ce mouvement populiste situé très à droite s'est lancé dans la contestation tous azimuts de la gestion de la crise du coronavirus. Selon une étude de l'université de Leipzig, ses électeurs auraient une propension marquée au complotisme⁸¹. Dans le contexte pandémique, l'imaginaire complotiste a également pris la forme d'une usurpation du devoir de mémoire. Durant une manifestation de «Querdenker» à Hanovre en novembre 2020, une jeune femme n'a pas hésité à déclarer: «Je m'appelle Jana, de Cassel, et je me sens comme Sophie Scholl »⁸². Des manifestants ont associé des étoiles jaunes avec l'inscription «non vacciné». Dès le début de l'épidémie, les rumeurs antisémites sur ses causes ont circulé. En France également, la lecture complotiste de la pandémie a pu prendre une tournure clairement antisémite, lorsque des manifestants anti-pass sanitaire ont brandi des pancartes «Mais qui?».

L'antisémitisme se nourrit donc des nouveaux complotismes, et se retrouve sous une forme plus ou moins codée dans la vision de QAnon ou du « Great Reset », popularisée en France par le pseudo-documentaire *Hold Up*. Dans les milieux les plus radicalisés, anciens et nouveaux complotismes font bon ménage, avec l'antisémitisme comme ciment. La mouvance extrémiste des « citoyens du Reich » (*Reichsbürger*), qui conteste la légitimité de la République fédérale, qui aurait été « imposée » à l'Allemagne et serait l'instrument d'un supposé pouvoir juif mondial, s'est montrée réceptive aux messages de QAnon. Au début de l'année 2020, certains de ses membres ont espéré que le déploiement de 20000 soldats étatsuniens en Europe, dans le cadre des manœuvres de l'OTAN « Defender Europe 2020 », permettrait de « libérer » leur pays : Donald Trump aurait alors signé un traité de paix avec l'Allemagne qui aurait restauré sa souveraineté⁸³.

Dans un climat délétère où la xénophobie progresse, la stigmatisation des étrangers et le racisme anti-arabe sont par ailleurs de plus en plus dicibles. Les conspirationnismes racistes jusqu'alors cantonnés à des cercles relativement restreints ont désormais droit de cité en *prime time*. Lors de l'émission politique « Élysée 2022 », le 17 mars 2022, le candidat à l'élection présidentielle Éric

^{80.} Contre environ 20% pour les sympathisants des autres formations politiques, (www.faz.net/social-media/instagram/exklusive-allensbach-umfrage-antisemitismus-in-deutschland-15648477.html?premium).

^{81. 68,3%} des électeurs de l'AfD verraient une conspiration à l'œuvre derrière la pandémie du Covid-19, contre 46,7% pour les électeurs du FDP, 37,2% pour ceux du SPD, 28,4% pour ceux de la CDU/CSU et 21,4% pour ceux du FDP. Enquête réalisée par l'institut Else-Frenkel-Brunswik de l'université de Leipzig: Oliver DECKER, Johannes KIESS, Clara SCHLIESSLER, Marius DILLING, Nele HELLWEG, Elmar BRÄHLER, «Verschwörungsmentalität, COVID-19 und Parteipräferenz: Ergebnisse einer repräsentativen Befragung», EFBI Policy Paper 2021-1.

^{82.} Media Diversity Institute (éd.), Antisemitism and anti-vax discourse in Europe. A report on conspiracy ideologies and anti-Jewish hatred on Facebook and Twitter, 2001, p. 29-30 (www.media-diversity.org/new-report-produced-by-mdi-examines-antisemitic-narratives-in-anti-vax-discourse/).

^{83.} Jahn RATHJE, «"Reichsbürger" und Souveränismus», Aus Politik und Zeitgeschichte, 2021, n° 35-36, p. 34-40, p. 39.

Zemmour a pu, près d'une heure durant, évoquer à maintes reprises le «grand remplacement» sans que les journalistes qui l'ont interviewé n'interviennent pour préciser qu'il s'agit là d'une théorie complotiste d'extrême droite qu'aucun élément factuel n'étaye⁸⁴. On peut sans exagération parler d'une démission collective de leur part. En effet, entre droite hors les murs et fachosphère, une certaine France est en ébullition dans l'attente du grand soir. Mais elle n'est pas la seule à se montrer sensible au mythe du grand remplacement. D'après une enquête Harris Interactive d'octobre 2021, 61 % des personnes interrogées ont répondu positivement à la question «Pensez-vous qu'un tel phénomène [le grand remplacement, NDLR] va se produire en France?». Enfin, ce complotisme tue, au sens propre du terme, plusieurs terroristes d'extrême droite s'en étant réclamés avant de passer à l'acte. Notamment Bruno Tarrant, l'auteur de la tuerie de Christchurch en Nouvelle-Zélande, le 15 mars 2019, qui a fait 51 morts parmi les personnes fréquentant deux mosquées de la ville. Mais aussi Payton Gendron, le jeune homme de 18 ans qui a tué dix Afro-Américains à Buffalo, aux États-Unis, le 14 mai 2022. Le manifeste de 180 pages qu'il a mis en ligne témoigne du syncrétisme de la haine qui sous-tend le terrorisme d'extrême droite se réclamant du grand remplacement, la dénonciation des «remplaçants» que sont supposés être les noirs américains se doublant de diatribes contre les juifs qui, a précisé Payton Gendron, constituent «le plus gros problème que le monde occidental a jamais connu » et «doivent être montrés du doigt et tués »85.

Certes, il n'est pas question ici de suggérer des similitudes caricaturales entre hier et aujourd'hui, bien des aspects distinguant heureusement le monde occidental du début du XXI^e siècle de celui de l'entre-deux-guerres. Mais la pandémie a fait office de révélateur de la permanence plus ou moins souterraine de rhétoriques de la haine qui se nourrissent de complotismes réactualisés. Le «grand remplacement» s'inscrit dans la longue généalogie des discours racistes et antisémites. De nos jours, le livre d'Hitler n'apparaît donc plus tout à fait comme l'écho d'une époque certes effroyable, mais semblant appartenir à un passé révolu, mis à distance par des démocraties et des peuples responsables ayant tiré depuis des lustres les leçons du passé. L'historien le plus retranché dans sa tour d'ivoire ne peut lire *Mein Kampf* sans avoir une pensée inquiète sur l'état du monde contemporain. Certains passages de *Mein Kampf* sonnent étrangement «actuels», plus en tout cas que par le passé. Les éditeurs

^{84.} Émission Élysée 2022 du 19 mars 2022 (www.france.tv/france-2/elysee-2022/3139657-emission-du-jeudi-17-mars-2022.html).

^{85.} Le manifeste mis en ligne par Bruno Tarrant était intitulé «The Great Replacement». Sur Payton Gendron et son manifeste, voir Robert ZARETSKY, «Les juifs occupent une place centrale dans l'idéologie des ethnonationalistes blancs américains», *Le Monde*, 27 mai 2022.

d'*Historiciser le mal* soulignent à raison qu'Hitler lui-même avait théorisé une «sorte de grand remplacement des Français de pure souche»:

«Si l'évolution de la France se poursuivait encore trois cents ans sur la ligne actuelle, ses derniers résidus de sang franc disparaîtraient dans cet état mulâtre européo-africain en cours de formation. Un immense territoire de peuplement cohérent, allant du Rhin jusqu'au Congo, rempli d'une race inférieure se formant peu à peu, au fil d'une longue bâtardisation »86.

L'édition critique de *Mein Kampf* a pu susciter une certaine forme d'inquiétude parce qu'elle est entrée en résonance avec notre actualité marquée par la montée des extrémismes et la prolifération des complotismes. Mais de ce contexte préoccupant, elle n'est aucunement responsable. Si le mal ne se laisse pas neutraliser, *Historiciser le mal* tombe en réalité à point nommé pour réaffirmer l'importance cardinale de l'expertise historique face aux conspirationnismes vecteurs de racisme et d'antisémitisme. La communauté historienne a plus que jamais un rôle à jouer en la matière. On ne peut qu'être reconnaissant aux historiens allemands et français d'avoir réalisé ce travail d'ampleur. Il faut malheureusement relire *Mein Kampf*, ce terrifiant lieu de mémoire allemand, européen et occidental, qui n'a pas fini de nous hanter.

Jean SOLCHANY
Sciences Po Lyon
UMR 5190 LARHRA
14 avenue Berthelot
69007 Lyon
jean.solchany@sciencespo-lyon.fr

Comptes rendus

BERNARD VINCENT (ÉD.),

Comprender la expulsión de los moriscos de España, 1609-1614,

Oviedo, Universidad de Oviedo, 2020, 591 p., ISBN 978-84-16343-87-4 Spécialiste internationalement reconnu des morisques et de leur expulsion d'Espagne, Bernard Vincent publie ici ce qui était, à l'origine, les actes d'un colloque tenu au Colegio de España de la Cité universitaire de Paris en 2009. Celui-ci s'inscrivait dans le cadre

du quatrième centenaire de l'expulsion de quelque 200000 morisques d'Espagne entre 1609 et 1614, qui avait donné lieu à quantité de conférences et de publications: d'une part, sur le contexte socio-politique de l'évènement et, de l'autre, sur la dispersion et l'installation des exilés à travers le bassin méditerranéen et, tout particulièrement, au Maghreb. Les dix-sept contributions, largement remaniées pour l'édition et fondées sur des documents inédits, sont signées par certains des meilleurs spécialistes du domaine, ce qui donne toute leur valeur au volume et aux synthèses historiographiques qu'il apporte. On appréciera, entre autres, l'attention portée aux ramifications iconographiques du phénomène que nourrissent d'abondantes illustrations, incluant aussi bien des photographies en couleurs que des tableaux et des généalogies. Les causes et les circonstances de l'expulsion ont donné lieu à moult débats, aujourd'hui comme hier. «Les polémiques n'ont en la matière jamais cessé», souligne B. Vincent, tant autour des effectifs concernés que du degré d'assimilation des morisques et des motivations des Rois Catholiques; l'emploi d'un vocabulaire que d'aucuns pourraient qualifier d'anachronique (racisme, génocide, épuration ethnique, ethnocide) est ici utilement interrogé. Cet ouvrage s'attache donc à rétablir la complexité de la «question morisque», en faisant varier la focale, tant par les espaces considérés (villages, villes, régions) que par la diversité socio-économique des populations envisagées, qui viennent nuancer les approches souvent homogénéisantes des diasporas des XVIe-XVIIIe siècles.

L'échelle communautaire et les modalités de l'intégration forment le cœur de la première partie du livre, à travers le problème clef de la fiscalité et des relations avec les seigneurs locaux. A.-M. Pedraza dissèque ainsi les plaintes des morisques de la région de Grenade contre l'augmentation des impôts qui les frappent et la manière dont ils sont répartis, notamment la «farda de la mar», censée couvrir le coût de la défense du littoral. Cette fiscalité spécifique et d'ordinaire très lourde est également l'objet de la contribution de M.F. Fernández Chaves et R.M. Pérez García sur le milieu des repartidores, les morisques chargés de l'assiette des impôts. La question de l'intégration est plus largement traitée par plusieurs études régionales: celle de J. del Olivo Ferreiro sur l'Aragon, S. La Parra López sur le duché de Gandía, avec une analyse intéressante autour de la production du sucre ainsi que celle de D. Roth sur Vélez Blanco, qui aborde entre autres la déportation et la mise en esclavage de plusieurs dizaines de milliers de morisques après la guerre des Alpujarras (1568-1571).

Les motifs de l'expulsion font l'objet du deuxième groupe de contributions, autour des deux arguments-clefs évoqués à l'époque, la collusion avec l'ennemi (les Ottomans), d'un côté, et l'échec apparent de l'assimilation, de l'autre. On peut aussi y lire des développements précieux sur les réflexions théologiques, juridiques et politiques que les différentes solutions proposées ont suscitées. J.-F. Pardo Molero interroge ainsi les conditions de l'émigration des morisques avant l'expulsion

- et leurs relations avec les corsaires barbaresques - de même que les rapports entre les exilés et leurs proches restés en Espagne. L'intégration est ici à nouveau évoquée, cette fois sous l'angle relativement original de l'onomastique. L'intérêt de l'étude de G. Carrasco García repose à ce titre sur son ampleur géographique (l'ensemble de l'Espagne) et chronologique (avant et après la dispersion des morisques grenadins), et sur son traitement statistique de données variées. Puis I. Poutrin analyse les fondements théologiques et juridiques qui forment la toile de fond des discours politiques sur l'expulsion. La figure du roi wisigoth Sisebut, l'un des premiers rois d'Occident à décréter la conversion forcée des juifs sur ses terres (612-616), offre un éclairage inédit sur les débats de la période. Cette deuxième partie s'achève, en toute logique, par l'expulsion elle-même. Les conditions matérielles du départ et la résistance des morisques sont au cœur de l'article de M. Lomas Cortés, avec un focus sur le cas valencien où débute l'expulsion. Particulièrement affectée en raison du poids numérique des morisques, la région constitue en effet un «laboratoire» plus précisément analysé par les contributions de J.-G. Herrera sur la tentative d'expulsion de 1601-1602 et de M. Boeglin, notamment sur le sort des enfants et les procédures dérogatoires.

Le devenir des exilés et leur diaspora, enfin, sont envisagés dans la troisième partie du livre, dégageant trois destinations possibles: les terres d'Islam, principalement le Maghreb, les terres chrétiennes, ici la France et, enfin, le maintien voire le retour plus ou moins clandestin en Espagne. B. Alonso Acero replace l'arrivée des morisques en Afrique du Nord dans l'histoire longue de l'émigration «andalouse», terme qualifiant génériquement au Maghreb l'ensemble des populations d'origine musulmane venues d'Espagne. Suivant pas à pas le processus d'expulsion, elle dépeint, pour chaque contingent, les modalités d'installation sur les côtes africaines. L'historiographie insiste d'ordinaire sur l'importance des transferts culturels et techniques mis en œuvre par les nouveaux-venus, surtout pour l'agriculture et l'artisanat maghrébins. C. Ilham Álvarez Dopico s'attache à revenir sur ce postulat à travers l'étude richement illustrée des carreaux de faïence (azulejos) fabriqués dans la régence de Tunis. Autre angle d'approche singulier, celui de la figure d'Alfonso López (1572/1582-1649), bien connu pour avoir été l'agent des morisques en France dans les années 1610 puis la créature de Richelieu dans la décennie suivante, dont Y. El Alaoui et L. F. Bernabé Pons rappellent l'ascension fulgurante. À contre-courant des multiples travaux sur l'expulsion et la diaspora morisques, F. Martinez aborde un aspect qui a de plus en plus mobilisé l'historiographie depuis une quinzaine d'années: la permanence morisque en Espagne après l'expulsion. On y retrouve le problème des statuts dérogatoires, en particulier celui des enfants. Les demandes d'exemptions permettent de brosser les contours de ceux qu'on identifiait alors comme de «bons chrétiens». Dans cette même perspective, F.-J. Moreno Díaz del Campo examine le cas des «moriscos antiguos», descendants des mudejares convertis en 1502, dans le Campo de Calatrava, au cœur de la Castille. Ceux-ci, en vertu des privilèges qui les distinguaient des morisques grenadins dispersés à travers la monarchie après la guerre des Alpujarras, ont tenté de (et parfois réussi à) demeurer en Espagne. La dernière contribution, à la manière d'un épilogue, amène B. F. Llopis à considérer la «propagande visuelle» de l'expulsion durant le règne de Philippe III et, en particulier, les sept célèbres tableaux réalisés entre 1612 et 1613 qui représentent les embarquements et les soulèvements des morisques valenciens ainsi que le débarquement à Oran.

> Natalia MUCHNIK EHESS (CRH)

ULIEN GUINAND

La Guerre du roi aux portes de l'Italie, 1515-1559, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 347 p., ISBN 978-2-7535-7987-3 Mission accomplie. Julien Guinand a relevé le redoutable défi de reconstruire la société militaire de la Renaissance française et l'impact de la guerre sur les populations des territoires concer-

nés à divers titres par la présence des troupes et les opérations militaires. Dans ce but, il a bien choisi la géographie et la chronologie de son sujet d'étude: un espace principalement alpin situé entre le Rhône et le Pô, comprenant la frontière sud-est du royaume de France jusqu'à la Savoie et le Piémont, au temps de François I^{er} et Henri II. Il s'agit de «territoires hétérogènes mais [qui forment] un seul théâtre d'opérations est-ouest» (p. 35), vaste, particulier et jusqu'à present peu étudié, que l'auteur - comme l'écrit N. Le Roux dans sa préface - analyse pendant «une durée moyenne qui permet à la fois de se pencher très précisément sur les formes les plus concrètes de la mobilisation militaire, et de percevoir des évolutions et des transformations dans l'organisation des armées et de la logistique». En outre, la chronologie inclut les décennies qui ont suivi la bataille de Pavie, une phase pour ainsi dire moins flamboyante et souvent négligée des guerres d'Italie, mais sans doute digne d'attention, à plus forte raison dans le cas de ce front spécifique: il suffit de penser à la conquête française du Piémont en 1536 et aux efforts mis en place par un «pouvoir royal fortificateur» et «bâtisseur» (p. 156 et 160) pour protéger la frontière sud-est grâce à un réseau fortifié issu «d'une lente genèse influencée par l'héritage architectural de plusieurs siècles et les essais pragmatiques d'adaptation des constructions aux progrès de l'artillerie» (p. 170). On note que l'auteur souligne l'apport dans ce domaine du savoir-faire italien: un exemple remarquable de circulation internationale des élites professionnelles disposant d'une expertise technique précieuse, qui mutatis mutandis montre des similitudes importantes avec l'utilisation par les Habsbourg du capital humain militaire disponible sur la péninsule.

Le volume a de nombreux autres mérites, à commencer par la capacité à bien montrer la complexité de la guerre et son rôle crucial et ramifié au sein de la société d'Ancien Régime. Un jeu prend progressivement forme, qui implique de multiples acteurs (le roi, bien sûr, mais aussi beaucoup d'autres) à différents niveaux et dans différents domaines d'action, activant un grand nombre de relations afin de mobiliser et de gérer un large éventail de moyens matériels et immatériels sur de vastes espaces. La table des matières est elle-même très significative à cet égard: les dix chapitres traitent respectivement de «Les portes de l'Italie»; «Le commandement des armées»; «Les hommes de guerre du roi»; «Le soutien matériel des troupes»; «La fortification de la frontière»; «Le financement de la guerre»; «L'art militaire»; «La guerre au quotidien»; «La bataille»; «Conclusion: des intérêts de la guerre». En somme, J. Guinand adopte d'une manière opportune une perspective de longue haleine, parce que «la guerre est un fait social total au sens où Marcel Mauss l'entend» (p. 15). Cette histoire à part entière de la guerre dans la région alpine est le fruit de recherches menées dans de nombreuses archives et bibliothèques françaises et italiennes (et pas seulement piémontaises), ainsi que d'une excellente connaissance des sources imprimées; J. Guinand maîtrise une documentation considérable, parfois assez difficile, dont il peut saisir les détails et les nuances; il est également bienvenu qu'il signale les lacunes ou les faiblesses de certaines sources.

À partir de ce solide bagage, l'auteur aborde avec finesse et équilibre des questions historiographiques majeures, telles que l'histoire-bataille et la révolution militaire.

Concernant cette dernière, au lieu de s'engager dans des querelles théoriques, il se concentre de manière pragmatique sur le cas en question: il reconnaît l'importance des innovations technologiques et organisationnelles qui caractérisent la sphère militaire à l'aube de l'ère moderne, ainsi que le rôle crucial et croissant joué par l'État monarchique, mais dans le même temps il fait remarquer les nombreux éléments de continuité avec la guerre médiévale («Un jeu de la guerre entre héritage et anticipations », p. 20) et la multiplicité des acteurs impliqués, au premier chef les communautés et les élites avec leurs réseaux de clients. De plus, l'auteur n'est pas fasciné par le mythe de la bataille. Bien au contraire, il y voit un événement plutôt rare et pas nécessairement décisif sur le plan stratégique au cours du Moyen Âge et de la Renaissance, et la guerre aux portes de l'Italie est caractérisée par une grande variété des formes d'activité militaire. Par conséquent, la vie quotidienne des militaires et des civils est davantage influencée par la logistique des armées, par la guerre guerroyante (aujourd'hui, nous dirions la petite guerre) faite d'escarmouches, d'embuscades, de places perdues et reprises, et par tout ce qui sert à affaiblir l'ennemi pendant une guerre d'usure articulée autour d'objectifs limités - que par la bataille rangée, qui est «la dernière solution envisagée malgré son poids dans la culture guerrière nobiliaire» (p. 216).

Sans négliger l'importance des facteurs idéologiques, culturels et émotionnels de la guerre (la chevalerie d'abord!), J. Guinand met l'accent sur son côté rationnel, organisationnel et pragmatique, en démontrant – à propos, par exemple, de Brissac et Del Vasto – que «leur pratique de guerre est bien un art de gestion de leurs hommes et de leurs capacités opérationnelles dans le temps» (p. 216). Dans cette perspective, un usage mesuré de la violence prévaut et, même lorsque la brutalité augmente jusqu'à devenir transgressive, voire incontrôlable, elle n'est habituellement ni gratuite ni purement instinctive et sert l'intérêt rationnel du moment chez les belligérants. Tout compte fait, «le massacre ne peut être compris comme une culture de guerre. Il est conjoncturel et dépend de la permission des capitaines en charge de la troupe» (p. 230).

Cet ouvrage s'inscrit donc dans un intéressant renouveau des études sur les guerres d'Italie qui touche plusieurs historiographies: il suffit de mentionner les monographies de J.-P. Le Gall, N. Le Roux, F. Alazard, B. Deruelle, S. Duc, M. Pellegrini, M. Rabà, I. Sherer, J. Gagné, ainsi que la deuxième édition du volume désormais classique de C. Shaw et M. Mallett. Cependant, comme c'est le cas pour tout travail important et ambitieux, il est possible de suggérer quelques points critiques, en vue de futures études qui permettront à l'auteur ou à d'autres chercheurs d'améliorer encore nos connaissances sur le sujet et d'élargir le cadre interprétatif. Entre autres choses, de nouvelles sources pourraient peut-être apporter encore plus de lumière sur les abus, les malversations et les dysfonctionnements inhérents à l'organisation logistique, ainsi que sur les relations complexes développées entre les militaires et les civils sur le terrain. Last but not least, il serait également souhaitable d'enrichir encore la bibliographie prise en considération, afin de comparer le cas analysé ici avec d'autres, en commençant par exemple par la Lombardie «française» puis «espagnole».

Mario Rızzo Université de Pavie

YVAN LOSKOUTOFF, PATRICK MICHEL (ÉD.),

Mazarin. Rome et l'Italie.

Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2021, 392 p., ISBN 979-10-240-1517-0

La recherche sur le cardinal Mazarin n'en finit pas de se renouveler, comme en témoigne cet ouvrage publié sous la direction d'Yvan Loskoutoff et de Patrick Michel. Il s'agit du premier

tome d'un volume qui en compte deux, consacrés à l'histoire pour le premier et à l'histoire des arts pour le second (architecture et sculpture, portraits et thèmes divers). Ces articles sont issus des interventions prononcées au colloque Mazarin, Rome et l'Italie (mai 2017). Les quinze communications s'organisent en trois grands ensembles dévolus aux pratiques de gouvernement de Mazarin et à son héritage politique, à son entourage et à son rapport aux livres. Elles prennent au sérieux une évidence, à savoir l'italianité de Mazarin, en l'envisageant sous tous ses aspects. En effet, si le prélat quitte Rome à la fin de l'année 1639 pour ne plus jamais y revenir, il continue d'entretenir un rapport à la fois charnel, intellectuel et politique avec Rome et, en général, la péninsule italienne. Les rapports du cardinal avec l'Italie sont un sujet récurrent de préoccupation des chercheurs, notamment lorsqu'ils sont envisagés sous l'angle du mécénat artistique; il suffit de mentionner ici les travaux de M. Laurain-Portemer. Toutefois, ce colloque se propose d'offrir une vue d'ensemble de ces liens, dans la continuité des travaux d'Y. Loskoutoff et d'O. Poncet, tous deux contributeurs de l'ouvrage. Il bénéficie également des recherches récentes sur les relations entre la France et l'Italie dans la première moitié du XVIIe siècle, à l'instar des travaux de S. Externbrink et d'A. Blum.

Les différentes contributions permettent de préciser le portrait d'un Jules Mazarin dont les rapports avec Rome et les États de la péninsule italienne, s'ils n'ont pas manqué d'être houleux, ne se sont jamais distendus. Les articles d'O. Rouchon et de C. Charlet permettent de revenir sur le rôle de la légation d'Avignon dans la carrière du prélat. Loin d'être un purgatoire, comme Mazarin aime à le présenter dans sa correspondance, il s'agit d'un temps de formation politique pour le jeune homme et de consolidation de ses réseaux dans une province pontificale nichée dans le royaume de France. À ces deux textes qui envisagent la carrière romaine du prélat, répondent ceux de J. Condren sur l'héritage de la politique mazarine avec les États de la plaine padane (Mantoue et Modène) et de G. Ferretti sur la liquidation du mécénat. Le premier montre bien le poids des décisions prises par le cardinal sur la politique extérieure des premières années du règne de Louis XIV, en particulier le rôle d'arbitre joué par la France auprès de ces «petits États» italiens après le traité des Pyrénées (1659). La contribution d'Y. Loskoutoff sur les années romaines (1684-1687) de la duchesse d'Este-Modène, Laura Martinozzi, une nièce du cardinal, prolonge la réflexion sur cet héritage d'un Mazarin «marieur de l'Europe» pour reprendre la belle expression de G. Poumarède. Le second, grâce à une étude serrée de la Vita du cardinal, montre la part occupée par le prélat dans la reconfiguration politique qui caractérise le début du règne de Louis XIV.

L'Italie constitue ainsi un des horizons de la politique extérieure de Mazarin, d'autant qu'il connaît bien les acteurs intervenant dans les relations entre la France et l'Italie. L'article de J. Régibeau sur le rôle du nonce Niccolò Guidi di Bagno face à Mazarin durant la Fronde montre le point de fixation constitué par le cardinal pour la diplomatie pontificale. L'auteur note ainsi que le nonce s'en prend «au chef du conseil royal, à la figure qui personnifie la diplomatie française et à l'ennemi principal de la Fronde, mais aussi à un Romain, un curialiste et à un prince de

l'Église, sur lequel Innocent X peut exercer plus que quiconque une autorité» (p. 103). La papauté scrute avec le plus vif intérêt les actions de ce prince de l'Église ministre du roi de France dont les décisions occupent une place cruciale dans la géopolitique pontificale. Par ailleurs, l'opposition entre le nonce et le cardinal, si elle est effective sur le plan politique, doit être relativisée, comme en témoigne la part jouée par le premier dans le don des livres de son frère, le cardinal Giovanni Francesco Guidi di Bagno, à Mazarin, tel que mis en évidence par Y. Loskoutoff d'après des documents inédits (deux lettres et un inventaire). La relation fonctionne dans les deux sens et l'article d'Y. Loskoutoff sur l'intérêt porté aux jésuites tel qu'il transparaît de sa correspondance secrète avec le père François Duneau S. J. reflète à la fois le souci de Mazarin de multiplier les canaux d'information dans la Ville sainte, devenue capitale d'un catholicisme mondialisé, et sa proximité avec la compagnie de Jésus. Enfin, B. Marceau atteste de l'importance des réformes monastiques pour le cardinal, tout au moins sur les plans économique et politique. Fin connaisseur des rouages du système bénéficial, il met en œuvre une politique d'enrichissement pour lui-même et pour ses obligés. Si ces pratiques sont anciennes, l'auteur montre justement la concentration inédite des différents aspects du système dans les mains du cardinal.

Le réseau de Mazarin est constitué de liens forts et de liens faibles. L'article d'O. Poncet sur les liens du cardinal avec sa sœur Anna Maria, religieuse bénédictine, met en lumière une des nombreuses sources d'information romaines du cardinal, d'origine familiale. Cette correspondance, largement unilatérale, rappelle l'attachement charnel de Mazarin à l'Italie, tout comme elle donne à voir la formulation de projets mezzo voce, comme le souhait d'une sœur de voir son frère monter sur le trône de Saint-Pierre. Nombreux sont les agents qui franchissent les Alpes au service de Mazarin. Plusieurs contributions attirent l'attention sur le rôle essentiel rempli par Gabriel Naudé auprès de Mazarin (Y. Loskoutoff, A-L. Schino, C. Maria Grafinger, A. Ferrigno). Les livres italiens ou provenant de collections italiennes occupent une place de premier ordre dans la constitution de la bibliothèque du cardinal. La circulation des savoirs est centrale dans l'art politique de Mazarin. Enfin, la place de l'Italie dans les mazarinades n'est pas oubliée, ces écrits n'hésitant pas à renvoyer Mazarin à son italianité, ainsi que le montre l'article de C. Nédelec lorsqu'elle étudie l'assimilation de la personne de Mazarin au valet Trivelin. Cet ouvrage éclaire les idées et les pratiques politiques de Mazarin à partir du prisme italien et rappelle qu'avec de nouvelles questions il est possible d'éclairer d'un jour nouveau un sujet que l'on pensait déjà amplement balisé.

> Jean SÉNIÉ Université de Tours / CESR

FERENC TÓTH, BALÁZS ZÁGORHIDI CZIGÁNY (ÉD.),

A szentgotthárdi csata és a vasvári béke.
Oszmán terjeszkedés – európai összefogás.
[La bataille de Saint-Gotthard et la paix de Vasvár.
Expansion ottomane-Coopération européenne],
Budapest, Centre de recherches en sciences humaines
de l'Académie hongroise des Sciences, 2018, 387 p.,
ISBN 978-963-416-093-9

Cecolloque organisé en 2014 par Ferenc Tóth et Balázs Zágorhidi Czigány célèbre le 350° anniversaire du conflit qui opposa le Saint-Empire à la Sublime Porte (1658-1664). Il fait écho aux actes publiés en 2004 par les mêmes auteurs et vient clôturer un programme de recherches d'une grande richesse. Le volume, qui offre

dix-huit contributions centrées sur les années 1660-1664, s'organise en quatre grands volets. Les deux premiers chapitres s'intéressent aux deux empires au XVIIe siècle. P. Fodor aborde les transformations qu'a connues l'Empire ottoman au cours de la deuxième moitié du siècle avec l'arrivée des Köprülü et du sultan Mehmed IV. J. Bérenger étudie la stratégie hésitante du jeune Léopold I^{er} pendant les années 1657-1665 (sa politique au sein du Saint-Empire, la défense de la frontière orientale et, enfin, les relations compliquées avec la branche aînée de la maison d'Autriche). Pourvues de ce cadre, les contributions suivantes abordent la dimension géostratégique de la lutte entre les Habsbourg et les Ottomans. I. Czigány réexplore la «campagne maudite de 1661 » de Montecuccoli, considérée par la littérature historique et militaire comme un échec patent. S'ensuit l'étude d'Ö. Kolçak sur la composition de l'armée ottomane lors des campagnes de Zrínyi-Újvár et Saint-Gotthard (1663-1664). En se fondant sur les archives turques et la littérature secondaire, il offre une esquisse plutôt réussie de cette nébuleuse militaire au milieu du XVIIe siècle. De son côté, L. Négyesi confronte l'archéologie avec les sources manuscrites ou imprimées, donnant de plus amples informations sur les opérations militaires de l'année 1664. Toutefois, son travail aurait pu gagner en épaisseur s'il avait consulté les travaux de ses collègues (J. Padányi et Z. Egeresi). N. Levente et H. Gábor traitent, chacun leur tour, de deux personnages clefs de la guerre austro-ottomane: Montecuccoli et Miklós Zrínyi (1620-1664), bán de Croatie. Les contributions suivantes portent un regard différent sur ce conflit, notamment la bataille de Saint-Gotthard en 1664, vue cette fois par les Français. J. Garapon explique à travers les Mémoires de Jean de Coligny-Saligny, à la tête d'un contingent de 6000 hommes, la campagne de Hongrie. P. Arnoux, quant à lui, utilise la bataille de Saint-Gotthard comme un prétexte pour annoncer «la mort en milieu nobiliaire». La contribution de D. Harai suit pas à pas les traces de Charles Le Maistre. Cet abbé janséniste retrace dans son récit son voyage entrepris en Allemagne, en Hongrie et en Italie – une sorte de grande tournée en Europe, avec le jeune duc de Brissac qui profite de cette occasion pour «secourir l'armée impériale» dans la campagne de Hongrie. De son côté, F. Tóth montre comment s'est construite l'image glorieuse de Charles V de Lorraine, «prince déchu», après sa mort. Fidèle à sa tradition et aux Habsbourg, le prince fait partie de ces gens de guerre allant combattre le «Turc». Enfin, le régiment Carignan, bien étudié par R. Sauzet, a combattu les «Turcs» en 1664 puis les Iroquois en 1665. Il est en quelque sorte revisité par Y. Lignereux qui dissocie l'action de Louis XIV en Europe orientale et celle contre les Iroquois. La quatrième partie de cet opus s'intéresse aux événements des années 1663-1664 dans la presse allemande et dans les sources ottomanes. N.G. Etényi montre comment la presse allemande détaille le conflit austro-ottoman de 1663-1664. À mesure de l'intensification des combats et de l'avancée ottomane, le nombre de feuillets volants ne cesse d'augmenter. S. Balázs s'attarde sur la campagne détournée de Fazıl Ahmet Paşa Köprülü en 1664. L'auteur

montre la manœuvre mise en place par le grand vizir: d'abord sa progression en Haute-Hongrie avec la prise de Ersekújvár en 1663, puis le maintien des forces proches des théâtres d'opérations pendant la période hivernale, prêtes à se lancer dans la Haute-Hongrie. Enfin, les dernières contributions se regroupent autour de la paix de Vasvár et ses conséquences en Europe orientale. J.-P. Bois dresse un bilan de la situation géopolitique de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est dans ce contexte de compromission qu'il faut lire la contribution de G. Pálffy qui élucide l'histoire mal connue de la «Sainte Couronne» de Hongrie, transférée de Presbourg à Vienne en 1663 après la prise de Ersekújvár. Selon H. Tóth, les démarches diplomatiques pour renouveler la paix entre 1662-1664 sont sinueuses, difficiles et contestées. C'est à Á. R. Várkonyi, qui hélas n'a pas pu voir la publication de ce bel ouvrage, de revenir sur l'importance de la paix conclue en 1664 dans l'histoire hongroise. Si la bataille de Saint-Gotthard fait écho à celle de Lépante (1571), elle ne connaît pas les mêmes conclusions. Aux yeux des Hongrois, et même de l'opinion publique européenne, cette victoire semble être avortée. Le traité de Vasvár provoque le mécontentement des Hongrois avec deux épisodes (conjuration des magnats et mouvements de kouroutz). L'historiographie hongroise des XIX^e-XX^e siècles juge cette paix contraire aux intérêts des Hongrois mais l'autrice revient sur ce traité en offrant une nouvelle lecture et en la plaçant dans la perspective du traité de Westphalie.

Cette publication participe pleinement à la redécouverte de la guerre et de la paix en Europe centrale. Elle réunit des études variées et solidement documentées qui mettent en lumière les pratiques de guerre et les politiques mises en œuvre par les deux Empires. Enfin, de nombreuses illustrations, quelques tableaux et des cartes complètent l'information abondante de ce beau volume. On regrette cependant que cette série d'études de qualité ne connaisse pas le rayonnement qu'elle mérite car elle reste souvent trop peu connue des chercheurs non hongrois et turcs. Il aurait fallu rendre ces articles plus accessibles à la communauté scientifique par le biais d'une langue plus répandue. Cet écueil est en partie écarté par les résumés des articles.

Özkan BARDAKÇI Université de Lorraine

YVES LE GUILLOU.

Topographie d'une bibliothèque. Le portrait par ses livres d'un juriste dans la société parisienne du xvıre siècle, Genève, Droz, 2021, 1 144 p., ISBN 978-2-600-05739-4 Aujourd'hui peu connu, Julien Brodeau (1585-1653) fut l'un des avocats les plus célèbres de son temps, auteur d'un best-seller juridique (le Recueil d'aucuns notables arrêts donnés en la cour de Parlement de Paris pris des Mémoires de feu M. Maître Georges Louët, dont il procure plusieurs éditions augmentées) et

propriétaire, selon Gabriel Naudé, d'une des plus belles bibliothèques de Paris, riche de quelque 6000 volumes. Si l'on ajoute que l'inventaire parfaitement détaillé de cette bibliothèque (1658) a été conservé, cela suffit à justifier qu'une thèse ait pu lui être consacrée.

L'ouvrage met en intrigue les destins parallèles de la famille Brodeau, saisie sur cinq générations, du milieu du XVIe au début du XVIIIe siècle, et de la bibliothèque assemblée par Julien Brodeau et dispersée par ses héritiers en 1698. Replacée dans le contexte économique, social et politique de son époque, cette trajectoire familiale permet d'affronter des questions plus larges: la situation des avocats du XVIIe siècle

comme fraction dominée de la classe dominante, leurs difficultés (plus grandes qu'au siècle précédent) à accéder à la magistrature, le rôle des facteurs matrimoniaux et patrimoniaux dans l'ascension sociale des familles, la résistance du prestige social de la famille dans un contexte de dégradation de sa situation financière. Yves Le Guillou restitue avec précision les étapes de l'ascension sociale, relativement lente, des Brodeau. Si les débuts de la famille dans le barreau remontent au XVI^e siècle, c'est Julien, astre du barreau, qui en fait décoller le nom et la fortune, réussissant finalement à caser ses filles dans le monde parlementaire puis à y faire entrer Julien II en 1652. Elle est aussi de courte durée: aucun des enfants de Julien II ne se maintient dans les cours souveraines, victimes de la règlementation du marché des offices et dépourvus des puissants alliés dont disposent en revanche leurs cousins, les Le Peletier. C'est ce qui conduit à la vente de la bibliothèque: en un demi-siècle, écrit Y. Le Guillou, la valeur d'échange de la bibliothèque a supplanté sa valeur d'usage. En parallèle, l'histoire de la bibliothèque est saisie principalement à travers son inventaire, sa «topographie» intellectuelle, mais aussi à travers les usages des livres, achetés, prêtés, lus, annotés, cités, vendus, regrettés.

L'auteur déploie ces deux chantiers en construisant une méthode rigoureuse dont la tendance à la mathématisation du social (proche parfois du fétichisme du chiffre) fait surgir quelques doutes. Du côté de l'histoire sociale, l'étude des contrats de mariage et des constitutions de rentes permet de restituer avec une extrême précision les montages financiers complexes qui président à l'achat des offices. L'ascension de la famille est retracée en attribuant un poids social aux témoins de mariage, selon un système d'équivalences chiffrées assez étranger aux approches plus réflexives et constructivistes sur les manières de «dire et de vivre l'ordre social». Ce lourd appareil quantitatif s'accompagne heureusement d'analyses qualitatives souvent plus convaincantes. On pense à l'évocation fulgurante de ce que Pierre Mérault a pu voir en Julien Brodeau au moment où il lui a donné sa fille. Brodeau est alors jeune, ambitieux, probablement déjà brillant. Il n'a que cinq ans d'exercice derrière lui lorsqu'il épouse en 1610 la fille de ce puissant financier et se voit confier, par Antoine Séguier, le travail qui fera sa réputation. Certes, on peut peser et comparer la valeur sociale des témoins de mariage, mais la différence de capital social entre Brodeau et Marie Mérault donne aussi, d'une certaine manière, la mesure du potentiel de ce futur gendre, tel qu'a pu en juger P. Mérault. À l'inverse, la vente de la bibliothèque est l'un des aspects les plus évidents du déclin économique et social de la famille, auquel elle contribue d'ailleurs en rendant plus difficile la pratique lettrée des deux petits-fils du fondateur. La conclusion de l'auteur pose ainsi une question qui aurait pu constituer la problématique de l'ouvrage et nouer ensemble ses deux dimensions: que fait la bibliothèque au classement social des individus, des familles, des groupes professionnels? Y. Le Guillou suggère que les avocats du XVII^e siècle ont compensé le déclin de leur réputation collective par un investissement dans les livres: c'est sans doute un point à creuser.

La précision de l'inventaire de la bibliothèque autorise une analyse fine de ses contenus qui éclaire le positionnement religieux, intellectuel et politique de Brodeau. Gallican, humaniste, l'avocat est curieux des événements de son temps, attentif aux nouvelles parutions juridiques et historiques mais guère bibliophile et peu à la page en matière scientifique et littéraire. La confrontation de son cadre de classement «maison» avec celui d'autres bibliothèques juridiques contemporaines donne lieu à des remarques intéressantes (par exemple sur la manière de classer les ouvrages protestants). Surtout, Y. Le Guillou sait entraîner le lecteur dans sa quête des livres de Brodeau conservés dans les bibliothèques d'aujourd'hui, tel un limier flairant les cotes, les reliures et les

ex-libris à la recherche d'indices révélateurs. L'analyse matérielle de l'inventaire est un magnifique travail critique. À partir de l'étude des graphies, des erreurs sur les titres et les dates, des ajouts entre deux notices, l'auteur restitue le travail concret de rédaction, en binôme, de ce long inventaire, qu'il propose d'attribuer à Julien II et Pierre Lalement. On imagine bien, travaillant de conserve, le gendre idéal, qui a vécu aux côtés du défunt et presque dans sa bibliothèque, et l'héritier de famille, juriste moins doué, chèrement doté d'un office, et de qui viendra la chute. Pour comprendre les usages de la bibliothèque, l'auteur sait aussi faire preuve d'inventivité. Ainsi l'analyse minutieuse des commentaires des arrêts de Louët publiés par Brodeau lui permet-elle de retracer l'évolution de l'activité de plaidoirie et d'écriture du juriste, ainsi que de reconstituer sa bibliothèque de travail, «bibliothèque dans la bibliothèque», à partir des citations des ouvrages utilisés pour les commentaires. Il exploite aussi, peut-être un peu trop rapidement, les marginalia et autres annotations portées par Brodeau sur ses livres.

Cette étude relativement brève (245 p.) est complétée par de nombreuses annexes et par l'édition intégrale de l'inventaire de la bibliothèque (5409 items), munie de différents index. Comme on l'a dit, il s'agit d'une source importante, du fait de la valeur reconnue à la bibliothèque par les contemporains de Brodeau (ce dont témoigne aussi la qualité sociale des acquéreurs de ses livres lors de la vente de 1698) et elle intéressera sans aucun doute bon nombre de chercheurs, qui se réjouiront du soin apporté à l'identification et à l'indexation des titres.

Emmanuelle CHAPRON Aix Marseille Université / EPHE

SONIA CAVICCHIOLI, PAOLO TINTI (ÉD.), Benedetto Bacchini nell'Europa fra Sei e Settecento: libri, arti e scienze, Modène, Panini, 2020, 302 p., ISBN 978-88-570-1705-1

Benedetto Bacchini, religieux de Saint-Benoît, fut un protagoniste à part entière de la République des Lettres au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Abbé de Saint-Pierre à Modène, érudit, rédacteur d'un des premiers journaux littéraires de la péninsule, le *Giornale de Letterati*

(9 vol., les cinq premiers parus à Parme de 1686 à 1690, les autres à Modène entre 1692 et 1697), il fut au centre de plusieurs réseaux supranationaux et l'infatigable promoteur d'un renouvellement de la culture italienne à une époque durant laquelle, sur fond d'essor de la théologie positive dans toute la Chrétienté, les partisans du dialogue entre l'Église et les sciences modernes se renforcèrent jusque dans la cour papale (non sans contradictions, dont Bacchini fit lui-même les frais) et s'engagèrent dans une œuvre féconde de contamination des savoirs.

Souvent cité (notamment en lien avec une autre figure majeure de la culture savante de l'époque, Lodovico Antonio Muratori dont il fut à certains égards l'inspirateur, comme le rappelle P. Marri), Bacchini a cependant été l'objet d'un nombre relativement modeste d'études monographiques, comme le souligne ici à juste titre P. Golinelli. Ce volume, issu d'un colloque qui s'est tenu à Modène en 2019, se propose donc de revenir sur les différents aspects de son activité multiforme et de sa personnalité: l'abbé et administrateur des biens abbatiaux (P. Golinelli; V. Vandelli), le bibliothécaire ducal (P. Tinti), le rédacteur et «journaliste» (A. Battistini). Dans la même ligne, A. Pastore attire l'attention sur un aspect assez mal connu de l'activité de Bacchini, celle de traducteur d'ouvrages de médecine et d'anatomie tandis que E. Previdi se penche sur son intérêt pour la musique.

Un thème fédérateur qui, sans être inédit, émerge avec une force nouvelle de ces contributions est le lien indissoluble entre érudition et sciences, qui caractérise le tournant anti-scolastique du XVIIe siècle finissant. Le champ de l'érudition ou «littérature» se compose, comme l'écrit le même Bacchini en introduction à son Giornale de' Letterati, «delle notitie ecclesiastiche, delle sperienze naturali, delle osservazioni celesti, de misteri dell'antichità, e d'altre cose simili o di non differente natura». Une nouvelle culture de l'épreuve informe tous ces domaines du savoir – l'histoire ecclésiastique, les sciences expérimentales, l'étude des antiquités -, au-delà des barrières politiques et confessionnelles, et constitue la trame de fond de l'œuvre d'un homme comme Bacchini et de son rayonnement dans la République des Lettres. Pour mesurer ce rayonnement, C. Viola explore justement dans sa contribution le réseau épistolaire du savant abbé, tandis que F. Bondi et D. Ciccarello, proposent quant à eux un retour sur la production imprimée de Bacchini sous l'angle de sa matérialité. Dans la deuxième partie du volume, les contributions de M. Lopez Suarez, M. Frank et S. Cavicchioli élargissent l'enquête à la fortune et au milieu culturel et politique du duché de Modène, ainsi qu'à ses continuateurs (G. Spinelli, C. Reatti).

Dans l'ensemble, malgré les limites intrinsèques d'une collection d'essais forcément quelque peu inégaux, le volume éclaire des volets moins connus de la figure et de l'œuvre de Bacchini. En alternant différentes échelles et espaces d'analyse, toutes les contributions offrent des aperçus intéressants sur les réseaux savants reliant le duché de Modène (à bien des égards spériphérique) au début du XVIII^e siècle.

Maria Pia Donato CNRS

JEAN-CLÉMENT MARTIN, *L'Exécution du roi. 21 janvier 1793*, Paris, Perrin, 2021, 416 p., ISBN 978-2-262-06988-9

S'inscrivant dans les pas de ses illustres prédécesseurs tels M. Reinhard, D. Jordan ou T. Tackett, Jean-Clément Martin étudie ici les mois cruciaux qui ont précédé la mort du roi. Dans cet ouvrage qui s'éloigne de ses premiers champs de recherche

consacrés aux relations entre histoire et mémoire, l'auteur cherche à dissocier, dans ce qu'il décrit comme le «crime fondateur de la modernité totalitaire» (p. 345), l'histoire de l'exécution elle-même de ses considérables héritages afin d'étudier de manière resserrée le processus politique qui entoure la décision de la Convention de recourir à la peine de mort.

Tandis qu'il prétend éviter aussi bien les excès de ceux qui, à droite, souhaitent pleurer la mort du roi comme un martyre et ceux qui, à gauche, y voient un juste tyrannicide, les chapitres qui ouvrent l'ouvrage donnent une vision empathique du monarque qui, affirme-t-il de manière optimiste, voulait être un monarque constitutionnel et ainsi a évité de devenir prisonnier des émigrés contre-révolutionnaires tout autant que des révolutionnaires radicaux. L'auteur semble croire à la sincérité du rejet par Louis XVI du manifeste de Brunswick, sous-estime le rôle de la famille royale dans le déclenchement de la guerre révolutionnaire, et ignore le rôle central du roi lorsqu'il autorise la défense désastreuse des Tuileries le 10 août 1792. En reconnaissant tacitement et parfois en encourageant activement une telle variété d'agents néfastes à œuvrer en son nom, Louis XVI a joué un rôle tout aussi important que n'importe quel homme politique révolutionnaire dans le processus qui a fait de la terreur une si grande part de la réalité révolutionnaire.

Le récit du procès du roi met en lumière l'instabilité et la complexité de la Convention en décembre 1792-janvier 1793. Il s'intéresse particulièrement à l'aggravation de la scission jacobins-girondins, alors que les anciens membres du même club adoptaient des positions opposées face à la sentence à prononcer contre le roi. Cependant, le récit de J.-C. Martin est quasiment entièrement consacré aux débats bien connus à la Convention et n'essaie pas de proposer une nouvelle perspective renouvelant le récit établi. En essayant d'analyser pourquoi la Convention a exécuté le roi, J.-C. Martin est gêné par son insistance ancienne à dire que les révolutionnaires n'ont jamais choisi la Terreur. Il cherche à normaliser la politique révolutionnaire comme une série de calculs, d'«enjeux» (p. 46) poursuivis par des hommes rationnels, minimisant ainsi ce qui rendait la politique révolutionnaire si extraordinaire. Ce n'est que dans les émotions que soulevait le destin d'une figure si centrale que la décision – prise de justesse – d'exécuter le roi peut trouver son sens, en dépit des précédents évidents et menaçants qu'un tel cap fixerait pour la suite de la Révolution.

Sur le plan stylistique, le livre évite les grandes généralisations ou les débats érudits pour se focaliser sur les détails. Cette approche pointilliste qui tente, à travers un récit politique, de restituer «l'enchaînement des faits » (p. 345), empêche de la situer précisément dans l'historiographie. Aucune tentative n'est faite pour proposer une nouvelle interprétation d'ensemble du procès du roi. De manière pour moi décevante, J.-C. Martin ne tente que rarement de convoquer de nouvelles sources pour son étude. Les archives utilisées sont principalement le journal quasi-officiel *Moniteur universel* et les Archives parlementaires, vieilles d'un siècle, et elles ne sont que rarement issues d'une exploration de la riche culture de l'imprimé et de la correspondance. Parallèlement, seule une petite portion de l'historiographie est citée et elle n'interagit que modestement avec le texte. Bien qu'émanant d'un auteur estimé de plus de trente ouvrages, qui a sans doute couvert un spectre plus vaste que n'importe lequel de ses contemporains concernant la Révolution, cet ouvrage est difficile à recommander en comparaison de ses prédécesseurs issus d'une recherche plus complète.

À côté de la biographie par J.-C. Martin de Robespierre, parue en 2016, qui refusait les interprétations psychologiques pour privilégier une nouvelle objectivité fondée sur la lecture que fait l'auteur de la politique de l'époque, L'Exécution du roi propose une lecture de la Révolution dénudée de sa monumentalité. Ce n'est pas une vision que les révolutionnaires eux-mêmes auraient partagée. Les évènements extraordinaires de la Révolution résistent aux tentatives des historiens de les normaliser.

Micah ALPAUGH University of Central Missouri

PATRICIA SOREL,

Napoléon et le livre. La censure sous le Consulat et l'Empire (1799-1815), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 192 p., ISBN 978-2-7535-7893-7 Le petit livre de Patricia Sorel répond à un desideratum ancien en matière d'histoire du livre, en présentant la théorie et la pratique de la politique de contrôle de l'imprimé en France entre 1799 et 1815: apport d'autant mieux venu que notre

connaissance de l'économie générale de l'imprimé dans cette période est paradoxalement restée trop lacunaire. Le travail de P. Sorel s'appuie sur des dépouillements archivistiques massifs, notamment dans les sous-séries F7 et F18 des Archives nationales. L'autrice organise son propos en quatre chapitres d'importance très inégale. Il est logique que l'année 1810 serve de pivot dans la chronologie, étant donné le rôle du train de mesures relatives à la librairie promulguées à cette date: les deux premiers chapitres traitent par conséquent, brièvement d'abord, de la «législation sur le livre» jusqu'en 1810, puis de la censure de 1810 à 1814. Le troisième chapitre, qui représente le tiers du texte, analyse le corpus des «livres censurés», tandis que le dernier, beaucoup plus bref, s'attache à la courte période de la Restauration et des Cent Jours.

P. Sorel expose brièvement comment le point de départ réside dans l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* et dans les dispositions successivement prises par les différents régimes de la période révolutionnaire, de la suppression de la censure à l'abolition des privilèges (dont les privilèges de librairie) et à la liberté d'établissement (la seule obligation réside dans le paiement de la patente). Le jeu se déploie dès lors entre une théorie politique prônant le libéralisme et une pratique qui se révèle vite (dès 1792-1793) comme plus ou moins restrictive. Les conditions d'exercice dans la branche des «industries polygraphiques» sont complètement bouleversées par ces changements radicaux du paradigme juridico-administratif.

Au fil de sa démonstration, P. Sorel touche à un certain nombre de points très importants. Parmi les plus suggestifs, notons la désignation comme constitutif d'un délit du fait de répandre de « fausses nouvelles » ou des « écrits contre-révolutionnaires ou insidieux » (décret du 10 juin 1794) : l'argument selon lequel il convient de protéger un «peuple» par définition trop crédule perdure tout au long du XIXe siècle (voire jusqu'à aujourd'hui?). Un autre complexe de questions concerne le statut de l'auteur et l'intérêt matériel que certains pourront trouver à entrer au service de l'administration. Un autre encore, le rôle de l'imprimeur, bien évidemment le maillon le plus aisé et le plus efficace à contrôler. La formule de Portalis est admirable de clarté, selon laquelle l'objectif est de «trouver dans les imprimeurs des espèces d'officiers ministériels de la pensée qui soient parmi les hommes pour la transmission des Lumières ce que sont les notaires pour la transmission des propriétés» (1810, cité p. 173). Démêlant avec talent les méandres d'une activité protéiforme et parfois contradictoire (la concurrence entre les services!), P. Sorel nous propose au passage une série de portraits d'administrateurs, d'intellectuels et d'imprimeurs-libraires particulièrement riche, parmi lesquels Joseph Fiévée, Portalis, ou encore le général François René Jean de Pommereul, successivement préfet d'Indre-et-Loire et préfet du Nord avant de devenir directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie (1811-1814). La présentation des nouveaux censeurs impériaux est à cet égard bien venue. D'autres silhouettes mériteraient peut-être d'être croquées de manière plus précise, comme celle d'August von Kotzebue qui sera constamment un opposant déclaré à l'Empire. Ses Souvenirs de Paris en 1804 présentent cette particularité peu banale d'être truffés de remarques désobligeantes insérées par son traducteur (il s'agit de René-Charles Guilbert de Pixérécourt). Quoi qu'il en soit, la présence d'un précieux index nominum facilite grandement la recherche de références sur tel ou tel personnage.

Une figure aurait pourtant mérité d'être plus fouillée, celle bien sûr du premier consul, puis de l'empereur: Napoléon est un homme des Lumières et un lecteur infatigable dont les différentes bibliothèques, qu'il s'agisse de Paris, des châteaux impériaux ou des voyages, ont été précisément étudiées. Le *Journal de l'Empire* publie, au début de 1806, une lettre à Joseph Fouché: «Il n'existe point de censure en France. Tout citoyen français peut publier tel livre qu'il juge convenable, sauf à en répondre» (p. 37-38). Même si nous faisons abstraction de l'incise quelque peu inquiétante par son caractère incertain (à répondre de quoi?), la doctrine reste celle des hommes de 1789 et

l'empereur semble bien un homme de son temps, pris entre principes philosophiques et pratique politique: «concilier la liberté de penser avec la sûreté de l'État» (p. 90).

La liberté de penser, peut-être, mais celle de publier? P. Sorel souligne avec justesse que la censure préventive reste moins périlleuse pour les éditeurs commerciaux ou pour les imprimeurs que ne peut l'être la censure répressive. Mais le plus efficace, c'est bien le non-dit, grâce auquel les différents acteurs (auteurs, imprimeurs, éditeurs commerciaux) sont embrigadés au service du pouvoir par le biais d'une pratique implicite de l'autocensure. L'articulation entre les dispositifs de contrôle et le devenir des entreprises demanderait sans doute à être précisée, à l'heure où l'économie du média est précisément engagée dans les très profondes mutations de la « deuxième révolution du livre ». De même conviendrait-il de s'interroger davantage sur l'application pratique de règlements aussi complexes et changeants, peut-être en faisant ponctuellement appel aux ressources des archives départementales (y compris s'agissant de la France des 140 départements, voire des États plus ou moins vassalisés, comme le royaume de Westphalie). Enfin, on ne peut que regretter que l'illustration de couverture, pour efficace qu'elle paraisse, n'en soit pas moins complètement hors de propos, puisqu'il s'agit d'un détail de la gravure d'Auguste Desperret d'après Jean-Jacques Grandville, «Descente dans les ateliers de la liberté de la presse », faisant référence aux événements de 1830 et publiée trois ans plus tard. Mais ne boudons pas notre plaisir: P. Sorel nous offre en définitive un travail très précieux, de par la masse des faits présentés, interprétés par rapport à un environnement d'ensemble judicieusement rappelé, et très libéralement mis à disposition.

> Frédéric BARBIER EPHE (IHMC)

PIERRE CASPARD,

La Famille, l'école, l'État. Un modèle helvétique, xvııº-xıxº siècle, Bruxelles, Peter Lang, 2021, 228 p., ISBN 978-2-87574-416-6 Les ouvrages novateurs sont rares, et peut-être plus encore ceux qui portent sur des phénomènes en rapport avec l'institution scolaire. Quand on en rencontre un, comme c'est le cas ici, le premier objectif d'un compte rendu doit être d'expliquer ce qu'il apporte, plutôt que de discuter tel ou tel

point. Reprenant une partie de ses contributions jusqu'ici éparpillées dans des publications souvent difficiles d'accès, l'ouvrage de Pierre Caspard porte principalement sur l'instruction des classes populaires et moyennes dans le canton de Neuchâtel, du XVIIIe siècle (et parfois avant) jusqu'à 1850. Le rassemblement de ces contributions offre, pour partie implicitement, une approche critique de nombre de convictions a priori qui ont été véhiculées par l'histoire de l'éducation et reprises de recherche en recherche. Une part substantielle des analyses est centrée sur «les parents et la façon dont ils s'investissent individuellement et collectivement dans l'instruction de leurs enfants» (p. 12). L'attention est ainsi focalisée sur des aspects souvent peu documentés dans les sources institutionnelles: les comportements ordinaires dans les familles et ce qui va de soi dans les institutions scolaires. Les éléments novateurs reposent sur la mobilisation de sources peu utilisées et sur la subtilité des interprétations. Celle des règlements communaux au début du chapitre 4 est par exemple une véritable leçon de méthode.

Entre le XVII^e siècle et 1850, les apprentissages élémentaires dans le canton de Neuchâtel passent en partie du domaine des activités familiales à celui d'écoles relevant

d'abord de l'autorité des communes, puis contrôlées et financées par des institutions cantonales – une période sous la distante souveraineté prussienne entre 1814 et 1848 marquant le début d'un financement extra-communal et l'intégration de la principauté de Neuchâtel comme canton suisse. La principauté, dont la population est principalement protestante, possède précocement des industries d'indiennes et d'horlogerie et compte donc une importante population ouvrière. Elle exporte également à l'occasion une main-d'œuvre «qualifiée» (un terme anachronique), masculine et féminine. Ces caractéristiques contribuent évidemment à l'intérêt de cette histoire des pratiques d'instruction. L'approche rompt avec la perspective institutionnelle qui a inspiré jusqu'ici la plus grande partie des recherches sur l'école. Sans négliger les aspects institutionnels et les sources qui permettent d'y accéder - notamment les archives communales, divers mémoires et ouvrages - l'analyse insiste sur les activités et les initiatives des familles. Le second chapitre, consacré aux valeurs éducatives familiales, repose sur un millier de lettres entre parents et enfants (essentiellement adolescents) interrogées pour dégager les normes familiales en matière d'apprentissages. Il souligne l'importance accordée aux outils de communication et la place plus limitée reconnue à la religion (qui préoccupe surtout au moment de la communion). Adoptant une perspective temporelle large, appuyé sur des mémoires et autres écrits personnels, ainsi que des œuvres littéraires, le chapitre 6 montre le caractère ordinaire des apprentissages familiaux précoces de la lecture et de l'écriture, et la contribution à celui-ci des mères et des sœurs. L'apprentissage du français, dans une zone où la langue parlée est jusqu'au début du XIXe siècle une variante du franco-provençal, occupe la première place, avec une attention à la prononciation et l'orthographe, la pratique de dictées qui, dans les écoles communales, marque l'accès à la grande école. Notamment pour les filles qui se placent comme gouvernantes, les compétences acquises ont une valeur marchande. S'il a laissé moins de traces, l'apprentissage du calcul et de l'arithmétique, utile dans une économie marchande, figure aussi parmi les apprentissages familiaux.

Autre analyse originale, celle-ci sur un aspect institutionnel dissimulé: la mise en évidence (chapitre 5) de la place des femmes dans les personnels qui assurent les enseignements dans les écoles, avant la nomination officielle d'institutrices à partir du début du XIX^e siècle. Il faut une analyse attentive des documents administratifs pour découvrir l'implication, attendue par les communes, des femmes, filles, et parfois sœurs des régents, et secondairement de fils et pères, dans le fonctionnement des écoles où ils peuvent aider habituellement, et parfois remplacer, les régents momentanément empêchés. On a là sans doute un élément transférable au fonctionnement des écoles primaires françaises du début du XIX^e siècle qui regroupent des élèves très nombreux – parfois 80 ou plus – avec un seul maître.

L'attention portée aux dispositifs non institutionnels d'instruction inspire la contribution consacrée à l'apprentissage de l'allemand (chapitre 7). Un dispositif désigné comme «change», qui semble remonter au Moyen Âge, a permis à des enfants de classe moyenne des séjours dans des familles germanophones, en échange de l'accueil des enfants de celles-ci venus apprendre le français. Les sources se trouvent ici dans les annonces de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* et dans des écrits personnels. L'objectif de ces changes, qui montrent le prix attaché par certaines familles à des compétences linguistiques utiles dans des activités professionnelles diverses, est longtemps la langue parlée, apprise par immersion. Plus tardivement, c'est l'allemand écrit qui est visé, à partir d'un apprentissage par principe, sur un mode voisin de l'apprentissage scolaire du français.

Une exploitation statistique méticuleuse mais prudente des archives comptables de l'importante fabrique d'impression des toiles de coton de Cortaillod (1752-1819), rapprochées des archives locales de l'école et des examens d'admission à la Cène tenus par le pasteur, permet l'examen (chapitre 9) de la relation entre les résultats scolaires d'ouvriers de l'industrie et leurs devenirs professionnels. Une distinction interne aux métiers ouvriers, selon la durée nécessaire à l'apprentissage, est introduite pour montrer la mobilité professionnelle fréquente des fils et filles des deux catégories, la meilleure scolarité tendancielle des enfants d'ouvriers «qualifiés» et une corrélation entre résultats scolaires et devenir professionnel. Après avoir éliminé d'autres interprétations possibles, P. Caspard conclut que l'explication se trouve dans l'homologie entre «les aptitudes et les comportements requis par le travail scolaire et pour le travail» (p. 208).

Le tableau d'ensemble qui ressort de ces analyses de l'instruction des classes populaires et moyennes dans le canton de Neuchâtel fait apparaître que, dans un contexte économique et religieux particulier, les familles ont été non des récepteurs passifs d'impulsions venues d'autres catégories ou autorités, mais au contraire des agents actifs élaborant leurs intérêts et les développant – P. Caspard insiste à juste titre dans sa conclusion sur une reconnaissance précoce d'une utilité sociale de l'instruction, « qui dépasse l'intérêt matériel et spirituel des individus » (p. 209). L'ouvrage devrait être sérieusement lu par tous ceux qui entreprennent des recherches sur l'instruction élémentaire dans un cadre scolaire ou non. Ils y trouveront des suggestions pour la découverte et l'interprétation de sources originales et de saines interrogations sur des «faits» tenus trop rapidement pour acquis par les recherches antérieures.

Jean-Michel CHAPOULIE Université Paris 1

CHRISTINE FOCQUENCY SIMONNET,

Les Surveillants généraux (1847-1970). Entre figures littéraires et profils historiques, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2021, 517 p., ISBN 978-2-7574-3332-4 Issu d'une thèse, ce volumineux ouvrage porte sur une catégorie, les surveillants généraux du XIX^e et du XX^e siècles, apparaissant parmi la réglementation administrative des collèges royaux dans un arrêté

du 16 novembre 1847 qui en fait les supérieurs de l'ensemble des maîtres d'études (devenus ensuite maîtres répétiteurs, puis surveillants d'externat et d'internat). Leurs homologues féminines apparaissent en 1884 dans un arrêté. La taille de la catégorie est modeste: 28 en 1853, 96 en 1887 pour 100 lycées – ce que l'ouvrage n'indique pas. La catégorie disparaît en 1970 lors de la création d'un nouveau corps de fonctionnaires: les conseillers d'éducation aux attributions élargies. Entre-temps les fonctions de surveillant général sont apparues dans certains collèges communaux et dans d'autres établissements d'enseignement post-obligatoire, mais l'ouvrage ne le révèle que par les indications concernant les carrières inscrites dans les documents administratifs. La catégorie est essentiellement une sorte d'appendice de celle des surveillants, qui a fait l'objet d'une monographie détaillée à laquelle j'emprunte les statistiques cidessus (L. Le Bars, *Professeurs de silence. Maîtres d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs au XIXe siècle*, Paris 2014).

Une longue première partie présente un supposé stéréotype associé aux surveillants généraux dans la littérature, principalement du XIX^e siècle (Daudet, Vallès, accessoirement Balzac) et du XX^e (Guilloux, Pagnol, Pennac, etc.), le cinéma et la bande dessinée. On peut douter, ne serait-ce qu'à cause de la taille de la catégorie, qu'un tel stéréotype distingue surveillants généraux et surveillants, et c'est ce que confirment les exemples et citations des œuvres littéraires. Le commentaire ne s'éloigne guère de la paraphrase, comme d'ailleurs l'introduction qui résume les opinions d'historiens sur les usages de la littérature en histoire sans entrer dans leurs argumentaires: on y apprend par exemple (p. 40) que le 4 mai sur *France Culture* la philosophe G. Orrigi rappelait, lors d'un échange avec la romancière M. Pouchet, «l'apport fondamental de la littérature à notre connaissance de l'action sociale».

La seconde partie repose notamment sur le dépouillement des dossiers administratifs de personnels ayant été surveillants généraux dans l'académie de Douai puis de Lille (137 dossiers complets, hommes ou femmes nommés entre 1848 et 1969). Les surveillants généraux relèvent de cet ensemble de personnels qui exercent une diversité de fonctions de surveillance des externats et des internats, parfois de contact avec les familles, d'enseignement, de secrétariat, voire d'économat, en fonction de la taille de l'établissement et des autres personnels qui y sont affectés. Les fonctions disciplinaires à l'égard des élèves occupent la première place, et le rôle spécifique des surveillants généraux consiste en l'organisation des services et la surveillance des surveillants. Moyen d'une promotion pour quelques surveillants, c'est aussi une position transitoire pour quelques-uns qui trouvent ou retrouvent ensuite un emploi d'enseignant, ou pour d'autres qui deviennent censeurs. L'objet de la recherche est moins une catégorie de fonctionnaires qu'une catégorie de la division du travail à l'intérieur des établissements scolaires. Ceux qui passent dans cette catégorie sans prestige, aux fonctions disciplinaires sans éclat, sont une sorte de prolétariat universitaire qui rencontre souvent des difficultés à obtenir une licence. Vivant au XIXe siècle dans les établissements, ils sont étroitement sous la coupe de leurs supérieurs et corvéables à merci. À partir de documents administratifs variés, les normes des supérieurs qui influencent leur recrutement et leurs promotions sont implicitement décrites par la présentation et leur commentaire, sans apporter de démenti à ce que l'on connaît par des ouvrages bien connus de P. Gerbod, F. Mayeur, J.-C. Caron, P. Savoie. Un chapitre est consacré aux surveillantes générales des lycées et collèges de filles.

La rédaction, pour le moins peu synthétique, est essentiellement une présentation commentée des documents d'archives qui semble viser à relativiser les caractéristiques des stéréotypes présentés dans la première partie. Ce fil conducteur, qu'on ne saurait qualifier de «problématique », est quelque peu évanescent, et l'on regrettera aussi une faible attention aux aspects institutionnels et à la chronologie, alors que les établissements scolaires d'après 1945 sont pour le moins différents de ceux du XIXe siècle. Le lecteur historien risque d'être rebuté par le contraste entre la prétention vaine (il apprend dans l'introduction, p. 21, que l'ouvrage ouvre «des voies nouvelles»), le caractère désordonné et peu rigoureux des analyses, la multitude de références inutiles et incertaines (il lit par exemple, p. 217, que des entretiens ont été réalisés «dans une perspective phénoménologique husserlienne» avec un renvoi à Ricœur, et selon une technique conforme à «l'artisan intellectuel» défini par le sociologue Wright Mills et inspiré de la *grounded theory* de Glaser et Strauss et de Hughes). Il trouvera quelque réconfort dans la saveur des citations de certains documents d'archives.

Jean-Michel CHAPOULIE Université Paris 1

ANTONIN DURAND,

Les Voyages forment la jeunesse.
Les boursières scientifiques David-Weill
à la découverte du monde (1910-1939),
Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg,
2020. 391 p., ISBN 979-10-344-0078-2

Cet ouvrage qui s'inscrit dans le développement des études sur le mécénat et la philanthropie universitaire est original à plusieurs titres. En premier lieu parce que sa plus grosse partie met à disposition l'intégralité des rapports rédigés par neuf boursières de la fondation David-

Weill au retour de leurs séjours d'étude ou de recherche dans diverses universités d'Europe (Cambridge, Genève, Rome, Glasgow, Francfort, Bâle, Zurich) et deux d'Amérique (Columbia à New York, Montevideo). En second lieu, et cela contraste avec le gros de la littérature sur ce thème des missions à l'étranger, huit de ces boursières sont de formation scientifique, une seule se rattache à l'économie. Toutes mettent l'accent à la fois sur la pédagogie propre de la recherche et sur les différences de méthode et de formation dans des sciences qu'en général on considère comme moins «nationales» que les disciplines littéraires ou juridiques. La période concernée par ces missions va de 1910 pour le rapport le plus ancien à 1935 pour le plus récent, ce qui permet de mesurer les effets de la guerre de 1914 et le changement d'auto-perception (par comparaison) des plus brillants produits du système universitaire français. En effet, presque toutes sont issues de l'ENS Sèvres et titulaires de l'agrégation. Même si les bénéficiaires sont exceptionnelles à tous égards (comme femmes, comme scientifiques diplômées, comme voyageuses), la fondation qui les soutient s'inscrit dans un mouvement plus large d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants et étudiantes que l'introduction générale, assortie de graphiques et de cartes très parlants, resitue dans son contexte général.

Avant comme après la guerre, il s'agit l'élargir l'horizon des futures élites intellectuelles dans un monde déjà de plus en plus «mondialisé» et où la place de la France sur le plan culturel est remise en question par de nouvelles puissances. Grand financier international, mécène artistique et universitaire, David David-Weill (1871-1952) défend un projet libéral, humaniste et internationaliste qui est aussi celui, plus connu, d'Albert Kahn et de ses bourses autour du monde. De manière cohérente, D. David-Weill est aussi à l'origine de la fondation de la Cité internationale universitaire de Paris qu'il finance largement. À la différence de la plupart des bourses similaires, les bourses David-Weill sont ouvertes aux femmes et ne concernent pas que l'académie de Paris. Si les boursiers sont à 70 % des hommes, les femmes représentent tout de même 30% des candidats et des lauréats, la sélection n'accroît donc pas la discrimination genrée (41 femmes pour 103 hommes finalement). Cette discrimination existe cependant et s'accroît avec la diminution de la part des femmes notamment scientifiques dans les années 1930. L'effet de genre apparaît également dans les orientations géographiques: exclusion pratiquement de l'Allemagne comme pays demandé pour les candidates femmes, forte polarité vers l'Italie et l'Angleterre, apparition de destinations plus lointaines en fin de période (Proche-Orient, Amérique du Nord et du Sud). Après cette mise en place, le gros du livre retranscrit les rapports, annotés par les éditeurs pour les éclaircissements contextuels et illustrés par des photos d'époque sur les institutions fréquentées. Le commentaire final d'Antonin Durand tente de tirer les enseignements généraux de ces documents si particuliers et assez divers par l'intérêt ou l'originalité. La plupart sont effet plutôt administratifs et factuels (7 p. pour Suzanne Lauzanne, mathématicienne à Rome en 1919-1920; 14 p. seulement pour Magdeleine Apchié [1906-1972]

boursière d'économie à Columbia), d'autres, peu nombreux, sont beaucoup plus personnels et détaillés (plus de 70 p. pour Marcelle Philibert, boursière de géologie à Rome en 1925-1926). Cela pose une question non explicitement traitée: quels furent les critères de sélection? Les éditeurs ne sont guère diserts, à part le fait d'avoir laissé de côté tous les rapports émanant de littéraires, pourtant très majoritaires, ce qui fausse un peu le regard. Le plus intéressant, comme le souligne A. Durand, c'est le tableau des modes d'enseignement des sciences dans les divers pays (et pas seulement dans le supérieur), les observations sur les taux d'encadrement et les moyens souvent supérieurs à ceux qu'ont connus ces Françaises lors de leur formation. S'y ajoutent parfois des étonnements face à la riche sociabilité étudiante des pays anglophones (thème qu'on retrouvait sur l'Allemagne sous la plume des missionnaires français d'avant 1914), l'envie aussi face aux moyens matériels dont disposent certains laboratoires étrangers (thème qui va faire florès dans les écrits universitaires dans l'entre-deux-guerres pour obtenir plus de moyens dans une France rongée par la dévaluation monétaire). Autre thème aussi qui relève un peu du lieu commun: le caractère trop casanier des Français et leur faible souci de permettre aux femmes de partir. Pourtant ces pionnières enfreignirent ces tropismes ou préjugés mais, il faut le déplorer, pratiquement aucune ne sortit de la voie fixée initialement par leurs titres: dans le meilleur des cas le professorat en lycée et/ou le mariage et l'éducation des enfants. Une seule, Magdeleine Apchié (1906-1972), après un échec à l'oral de l'agrégation d'économie politique, finit chargée de mission à l'Insee et secrétaire de rédaction de la Revue d'économie politique qui la gratifia d'une nécrologie en 1972 sous la plume d'H. Guitton. Ici on mesure l'écart entre une institution généreuse par son ouverture, et ses effets sociaux et intellectuels, plutôt limités, pour la promotion effective des femmes dans la France du XXe siècle.

> Christophe CHARLE Université Paris 1, IHMC

PHILIPPE MEYZIE,

L'Unique et le véritable. Réputation, origine et marchés alimentaires (vers 1680-vers 1830), Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021, 384 p., ISBN 979-10-267-1020-2 La forte poussée de la circulation marchande au XVIIIe siècle s'est traduite notamment par l'extension géographique de la diffusion des biens de consommation. L'accroissement du gabarit des marchés de produits a dans le même

mouvement été porté par la diversification des gammes de marchandises, qui a en outre permis leur percolation dans le corps social: dans le commerce interrégional ne circulaient plus seulement des produits «exclusifs», mais aussi leurs déclinaisons de qualité plus médiocre et de prix plus bas, accessibles à des milieux sociaux plus larges. Attestées et bien documentées pour les étoffes ou les produits d'épiceries, ces dynamiques se retrouvent aussi sur d'autres marchés. C'est à la consolidation progressive, aux formes et aux modes de fonctionnement de ceux des produits alimentaires (d'origine européenne) que Philippe Meyzie consacre ce travail, tiré de son mémoire d'habilitation. À la faveur du succès auprès d'un public de gourmets, de l'ingéniosité et de l'esprit d'initiative de producteurs et de marchands, des facilités accrues de circulation, de la baisse séculaire des prix de transport et de la hausse généralisée des capacités de consommation, un nombre vraisemblablement croissant de produits alimentaires ont à partir du dernier tiers du XVIIe siècle été diffusés

bien au-delà de leur aire de production ou de ses environs immédiats pour toucher l'ensemble du royaume de France voire l'Europe entière et ses colonies. Nombre de ces produits étaient des marchandises de luxe destinées à la table des élites aristocratiques ou bourgeoises – truffes, volailles ou pâtés fins, notamment. Le XVIII° siècle vit toutefois le succès commercial d'un nombre croissant de biens alimentaires moins raffinés, destinés à une clientèle plus large – fromages, fruits séchés ou charcuteries. Des marchés interrégionaux voire internationaux de produits alimentaires se consolidèrent ainsi non seulement pour quelques biens «positionnels», mais aussi pour des denrées d'assez ample diffusion dans la société – urbaine, tout du moins. Ces dynamiques se prolongèrent par-delà la Révolution jusqu'aux années 1830 qui, selon l'auteur, constituent un tournant quantitatif et qualitatif – les débuts de l'industrialisation et bientôt l'essor du chemin de fer conduisant à la formation d'un marché national de plus en plus intégré des biens de consommation alimentaire et à une amorce de standardisation des produits.

Sur les marchés des produits alimentaires marqués entre les années 1680 et 1830 par la diversification de l'offre, les biens de large diffusion géographique se distinguaient des autres, à la circulation plus circonscrite, par la réputation qui leur était attachée – laquelle prenait la forme d'une dénomination localisée. Les jambons ou le chocolat «de Bayonne» devinrent ainsi au fil du XVIIIe siècle des références en termes de qualité et de goût. S'opérait de la sorte une mise en ordre progressive du «monde des biens»: la réputation localisée de certains produits agissait en effet comme une «marque collective» garantissant aux consommateurs une qualité minimale reposant sur un ensemble de savoir-faire locaux spécifiques; elle leur permettait en même temps de se repérer au milieu d'un ensemble de produits du même type qu'ils pouvaient alors hiérarchiser. La réputation localisée serait ainsi sur les marchés des produits alimentaires la forme que prirent la normalisation et la hiérarchisation des biens à l'œuvre au même moment dans d'autres secteurs. On pense spontanément à la classification des étoffes dans le cadre des règlements de manufactures colbertiens, même si le terme de comparaison le plus pertinent serait sans doute les nomenclatures élaborées progressivement dans la pratique marchande à partir du XVII^e siècle pour nombre de petits objets de mercerie ou de passementerie (épingles, rubans, etc.): l'intervention des autorités dans la classification et la normalisation des produits était en effet pour les produits alimentaires tout à fait secondaire et la constitution des appellations locales devait tout ou presque aux interactions entre producteurs, commerçants et consommateurs.

Même si l'auteur s'efforce de prendre la mesure de l'ampleur des flux de marchandises pour plusieurs de ces produits réputés et localisés (à partir notamment de données parcellaires tirées des registres douaniers), il manque peut-être une estimation plus globale de leur part dans l'ensemble des biens alimentaires en circulation. Un traitement plus systématique de l'énorme quantité de données mobilisée aurait sans doute permis de faire apparaître les volumes en jeu (et la tendance à l'augmentation du nombre de produits concernés) de manière moins impressionniste. La base de données constituée pour rassembler les mentions de produits réputés et localisés aurait ainsi gagné à être élaborée de manière plus raisonnée à partir de corpus plus rigoureusement construits – et non de manière largement aléatoire au bonheur des trouvailles archivistiques. De même, le grand nombre de comptabilités et de dossiers de faillite utilisés aurait pu être davantage sollicité: conservés pour plusieurs villes du royaume de taille et de fonction diverses comme Paris, Lyon, Bordeaux ou

encore Besançon, ces documents issus de la pratique d'acteurs déterminants dans la circulation interrégionale des produits alimentaires auraient permis, une fois mis en série, de saisir la place des produits «réputés et localisés» dans l'ensemble de ceux qui circulaient. Ces mêmes sources marchandes auraient en outre aidé l'auteur à dresser une sociologie des consommateurs plus fine et plus précise qu'il ne le fait dans son dernier chapitre.

Si beaucoup des produits étudiés étaient manifestement destinés à l'aristocratie et à la bourgeoisie aisée, les raisons de leur succès croissant interrogent. L'auteur esquisse l'hypothèse stimulante d'une dynamique d'imitation-distinction, sur le modèle du mouvement de la mode analysé pour les marchés des étoffes par D. Roche ou C. Poni. Alors que la consommation de produits coloniaux ou d'épices était encore à la fin du XVII^e siècle un marqueur de statut social, leur diffusion croissante dans la population – en particulier dans la petite bourgeoisie et l'artisanat urbains – aurait cessé d'en faire un élément de distinction socioculturelle. Les élites sociales auraient ainsi investi un nouveau champ de consommation alimentaire (les produits réputés de qualité supérieure), vite associé au savoir-vivre aristocratique, par lequel elles pouvaient marquer leur bon goût et leur raffinement. Leur engouement croissant pour les produits fins se refléterait entre autres dans la multiplication au XVIII^e siècle des discours «experts» sur la bonne chère, que l'on retrouve notamment dans la littérature de voyage. La préférence de ces «connaisseurs» pour les produits de qualité supérieure, souvent attachés à une origine locale, est entretenue tout au long du XVIII^e siècle par les producteurs et les distributeurs, qui veillent à satisfaire voire à devancer la demande de leur clientèle. Se retrouvent ici des pratiques commerciales propres aux marchés de luxe, à la clientèle limitée et aisée. Tout comme les merciers et les marchands de modes ou de cosmétiques les plus en vue, les épiciers vendeurs de produits fins tâchaient de lancer ou de perpétuer des modes alimentaires pour stimuler le goût de la distinction chez les consommateurs. Ils recouraient pour cela aux techniques les plus modernes pour piquer la curiosité – annonces publicitaires, cartes commerciales, aménagement soigné des boutiques ou encore attention portée à l'élégance des contenants.

Le modèle de fonctionnement du marché des produits réputés et localisés tel que présenté par l'auteur s'articule fortement autour du pôle parisien. Le succès de ces différents produits est en effet lié à leur adoption et à leur consécration par les élites sociales de la capitale, puis à leur diffusion progressive par mimétisme socioculturel aux couches dominantes des grandes villes de province et, pour autant que leurs revenus le leur permettaient, à des catégories sociales plus modestes. Le marché de ces produits, d'envergure nationale, était en somme structuré autour d'un centre majeur de consommation exerçant une domination tout à la fois sociologique, culturelle et symbolique. L'insertion de nombre des produits réputés et localisés dans des circulations internationales tenait également à la place de Paris et de Versailles dans les formes et les pratiques de la sociabilité élitaire au siècle des Lumières: la France jouait dans ce domaine aussi un rôle prescripteur en matière de bon ton et de bon goût à l'échelle de l'Europe aristocratique entière, et la consommation de produits français réputés était un moyen pour la bonne société de tenir son rang.

Se pose ainsi en définitive la question de l'originalité du modèle de marché des produits réputés que l'auteur met en évidence. Était-il propre à la France? En particulier, se retrouvait-il dans des territoires aux structures politiques et sociales plus décentralisées – on pense à l'Italie ou aux espaces germaniques? Un tel modèle

existait-il en Grande-Bretagne, où la commercialisation de l'économie et la densité de l'équipement marchand étaient plus fortes et plus précoces qu'en France? Et qu'en était-il aux Provinces-Unies, où le poids social, politique et culturel de l'aristocratie (et de ses modèles de consommation) était bien plus faible qu'ailleurs en Europe? Il se peut aussi que le modèle français de distinction socioculturelle par la nourriture, terreau de la consommation de produits alimentaires réputés et de qualité supérieure, soit tout à fait spécifique. Parmi les produits réputés et localisés tirés de l'étranger, bon nombre semblaient en effet de qualité médiocre (à la différence de ce que l'on trouvait en France), leur succès tenant davantage à leur capacité de conservation qu'à leurs qualités gustatives – comme les fromages de Hollande, le gruyère ou les salaisons de Hambourg.

Malgré quelques réserves méthodologiques, une poignée d'erreurs ponctuelles (une confusion entre le comté et le vacherin p. 115, l'historienne Laurence Fontaine rebaptisée Anne p. 241, une présentation fautive de la pratique de la commission p. 235-236) et quelques redites entre les deuxième et troisième parties, on ne peut qu'être impressionné par l'ampleur du matériau brassé, la maîtrise de l'historiographie et la clarté de l'expression, qui viennent nourrir une réflexion riche sur le fonctionnement des marchés de produits dans les économies préindustrielles, leurs dynamiques et les pratiques de leurs acteurs.

Julien VILLAIN Université d'Evry-Val d'Essonne / Paris-Saclay, IDHE.S (UMR 8533)

DAVID TODD,

A Velvet Empire. French Informal Imperialism in the Nineteenth Century,

Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2021, 368 p., ISBN 978-0-691-17183-8 Du titre de cet ouvrage à l'écriture serrée, il faut retenir le double sens: le Velvet empire français s'entend à la fois comme «empire de velours», c'est-à-dire un impérialisme informel avant 1870 sur un modèle économique, politique et

culturel attractif, et «empire du velours», par l'importance qu'y prirent les produits de luxe et de demi-luxe. L'expression peut surprendre pour une période marquée par de nombreuses expéditions et guerres extérieures, mais l'intérêt de ce travail est justement de replacer ces opérations dans le contexte d'une politique qui, tout en mobilisant parfois la force, aurait surtout été caractérisée par un mode impérial non réductible à celui du free trade imperialism étudié pour l'Angleterre par R. Robinson et J. Gallagher («The Imperialism of Free Trade», The Economic History Review, 1953, 6-1, p. 1-15). De cet impérialisme informel, retenons les traits principaux : fondé sur des investissements massifs à l'étranger et sur l'interpénétration des intérêts privés et gouvernementaux, il aurait été tiré par l'exportation du luxe français à travers le globe; soieries, champagnes et articles de Paris auraient ainsi été les instruments d'une politique de puissance mondiale. L'analyse de David Todd s'inscrit ainsi à rebours du cliché d'une France avant 1870 à la fois déclassée par la Grande-Bretagne et repliée sur elle-même. Rappelant que la croissance française per capita entre 1815 et 1914 fut au moins identique à celle de l'Angleterre et se fondant sur de nombreuses lectures et sur l'analyse d'archives diplomatiques et économiques (dont celles des maisons de champagne), l'auteur montre que les exportations françaises ont parfois connu une croissance supérieure à celles de la Grande-Bretagne, notamment entre la fin des années 1840 et les années 1860,

assurant à la France une position dominante aussi bien dans certains États d'Amérique Latine que du Levant.

Le premier chapitre suit ainsi l'émergence, dès la période révolutionnaire, de critiques de la colonisation au profit d'une domination par le commerce, les indépendances des États-Unis et de Haïti nourrissant la conviction que la souveraineté des anciennes colonies pouvait favoriser les intérêts économiques de la France. Complétant les analyses de J. Pitts (A Turn to Empire, Princeton 2005), D. Todd montre combien l'influence de Talleyrand, de l'abbé de Pradt ou des économistes Michel Chevalier puis Paul Leroy-Beaulieu sur la nécessité du libre-échange a pu être associée à la défense d'un ordre conservateur n'excluant pas le mépris racial, culturel ou religieux. Spécificité française en partie héritée de l'expérience de l'endettement à la suite des guerres napoléoniennes, ce libéralisme commercial supposait à la fois un fort soutien de l'État et l'utilisation de la dette comme moyen d'investissement, liant le sort de la monarchie puis du Second empire à leur politique internationale et à la capacité d'exportation de certains secteurs. À partir de 1830 s'élabore ainsi un modèle de « modernité conservatrice » fondé non sur la production massive d'articles à bas prix selon le modèle britannique, mais sur des innovations dans les domaines du luxe (métier Jacquart pour la soie, adaptation du champagne à la demande internationale) et sur l'exportation des «articles de Paris». Le «complexe néo-curial» formé par la symbiose entre la cour et l'artisanat très qualifié (parisien et lyonnais notamment) aurait ainsi permis de proposer aux élites étrangères un modèle de distinction d'autant plus recherché qu'il incarnait des valeurs conservatrices. Les cas spécifiques de la soie et du champagne, étudiés dans le chapitre 3, montrent combien cet «empire du goût» ne put se développer que grâce à l'association étroite avec la Grande-Bretagne qui importait en France la soie brute et en exportait textiles et vins fins – au point que l'auteur n'hésite pas à parler de dépendance envers la France.

C'est toutefois l'articulation entre ces exportations, les investissements à l'étranger et les intérêts de l'État qui fonde véritablement cette politique impériale. Le chapitre 4 invite à se garder de juger les investissements français en Haïti, au Mexique ou dans l'Empire ottoman comme des erreurs du fait de l'insolvabilité de ces États. Il démontre que l'achat de bons du trésor étrangers jusque dans les ménages les plus modestes a été encouragé à partir des années 1850 par le ministre du commerce Eugène Rouher à la fois pour lier les intérêts de la population à ceux du régime et comme un moyen d'exporter des capitaux. Devenus dépendants de ces prêts, Haïti, l'Égypte, l'Empire ottoman, le Mexique ou encore la Grèce et la Roumanie sont devenus plus que des marchés en partie captifs de la France, ils furent aussi des relais de son influence bancaire et politique. Dans cette optique, il importait davantage de maintenir cette sujétion économique que de permettre le remboursement de la dette, comme le montre brillamment l'auteur pour le Mexique ou l'Empire ottoman. Les pertes éventuelles pour les petits porteurs français peuvent dès lors être assimilées à une forme d'impôt indirect en faveur de ce rayonnement, mais cette politique permit aussi d'assurer des rendements allant jusqu'à 12% avec un coût minime pour l'État. De cette domination lambrissée, il convient de retenir quelques idées fortes: la France, par le contrôle de la Banque impériale ottomane pourtant créée par l'Angleterre, put maintenir une influence dominante dans les élites ottomanes jusqu'à la révolution de 1908. Mais c'est le Mexique qui aurait représenté le modèle le plus achevé de cette « colonisation par capitaux » célébrée par P. Leroy-Beaulieu, de même que l'incapacité de Haïti à faire face aux emprunts aurait permis d'y perpétuer

une forme de domination jusqu'au début du XX^e siècle. Comment évaluer cependant cette influence hors des circuits économiques ? Dans le chapitre 5, l'auteur s'emploie à suivre le cas de l'Égypte en s'intéressant aux résidents français et à la législation consulaire. Il montre que ces expatriés ont pu bénéficier, grâce à aux capitulations et à la prégnance du droit commercial français, d'avantages sociaux et économiques considérables qui, s'ils ne se sont pas nécessairement traduits par des fortunes, assuraient cependant une position avantageuse. Mais l'Égypte est aussi intéressante en ce qu'elle montre la limite de cette domination juridique, la dénonciation des capitulations nourrissant le nationalisme égyptien avant que l'Angleterre y assure sa domination directe en 1882.

Cet ouvrage doit se lire comme une thèse au sens propre du terme. L'auteur ne cherche pas à proposer une analyse exhaustive de la politique étrangère française pendant la période mais à proposer une lecture alternative appuyée sur des exemples d'autant plus parlants qu'inattendus. Est-ce parce qu'ils sont supposés trop connus que les cas de la Tunisie ou de la Cochinchine n'apparaissent pas et les expéditions militaires en Syrie ou en Crimée sont à peine évoquées? Seule l'Algérie fait l'objet d'un chapitre à part, pour rappeler combien le projet algérien fut longtemps associé à l'idée d'une occupation restreinte devant garantir une influence surtout indirecte. Les conquêtes territoriales de la IIIe République, de même que celle de l'Algérie auparavant, auraient ainsi été motivées non par un surcroît de puissance, mais au contraire par l'épuisement ou l'échec d'une dynamique d'expansion qui avait permis à Paris d'étendre son influence sans recourir à de coûteuses occupations. Un tel parti pris comporte ses manques, à commencer par le fait que l'armée a pu pratiquer des formes de domination bien plus directes et violentes, héritées de l'expérience napoléonienne ou motivées par des espoirs de carrière personnelle. On peut regretter aussi que l'idée d'un impérialisme français davantage prisé par les élites conservatrices étrangères que le modèle anglais, moralement plus astreignant, ne soit jamais véritablement étayée. Le travail de D. Todd n'en reste pas moins un aiguillon très stimulant.

> François Dumasy Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

THIBAULT LE TEXIER,

La Main visible des marchés. Une histoire critique du marketing, Paris, La Découverte, 2022, 645 p., ISBN 978-2-7071-9924-9 Voici une vaste fresque proposant une «histoire critique du marketing». Dans le prolongement du concept de «rationalité managériale» qu'il avait développé dans un livre précédent (*Le Maniement des hommes*. *Essai sur la rationalité managériale*, Paris 2016), Thibault Le Texier définit celui de la

«rationalité marketing»: un «système cohérent de savoirs prescriptifs» (p. 13) qui permettrait d'influer sur la manière de consommer des individus. Une telle histoire n'est pas totalement nouvelle, contrairement à ce qui est affirmé de manière assez maladroite. Bien au contraire, cet ouvrage est rendu possible grâce aux travaux d'historiens des entreprises, de sociologues des marchés, ou de spécialistes du marketing, dont certains sont cités dans les notes de l'ouvrage.

Pour bien comprendre la nature de ce livre, il faut commencer par la fin. La méthode utilisée dans la recherche est exposée aux pages 631-640. Sociologue, l'auteur a effectué son travail à partir d'un corpus de textes consultés à la Bibliothèque du Congrès. Ce corpus d'environ 20000 ouvrages est constitué des textes qui

comportent le mot «marketing» dans leur titre, leur table des matières ou les motsclés. Y ont été ajoutés des textes sur les «principaux concepts du lexique marketing» des revues professionnelles et universitaires, ainsi que les «œuvres complètes des principaux théoriciens du marketing», déterminés par l'auteur. Ce dernier a enfin consulté des documents dans les catalogues de bibliothèques en ligne qui comportent également des documents institutionnels. Ce corpus massif aurait pu faire l'objet d'une présentation détaillée et d'un traitement quantitatif. Auraient ainsi été listés une série d'auteurs (principalement des hommes), de types de documents, de thématiques. La matérialité des documents, notamment des manuels et de ce qui est appelé la «littérature institutionnelle», aurait pu être présentée de manière détaillée. Les catégories utilisées, et la première d'entre elles, «le marketing», auraient pu être déconstruites. Enfin, l'auteur aurait pu faire un bilan des travaux existants déjà (ou en cours) sur le sujet afin de préciser au lectorat quel est son apport propre.

L'auteur a préféré utiliser ces documents comme un vaste ensemble textuel non hiérarchisé – dont il estime avoir lu 5%, soit 1000 documents – dans lequel il a littéralement plongé, produisant un volume de 656 pages qui va du XVIIIe siècle à nos jours et passe en revue différentes thématiques, au fil de ses 26 chapitres. La première partie propose une chronologie qui va du «marketing domestique» au «marketing moderne», en passant par le «marketing agricole». Il s'agit de montrer que «le marketing», appelé tel quel, trouve ses racines dans les manuels destinés aux ménagères et l'économie domestique (voir récemment D. Philippy, dans le Journal of the History of Economic Thought, 43-3, 2021), puis dans les conseils donnés aux agriculteurs, avant de s'institutionnaliser dans les manuels destinés aux étudiants des premiers cours de marketing (qui peuvent être aussi des praticiens). L'originalité de la démarche réside peut-être là, dans le fait de situer le marketing au carrefour de différents espaces, le monde agricole, le monde des entreprises et le monde universitaire. Les parties suivantes sont thématiques. Elles portent sur les consommateurs (notamment les modes d'étude des consommateurs), les produits (par exemple l'emballage, la marque, le prix), les canaux de distribution (dont les questions de logistique) et enfin les «disciplines et institutions» (l'utilisation du marketing dans d'autres espaces que le marché, entre autres).

Face à la masse de documents, l'auteur a effectué plusieurs choix. Le premier a été celui de se centrer sur les États-Unis, où a été produite la grande majorité des écrits, en faisant un détour par la Grande-Bretagne. Ce choix est tout à fait compréhensible, et il correspond à la majorité des travaux sur le sujet consultables aux États-Unis. Mais au vu du titre de l'ouvrage, qui ne précise pas l'espace étudié, certains lecteurs et lectrices peuvent s'attendre à apprendre comment le marketing s'est développé dans d'autres aires, et notamment en Europe. Certes, cette historiographie est moins développée que celle qui porte sur les États-Unis. Mais des travaux montrent néanmoins que si les Européens sont nourris d'Amérique, ils produisent des méthodes hybrides; la thèse de l'«américanisation» est ainsi désormais bien nuancée, que ce soit par T. Jacques, dans Vingtième Siècle, 2017-2, ou R. F. Kuisel (Journal of Modern History, 92-3, 2020). Il est important de rappeler que le marketing ne date pas des années 1960 en France ou en Europe, mais qu'il a une plus longue histoire, celle de la distribution des produits et des pratiques commerciales des entreprises, mais aussi celle de spécialistes de la vente, de la publicité ou du marketing qui s'organisent (J.-C. Daumas (éd.), Les Révolutions du commerce en France, XVIIIe-XXe siècle, Besançon 2020). Le deuxième choix a été de considérer que les manuels étaient des sources

reflétant une réalité, et non pas des textes normatifs reprenant surtout les discours des promoteurs d'une discipline en formation. Le troisième choix a été de sélectionner les textes secondaires soit pour re-citer des sources primaires, soit pour les «mettre en contexte». Le dernier choix, enfin, a été de prendre souvent des libertés avec la chronologie, notamment dans la sélection et l'ordre des citations.

Si ces choix peuvent être discutés, l'ouvrage, qui s'inspire dans son titre de La Main visible des managers de l'historien états-unien A. Chandler (1977, traduit en 1988), contient des éléments stimulants qui pourraient dialoguer dans l'avenir avec les travaux d'autres chercheurs et chercheuses. Ainsi, le rôle précoce accordé au «marketing agricole» et aux coopératives pourrait bénéficier d'un dialogue avec les travaux sur le monde rural (A. Blin et S. Brunier). La liste des enseignants du marketing qui apparaît tout au long de l'ouvrage, à la Harvard Business School et ailleurs, par exemple dans le Middle West, constitue une information intéressante qui pourrait être systématisée et approfondie. Cela incite à nous interroger sur les manuels cités, leur diffusion et leur usage, ainsi que sur leur traduction en France. La place de l'État aux États-Unis, y compris dans la genèse du marketing, est aussi un point intéressant qui pourrait être mis en relation avec des recherches sur le rôle respectif de la puissance publique aux États-Unis et en France (N. Barreyre et C. Lemercier, American Historical Review, 126, 2021). La réflexion sur certaines figures du marketing et le marché éditorial lié au marketing est stimulante, de même que les articulations entre marketing et sciences sociales, que d'autres chercheurs ont aussi mis au jour, notamment S. Schwarzkopf (Les Études sociales, 169-1, 2019, entre autres). Au total, l'ouvrage nous apparaît plus comme une «ode au marketing» qu'une «histoire critique». L'auteur tente de défendre la discipline face à ses critiques, comme s'il y avait un enjeu à entrer dans ce débat qui existait déjà chez les publicitaires au début du XX^e siècle. Mais ce livre contient indiscutablement beaucoup d'idées et de pistes stimulantes qui gagneront à être approfondies dans l'avenir, en dialoguant plus ouvertement avec d'autres personnes travaillant sur les mêmes objets.

Marie-Emmanuelle CHESSEL CSO-CNRS

CECILIA NUBOLA, PAOLO PEZZINO, TONI ROVATTI (ÉD.),

Giustizia straordinaria tra fascismo e democrazia. I processi presso le Corti d'assise e nei tribunali militari, Bologne, il Mulino, 2019, 421 p., ISBN 978-88-15-28338-2 Cet ouvrage collectif, dense et foisonnant, s'inscrit dans un chantier historiographique déjà bien développé: celui de l'histoire de la transition du régime fasciste vers l'Italie démocratique, et du rôle de la justice dans ce processus de longue sortie de guerre.

À part quelques synthèses, l'historiographie est dominée par des études de cas, ce qui s'explique par l'extrême variété des situations locales et régionales, et la divergence, à partir de septembre 1943, entre la partie sud occupée par les Alliés et la moitié nord par les Allemands et aux mains de la République sociale italienne (RSI), qu'il faut distinguer des régions frontalières rattachées à Bolzano et Trieste, administrées directement par les autorités allemandes. Ces situations contrastées ainsi que la tragédie de la guerre civile au nord forgent des expériences de la guerre différenciées, et un rapport à l'épuration également différent. À cette complexité chronologique et géographique s'ajoute une diversité d'acteurs: en premier lieu, les cours d'assises extraordinaires (Corti d'assise straordinaire), instituées quelques jours après la Libération, qui, dans

chaque province, doivent juger les accusés de collaborationnisme et les crimes des fascistes ayant adhéré à la RSI. Parallèlement, les crimes de guerre sont jugés par des tribunaux militaires, à la fois italiens et alliés. On distingue parmi ces derniers les tribunaux militaires alliés chargés de juger les espions, saboteurs ou ceux qui ont porté atteinte aux soldats alliés, et les Cours martiales britanniques et états-uniennes qui jugent de 1945 à 1947 les violences commises contre les soldats, en particulier les prisonniers de guerre. L'ouvrage ambitionne donc de confronter une grande diversité de cas à l'échelle nationale, en questionnant l'activité de tous ces tribunaux sous l'angle de la justice extraordinaire. Une telle ambition plonge ses racines dans une recherche de long cours: la constitution d'une grande base de données, financée par l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia (ANPI) et l'Istituto Nazionale Ferruccio Parri, qui a débouché sur la mise en ligne d'un ambitieux outil de recherche recensant notamment les sentences des cours d'assises extraordinaires (www.straginazifasciste.it/cas/) – même s'il est précisé que la recherche, encore en cours, manque de financements.

Les deux premières parties sont consacrées spécifiquement aux jugements des cours d'assises extraordinaires. Les auteurs mettent en place, pour les différentes régions (Latium, Ligurie, une partie de l'Italie centrale [Forli], Lombardie et régions frontalières nord-orientales – le panorama n'est pas complet), une analyse qui repose sur l'exploitation quantitative des données collectées. Sans surprise, les disparités régionales apparaissent, entre les régions les plus affectées par les violences et les atrocités commises par les nazifascistes, et celles où la résistance a été moins généralisée (A. Martini, Latium). Les régions frontalières, dont celles directement administrées par le Reich (L. Gardumi), ont été également paradoxalement moins concernées par un affrontement de type guerre civile, car l'ennemi était incarné en priorité par l'occupant, et moins par les fascistes républicains. Toutefois, à l'issue de cet ambitieux tour d'horizon, il est bien difficile d'en brosser un panorama synthétique. D'abord parce que, en l'absence de protocole de recherche sinon uniformisé, du moins concerté, chaque autrice ou auteur a travaillé à partir de ses propres questionnements et fournit donc des analyses chiffrées relatives à des éléments différents et sur des chronologies distinctes. Ensuite parce que l'ouvrage ne réunit à aucun moment les différents fils tissés par les contributions, ni dans l'introduction (purement fonctionnelle), ni dans la conclusion (absente).

Le prix de l'ouvrage réside plutôt dans la richesse des analyses qualitatives, les auteurs n'hésitant pas à entrer en détail dans les sentences, leurs motivations et leurs évolutions, ou des carrières des magistrats (G. Focardi). D'une manière générale, les études confirment une première phase caractérisée par une réelle sévérité qui contredit une image superficielle d'absence de justice: jusqu'à 1946, des milliers de procès sont instruits, des condamnations sont prononcées et, surtout, le cadre des procès publics permet d'établir l'ampleur des crimes du régime collaborationniste de Salò. Cette action judiciaire est pensée comme une réponse aux exigences de punition des coupables qui émanent des régions les plus touchées par les atrocités, afin de limiter les risques d'une épuration extrajudiciaire hors de contrôle. Pour autant, rapidement, les élites politiques choisissent la voie de l'apaisement, quitte à tolérer une réelle impunité. Presque tous les auteurs soulignent l'action des cours d'appel et surtout de la Cour de cassation, qui cassent presque systématiquement les sanctions adoptées par les cours d'assises extraordinaires; ainsi que le rôle de l'amnistie décidée par le ministre communiste de la Justice, Palmiro Togliatti, le 22 juin 1946. Les contingences pèsent également, notamment la faiblesse des ressources en personnel et l'encombrement du système judiciaire et pénitentiaire. Mais plusieurs

contributions pointent aussi les difficultés intrinsèques d'une justice extraordinaire dont le rôle est nécessairement politique: ainsi, la culture juridique elle-même des magistrats les pousse à fuir les sentences exemplaires et parfois à critiquer le principe même d'une justice extraordinaire, considérée comme caractéristique de la pratique répressive fasciste (Toni Rovatti). Les tribunaux spéciaux font face, en outre, à une difficulté dans la définition du crime de collaborationnisme quand l'adhésion au fascisme a été aussi diffuse (P. Caroli). Les auteurs concordent dans leur jugement d'un échec global de l'épuration, qui joue un rôle dans la diffusion d'une mémoire édulcorée, parfois révisionniste, du fascisme. Il est notamment frappant de constater que la persécution des juifs n'est pas poursuivie comme un crime spécifique.

Enfin, la troisième partie est relativement décentrée, puisqu'elle est consacrée aux tribunaux militaires alliés (anglais et états-uniens) chargés de juger les crimes de guerre contre les soldats ou prisonniers de guerre alliés, mais aussi aux tribunaux militaires italiens qui jugent des soldats italiens ou allemands. Un article, qui apparaît très isolé, est consacré au rôle et à la fonction des tribunaux militaires italiens lors de l'occupation de la Grèce, de 1941 à 1943 (P. Fonzi). On relève la même volonté de passer l'éponge envers les militaires fascistes, soutenue par une partie de l'opinion publique dans le sud du pays, qui, n'ayant pas connu la radicalisation du fascisme républicain, semble encore plus encline à considérer que les responsabilités peuvent être collectives, mais non individuelles (Cecilia Nubola) – alors même que les Alliés se révèlent bien plus préoccupés de limiter l'impunité (Paolo Pezzino).

L'ensemble, riche mais hétérogène, reflétant certes une réalité elle-même très fragmentée, est le produit d'une recherche encore en cours, que plusieurs auteurs poursuivent d'ailleurs dans une dimension comparative (colloque franco-italien des 5-7 mai 2022 à l'Istituto piemontese per la storia della Resistenza, Turin).

Grégoire LE QUANG Institut catholique de Paris

LAURENT DOUZOU.

Le Moment Daniel Cordier.

Comment écrire l'histoire de la Résistance?,

Paris, CNRS Éditions, 2021, 195 p.,

ISBN 978-2-271-13575-9

Le 9 juin 1983, Daniel Cordier donnait une conférence sur «Jean Moulin et la genèse du CNR» dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne en présence de nombreux résistants de premier plan. Cette conférence était publiée peu après

par l'IHTP qui était à l'origine de cet événement considéré par certains comme un «tournant» dans l'historiographie de la Résistance. Pour la réédition de cette conférence, l'éditeur a demandé à Laurent Douzou, le meilleur analyste de cette historiographie, de la présenter, ce qu'il fait en la restituant dans son contexte avec une subtilité exemplaire. Le texte de cette conférence très argumentée a un intérêt en soi pour la connaissance de la Résistance à son plus haut niveau, mais l'essentiel n'est et n'était pas là. Il était dans les remous que l'initiative suscitait, étalant les divisions qui opposaient le secrétaire de Jean Moulin, défenseur de sa mémoire, aux Amis d'Henri Frenay (qui avait refusé de participer à la journée) et aux chefs de la Résistance pour qui il n'était qu'un «second rôle». Il était plus encore dans le débat historiographique que Cordier lançait en opposant les sources écrites aux témoignages, les premières permettant seules, selon lui, de faire l'histoire de la clandestinité. C'est grâce aux documents que Cordier avait pu contester à juste

titre la représentation d'un Jean Moulin crypto-communiste, tel qu'il ressortait des interventions de Frenay. Poursuivant sur cette lancée, il n'allait avoir de cesse dans ses contributions et ses premiers ouvrages de défendre une position tranchée sur la supériorité de l'écrit sur l'oral, du document sur la mémoire, allant jusqu'à déclarer que la sienne était aussi sujette à caution que celle de ses contempteurs. La polémique était relancée par sa biographie de Jean Moulin (Paris 1989) qui reproduisait le texte fondateur du Mouvement de libération nationale (futur Combat) créé par Frenay et dont les amis de Frenay, alors décédé, contestaient la véracité.

Ce sont ces débats dont L. Douzou rend compte en replacant le «moment Cordier» dans une histoire longue de la construction historiographique de la Résistance et en apportant une mise au point bienvenue à une certaine sacralisation de D. Cordier par les historiens qui en ont fait un des leurs et, plus largement, par les médias, les uns et les autres impressionnés – et on le serait à moins – par son parcours. On permettra au recenseur que je suis de s'appuyer sur le témoin qu'il a été. J'avais apporté mon soutien à Cordier puisque j'avais retrouvé et identifié de mon côté le texte du manifeste Frenay. Il n'en restait pas moins que nous considérions avec une certaine distance ses affirmations péremptoires sur le témoignage puisque, formés au moment où l'«histoire orale» émergeait, l'ayant pratiquée, nous la considérions désormais avec moins de naïveté, donnant au témoignage toute sa place dans la représentation du passé et beaucoup moins dans sa connaissance précise. Du coup, la position de Cordier nous apparaissait comme une régression vers une histoire positiviste. Elle était pour nous déconnectée de la réflexion historiographique sur «l'histoire orale». Nous n'en attendions pas moins avec curiosité ce qu'il promettait pour étayer sa thèse, c'est-à-dire l'ouvrage où il devait confronter les documents - il avait conservé par-devers lui une partie de la documentation du BCRA et c'est ce qui lui avait permis de réfuter Frenay – et son propre témoignage pour montrer l'écart qu'il y avait entre la réalité et le souvenir qu'il en avait gardé. Or, cet ouvrage il ne l'a jamais écrit, il a même fait le contraire de ce qu'il avait annoncé, que ce soit dans ses propres souvenirs, Alias Caracalla (Paris 2009), où il va même jusqu'à reconstituer des dialogues, ou dans les nombreux entretiens qu'il a donnés par la suite. L. Douzou, qui montre avec justesse ce glissement, s'arrête sur l'affligeante table-ronde du 16 mai 1997 à Libération, dans laquelle plusieurs historiens ont cautionné l'offensive de D. Cordier contre Lucie et Raymond Aubrac. Nous avions alors réagi à ce qui nous paraissait donner une « déplorable leçon d'histoire » tant elle était à rebours de l'analyse du témoignage que nous enseignions à nos étudiants et au respect élémentaire de la «vérité» des acteurs. C'était à croire que Cordier avait voulu jeter le doute sur un couple devenu emblématique et, sous couvert d'histoire, l'écarter de la lumière dans laquelle il allait lui-même se complaire. Mais L. Douzou se garde d'aller jusque-là. La conclusion qu'il tire avec la distance que lui donne son expertise, c'est que D. Cordier «n'a pas révolutionné l'histoire», même si – et c'est là son mérite – il a apporté des éclairages majeurs sur la Résistance au sommet. En matière de positionnement, il préfère comme nous l'exemplaire rigueur d'un Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui a su dans son œuvre concilier la distance de l'historien et l'engagement du combattant qu'il avait été.

> Jean-Marie GUILLON Université Aix-Marseille

AURÉLIEN RAYNAUD.

Emmanuel d'Astier. La conversion d'un résistant, Paris, Fayard, 2022, 345 p., ISBN 978-2-213-71671-8 Sociologue de formation, Aurélien Raynaud consacre à Emmanuel d'Astier de la Vigerie une biographie atypique tirée de sa thèse soutenue en 2017.

L'originalité de sa démarche est double. D'une part, il ne craint pas de pratiquer un genre qui, singulièrement depuis l'article lumineux de P. Bourdieu sur «l'illusion biographique», ne va pas de soi chez les sociologues et au-delà. D'autre part, il borne délibérément son étude à l'année 1945. On n'a donc pas là une biographie déroulant toute la vie du sujet, comme celle que J.-P. Tuquoi avait consacrée à d'Astier en 1987, mais bien une sorte de coupe allant de sa naissance aux lendemains de la Libération.

Le livre s'ouvre sur l'élection le 21 octobre 1945 d'Emmanuel d'Astier comme député d'Ille-et-Vilaine à la tête d'une liste d'« Union des républicains et résistants » soutenue par le Parti communiste français. Et de rappeler que, durant toute la IVe République, l'intéressé siégea à l'Assemblée en tant qu'apparenté communiste, qu'il dirigea le quotidien *Libération* financièrement dépendant du PCF, qu'il fut l'un des dirigeants du Mouvement de la Paix ce qui lui valut le prix Lénine de la Paix en 1956. Or, ce profil-type de compagnon de route patenté en pleine guerre froide offrait un saisissant contraste avec celui du d'Astier avant-guerre, idéologiquement et politiquement aux antipodes. Comment rendre compte d'une pareille métamorphose politique? Pour résoudre cette manière d'énigme, A. Raynaud use du concept de conversion, au sens où l'entendait Durkheim, «un mouvement profond par lequel l'âme tout entière, se tournant dans une direction toute nouvelle, change de position, d'assiette et modifie, par la suite, son point de vue sur le monde.» Pour l'auteur, «si singularité individuelle il y a effectivement, c'est d'une singularité socialement produite qu'il s'agit.»

D'où l'attention extrême portée à la socialisation de d'Astier jusqu'en 1940, à laquelle la première partie est dédiée. Né en 1900 dans une famille de noblesse récente, élevé dans un milieu pénétré de sa supériorité, il ne sort de ce cocon réplicateur qu'à son entrée au lycée Condorcet à douze ans. Reçu à l'École navale en avril 1918, ce pur produit d'un microcosme conservateur, traditionaliste et cléricaliste intériorise une disposition héroïque qui l'incitera à se distinguer par des actes sortant de l'ordinaire. Il n'est est que plus frustré de ne pouvoir combattre en raison de son jeune âge lors de la Première Guerre mondiale. Il s'écarte dès lors de l'itinéraire balisé auquel il était destiné. Sa carrière dans la Marine est brève et décevante : il en démissionne en 1927. Tâtant de la littérature avec un succès mitigé, puis du journalisme, il s'adonne à l'opium et au libertinage. Chroniqueur mondain à ses débuts de journaliste en 1934, antisémite avéré dans l'hebdomadaire 1935, hostile au Rassemblement populaire qui se met en place à l'été 1935, il est alors conforme à sa socialisation politique initiale. Inaugurée en juillet 1935, sa collaboration à Vu, hebdomadaire acquis au Front populaire et engagé contre le fascisme, lui fait découvrir la classe ouvrière mais aussi la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche. La guerre d'Espagne pèse aussi dans son évolution politique. Quand survient la guerre, il a déjà pris ses distances envers une conception conservatrice de l'ordre politique et rompu avec l'antisémitisme.

Commence alors la phase si déterminante de la Résistance, objet de la deuxième partie de l'ouvrage. Démobilisé à Marseille le lendemain du vote des pleins pouvoirs à Pétain, d'Astier ne peut se résoudre à accepter la défaite, l'armistice et l'instauration de l'État français. A. Raynaud estime qu'il réagit par patriotisme

et sens de l'honneur, une propriété essentielle de son ethos aristocratique. De fait, les trois frères d'Astier, si dissemblables par leur existence et leur parcours, s'engageront au point de devenir tous trois Compagnons de la libération. La grande singularité d'Emmanuel d'Astier est de chercher très tôt à «faire quelque chose». Il finit à l'automne 1940 par trouver une poignée d'individualités qui pensent comme lui: Lucie Aubrac, Jean Cavaillès, Georges Zérapha. D'Astier se frotte là à des individus très consistants idéologiquement et politiquement. Très vite, il fait figure de chef de cette petite cohorte, probablement en raison de l'antériorité de son action et de sa capacité à se projeter dans le futur: il y a cru avant les autres et il voit grand. Contraint à plonger en clandestinité dès mars 1941, d'Astier s'absorbe tout entier dans l'action sous le pseudonyme de «Bernard». Le groupe fait paraître en juillet un journal clandestin, *Libération*, dont il prend le nom. Il développe des ramifications dans toute la zone sud et se structure sérieusement. «Bernard» devient un personnage phare dans le monde clos de la clandestinité. Les frustrations, impasses et ratages de naguère sont effacés. A. Raynaud décrypte ainsi l'ascendant qu'il exerce sur ses compagnons de lutte: «Son extraction aristocratique, inscrite dans son corps sous la forme d'une hexis corporelle qui en traduit dans chaque geste l'excellence et la supériorité sociales, prédispose sans doute d'Astier, plus que d'autres, à être percu comme charismatique. » C'est plausible même si Frenay à Combat et Jean-Pierre Levy à Franc-Tireur exercent un magistère identique avec une socialisation initiale et des armes très différentes. En tout cas, d'Astier se convertit pleinement, au contact de ses camarades, à l'idéal républicain. Il va plus loin encore en épousant des aspirations révolutionnaires pour l'avenir du pays. La Résistance change d'Astier en modifiant de fond en comble sa vision politique et sociale du monde. Sa nomination en tant que commissaire à l'Intérieur du Comité français de la libération nationale à l'automne 1943 parachève une spectaculaire mutation. Son éviction du gouvernement en septembre 1944 et son refus d'une ambassade à Washington l'éloignent du général de Gaulle et le rapprochent des communistes.

A. Raynaud montre que la conversion de d'Astier n'a été possible que parce qu'elle a rencontré les dispositions qu'il portait. La démonstration est probante et l'approche mise en œuvre est transposable à d'autres protagonistes de la Résistance. Pupille de la nation, en transit social au prix d'efforts tenaces, aspirant à jouer un rôle et à transformer le jeu social, militante éprouvée, Lucie Aubrac, par exemple, a trouvé dans la Résistance un champ de forces où faire valoir ses dons et ses compétences. Manifestes dans le cas d'Astier, les attentes tournées vers ce qui distingue valent sans doute, *mutatis mutandis*, pour beaucoup. Cette possibilité de reproduction de son modèle démontre la valeur heuristique du beau travail d'A. Raynaud.

Laurent Douzou Sciences Po Lyon